



Auto
Audi A6 Avant :
parfois pratique,
toujours luxueuse
page C1

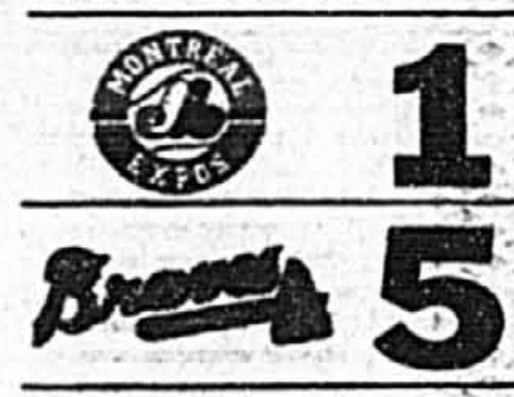
Cyberpresse

Ne manquez plus d'appels
page A21



Soccer
Affrontements
entre les supporters
anglais et la police
page S2

Baseball



page S7

Les catholiques chassés du pouvoir

Le MEMO rafle 15 des 21 quartiers de la Commission scolaire de Montréal



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

C'est la voix chevrotante et la larme à l'oeil que Michel Pallascio a encaissé la défaite de son parti hier soir, sachant qu'il ne présidera pas le conseil des commissaires de la nouvelle Commission scolaire de Montréal. Apparu tardivement en compagnie de sa femme, Anne-Marie Legault, M. Pallascio a donc pu promettre qu'il continuerait à « défendre ses valeurs » en tant que membre du parti d'opposition. Seul prix de consolation pour celui qui a dirigé la CECM pendant près de dix ans: il a remporté son propre siège haut la main.



PHOTO ERIC ST-PIERRE, La Presse

Hier soir, au Marché Maisonneuve, l'ambiance était euphorique du côté du MEMO, qui décroche le pouvoir après quatre tentatives infructueuses et 11 années d'efforts. De nature expansive, Diane De Courcy, la présidente du parti, n'a pas caché sa joie alors qu'elle était entourée de nombreux partisans. Ses supporters, qui n'étaient pas en reste, ont commencé à faire vibrer la salle dès 20 h 30. D'ailleurs, lorsque la présidente (notre photo) a été déclarée élue, les militants ont accueilli la nouvelle par un tonnerre de hurrahs et des bravos.

MICHÈLE OUIMET et
MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Après avoir un long séjour de 11 ans dans l'opposition, le MEMO a remporté une victoire sans équivoque hier soir, raflant 15 des 21 quartiers de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Le MEMO chasse du même coup les catholiques qui dominaient la CECM depuis un quart de siècle.

La présidente du MEMO, Diane De Courcy, a été élue avec une confortable majorité dans son quartier d'Ahuntsic et deviendra donc la présidente de la toute nouvelle CSDM qui, à partir du premier juillet, remplacera la CECM.

Les commissions scolaires linguistiques s'installent ainsi à Montréal sous le signe d'un grand changement.

Le taux de participation s'est néanmoins révélé catastrophique au centre de l'île de Montréal. Selon les informations obtenues au moment de mettre sous presse, seulement 8,21 % des électeurs ont pris la peine de passer aux urnes, une proportion deux fois moins élevée qu'en 1994, alors que 15,58 % d'entre eux avaient visité leur bureau de scrutin.

Chez les autres Montréalais francophones, la situation n'est guère plus reluisante. La commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (est) a connu un taux de participation de 8,28 % et la commission Marguerite-Bourgeoys (ouest), de 7,74 %. Les anglophones se sont toutefois déplacés en masse: 44,34 % des

Voir **LES CATHOLIQUES** en A2

Autres textes en pages A6 et A7

Tous derrière leur pasteur gay

L'Église presbytérienne menace d'expulser les 90 fidèles de Lachine

DENIS ARCAND

Les 90 fidèles de la petite congrégation presbytérienne Saint Andrew, à Lachine, vont probablement choisir de garder leur pasteur gay, Darryl MacDonald, même si le prix à payer, pour ces citoyens conservateurs et pour la plupart septuagénaires, est leur expulsion de l'Église presbytérienne du Canada.

« Nous avons une réunion dans deux semaines, nous devons sans doute trancher là si on ne trouve pas d'autre option. Mais si on en vient là, mon impression est que nous allons choisir de garder Darryl et continuer vers l'avenir en

tant que congrégation autonome », a dit Greg Butt, un des fidèles rencontré hier à l'église de la rue Sherbrooke.

Darryl MacDonald, 34 ans, est pasteur de Saint Andrew depuis trois ans et l'Assemblée générale

presbytérienne du Canada, en Ontario, lui a retiré sa « licence » de ministre du culte. Récemment, l'Assemblée réunie à Windsor, en Ontario, a voté à 60 % un ultimatum: Saint Andrew met le pasteur gay dehors ou Saint Andrew se fait expulser de l'Église presbytérienne du Canada.

« La position officielle qui m'a été communiquée par l'Église nationale est que l'homosexualité n'est pas une option chrétienne, a dit MacDonald hier. Ils veulent une église homophobe. Des protestants qui veulent jouer au pape »!

Voir **TOUS** en A2



PHOTO ERIC ST-PIERRE, La Presse

L'Église presbytérienne du Canada somme la congrégation Saint Andrew de Lachine de congédier son pasteur, Darryl MacDonald (à gauche), qui est gay. Non, répond Greg Butt, un des fidèles qui administrent Saint Andrew.

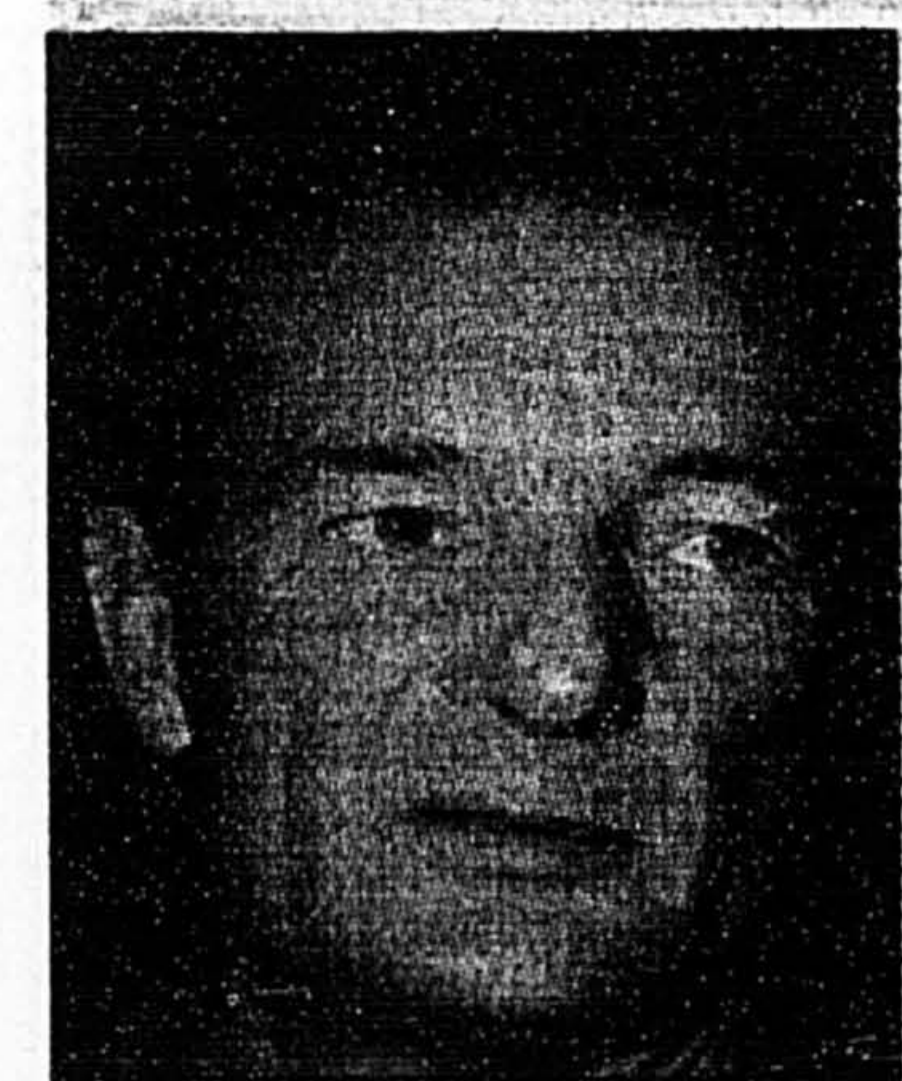


PHOTO AFP

Éric Tabarly

Tabarly le magnifique

RÉAL BOUVIER
collaboration spéciale

Je serais moi-même passé par-dessus bord, ce qui m'est arrivé quelques fois en 38 ans de voile, que je n'aurais pas été aussi traumatisé qu'en apprenant la disparition d'Éric Tabarly au large du Pays de Galles, dans la nuit de vendredi à samedi.

Après avoir passé toute sa vie en mer, tiré ses premières bordées sur ce même *Pen Duick* dans le sillage duquel il est disparu, passé 35 ans à régater à travers l'Atlantique et le Pacifique et effectué cinq tours du monde, Éric Tabarly, le magnifique méritait mieux comme sépulture.

Éric Tabarly était aussi connu en France que

Maurice Richard au Québec. Son nom figure d'ailleurs dans le Petit Robert des noms propres. Il fut le maître à penser de dizaines de grands skippers français et a probablement contribué plus que tout autre à l'essor de la voile après sa première victoire transatlantique en solitaire, en 1964. À partir de ce moment-là, Tabarly est de toutes les courses et accumule les victoires année après année.

Montréal, Salon nautique, 1982

Je rencontre Éric Tabarly pour la première fois à Montréal, en 1982. Les organisateurs de la Transat Québec-Saint-Malo l'ont invité pour promouvoir l'événement lors du Salon nautique de Montréal. Alors responsable des communications au Projet Archipel, j'avais demandé et ob-

tenu que « mon » ministre, Guy Tardif, ministre des Transports, inaugure le Salon en compagnie de Tabarly. Tardif me demande de lui écrire des notes de discours, ce que je fais. Mais, comme on dit dans le jargon des communications, il « sort » de son texte. Il présente Éric Tabarly comme le Bouvier français et me demande de m'avancer et me présente comme le Tabarly québécois.

Je n'ai jamais été aussi gêné de ma vie, je voulais me fondre dans le terrazzo du plancher de la Place Bonaventure. Lors d'une courte réception qui suit, Tabarly me dit: « Mon cher

Voir **TABARLY** en A2

Autres textes en pages A9, A10 et A11

564
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- Index B11
- immobilier B11, B12, C7
- marchandises B8 à B10
- emplois C7, C8
- automobile C8 à C11

- affaires B5
Arts et spectacles B8 à B10
- horaire spectacles B9
- horaire télévision B9
Bandes dessinées C8

Bridge C11
Décès C10, C11
Économie B1, B4 à B7
Editorial B2
Êtes-vous observateur B11

Feuilleton C9
Horoscope B12
Le monde A20
Loteries A2, A12
Mots croisés C11
Mot mystère C9

Opinions B3
Politique A5
Quoi faire C12
Tabloïd Sports
- Jean Gounelle S5

ÉDITORIAL

Le Pacte de l'auto se fait vieux
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec averses
Max. 22, min. 17
Cahier Sports, page 16



L'événement
zéro sur toute la ligne
Pour un temps limité, aucun comptant* ni dépôt de sécurité sur nos modèles.
Transport inclus. Financement à partir de 1,9% également disponible.**

LES CONCESSIONNAIRES
CHEVROLET
OLDSMOBILE
DU QUÉBEC



* Mise de fonds initiale. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Sujet à l'approbation du crédit. Premier versement mensuel payable à la livraison. Préparation incluse. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du kilomètre après 60 000 km et après 40 000 km pour le Pick-up CK. ** Financement disponible à partir de 1,9 % sur certains modèles. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Suites de la une

Les catholiques chassés du pouvoir

LES CATHOLIQUES / Suite de la page A1

électeurs de la commission English-Montreal ont voté et 45,56 % de ceux de la commission Lester-B.-Pearson. Ces statistiques n'ont tout de même pas terni la joie de la présidente du MEMO, tout à savourer sa victoire. « C'est un moment de joie et de récompense de dix ans de travail, a-t-elle lancé à ses militants. On ne peut pas dire qu'on n'a pas fait nos devoirs et nos leçons. »

Quels changements apportera Diane De Courcy à la CECM ? ont ensuite demandé les journalistes lors d'un point de presse. « La transparence, l'ouverture d'esprit et un grand vent de modernité, a-t-elle répondu. Il est temps de prendre un grand virage. »

Quant à la place de la religion à l'école, elle est restée plutôt vague. « On franchira la rivière quand on arrivera au pont, a-t-elle

dit. Nous faisons la promotion de l'école publique, moderne et commune. »

Le premier dossier du MEMO : récupérer les 52 millions que la CECM a perdus lors du partage des bâtiments avec les commissions scolaires anglophones.

Quant à Michel Pallascio, le chef du Regroupement scolaire confessionnel (RSC), même s'il a remporté son quartier haut la main — obtenant deux fois plus de voix que son adversaire, Jean-Pierre Machuret —, il perd le pouvoir que son parti détenait depuis 1987. Déçu par les résultats, il a précisé qu'il n'avait pas l'intention de démissionner.

« Je crois qu'on avait un bon programme, proche de la réalité montréalaise, mais le verdict est autre, a-t-il déclaré. On va continuer à travailler, mais dans l'opposition. On a déjà passé une multitude de dossiers importants avec le MEMO, nous allons conti-

nuer tout en prenant notre place, nous aussi. »

La lutte a été plus serrée pour Benoît Besette, cet ancien commissaire du COURS qui a formé une alliance avec Michel Pallascio en 1994, lui permettant ainsi de prendre le pouvoir même s'il ne détenait pas la majorité des sièges. Le RSC avait alors élu neuf commissaires, le MEMO dix et le COURS deux. Besette a battu la candidate du MEMO, Joanne Prévost, par 500 voix.

Il y a aussi eu des défaites surprises. Jean Trotter, commissaire dans le quartier Rosemont depuis 1987, a été battu. M. Trotter, qui faisait les délices de ses confrères chaque fois qu'il intervenait au conseil des commissaires — c'est important l'É-D-U-C-A-T-I-O-N, aimait-il rappeler — a été battu par Colette Provost par seulement 39 voix.

Roger Dominguez a été battu par un plus

jeune, Guillaume Vaillancourt. Élu MEMO en 1994, il a démissionné pour rallier le COURS, puis a siégé comme indépendant pour rejoindre le parti de Michel Pallascio, tout en précisant qu'il n'en était pas vraiment membre puisqu'il n'est pas croyant. Il songe à se porter candidat aux élections municipales et en a même déjà discuté avec l'organisation de Jacques Duchesneau, chef de Nouveau Montréal. Les vétérans du MEMO, comme Marcellin Noel, Robert Cadotte et Kenneth George, ont tous été réélus. Quant à Louise Mainville et Afifa Maaninou, qui ont complété un mandat, elles ont été réélues. Du côté du RSC, Adeline D'Opéra, une jeune femme qui a la verbe haut et qui a déjà voté par téléphone afin d'éviter que son parti perde la majorité au conseil — elle était immobilisée à la maison car elle venait d'accoucher — a été réélue.

Tous derrière leur pasteur gay

TOUS / Suite de la page A1

M. Butt, un affable courtier en assurances de 46 ans, qui a l'air d'être né dans un complet-cravate, est probablement le premier surpris de se retrouver sur la brèche pour les droits des gays. « Justement. Nous sommes des gens très conservateurs, ici, a souligné ce père de famille. Mais nous trouvons absurde et injuste qu'on juge Darryl sur son orientation sexuelle et non sur la base de ce qu'il apporte à notre congrégation. »

M. Butt a participé durant toute la semaine dernière à l'Assemblée générale, à Windsor, qui a voté l'ultimatum. Il dit qu'il a été furieux à plus d'une occasion durant les débats sur MacDonald, où la perception des 300 délégués — dont seulement 12 du Québec —

semblait être que les presbytériens du Québec sont totalement divisés, complètement dysfunctionnels et plus ou moins hors de contrôle.

« Dans le fond, c'est fameux que *La Presse* vous ait envoyé ici, parce que vos lecteurs francophones vont apprécier l'ironie de ce qui nous arrive, a dit Butt en riant. Nous sommes tous des anglos, bien sûr, mais des anglos du Québec. Or, vivre au Québec donne une certaine ouverture à la diversité et aux idées différentes. »

Mais ailleurs au Canada, dit M. Butt, bien des presbytériens voient cette tolérance comme de « l'immoralité québécoise ». « Tous ceux qui sont contre Darryl sont des Ontariens ! » a dit M. Butt sur le ton de la confiance, le sourire fendu jusqu'aux oreilles.

« Et ce sont généralement les mêmes qui ont un problème avec le rôle des femmes dans notre église », ajoute-t-il. (Les femmes peuvent maintenant être ordonnées chez les presbytériens.)

Malgré les soucis, M. Butt et le pasteur MacDonald trouvent le moyen de goûter pleinement l'ironie que leur groupe d'unilingues anglophones soient perçus comme des « rebelles du Québec ».

« Bien avant cette controverse, dès qu'on avait des divergences d'opinion avec les Ontariens, leur attitude semblait toujours être : « Bon, encore eux (du Québec), les voilà qui recommencent ! », dit MacDonald. On vit la même chose que le Québec en politique canadienne ! »

Plus sérieusement, M. Butt affirme qu'un schisme avec l'Église presbytérienne du Ca-

nada serait douloureux. « Les gens de Saint Andrew ont un attachement profond pour cette appartenance. Par contre, ce n'est pas nous qui partons. C'est elle qui nous laisse. »

Et le pasteur MacDonald d'ajouter : « Toute cette histoire est tellement risible. Je n'essaie pas de faire de Greg un gay, j'essaie de l'aider à parfaire sa relation avec sa femme. Mon ministère, c'est d'aider les gens, gays ou hétéros, à vivre leur relation avec Jésus et avec leur prochain. »

Pourquoi garder MacDonald, alors, s'il représente tant d'ennuis ? « C'est un excellent pasteur, qui prêche admirablement et qui sait comment nous faire réfléchir aux choses importantes. Et c'est un homme qui a su se gagner notre affection parce qu'il se préoccupe sincèrement de nous, répond M. Butt. C'est notre pasteur. »

Tabarly le magnifique

TABARLY / Suite de la page A1

Bouvier, c'est un honneur de vous rencontrer, j'ai entendu parler de votre périple dans le Passage du Nord-Ouest. Bel exploit. » Je ne savais plus quoi dire devant ce géant que je dépassais tout de même de quelques centimètres.

Withbread, Portsmouth, 1985

En 1985, la revue Québec Yachting me permet d'aller couvrir le départ de la course autour du monde Withbread, à Portsmouth, en Angleterre. Dix-neuf voiliers sont en lice dont le maxi commandité par la chocolaterie belge Côte d'Or. Éric Tabarly en est le skipper. C'est la première fois qu'il court sous un pavillon étranger.

Je me lie d'amitié avec les équipiers qui sont presque tous français. À trois jours du départ, Éric n'est toujours pas là. Un de ses équipiers s'est rendu compte à la dernière minute que son passeport était périmé. Il est retourné à Paris pour le faire renouveler. Il est en prison parce qu'il avait « oublié » jadis de faire son service militaire.

Tabarly, lieutenant de la marine française à la retraite, a toujours eu l'appui de la

« Royale ». Sauf qu'il court maintenant sous pavillon belge et cela le ministère de la marine ne lui pardonne pas. On le voit comme un transfuge. Pas de passe-droit. L'équipier-médecin purgera sa peine.

De retour deux jours avant le départ, je rencontre Tabarly dans l'autocar qui nous ramène d'une cérémonie. Je m'assois à côté de lui pour tenter de faire une entrevue. Le Breton a toujours été muet, pas comme une carpe, comme un menhir. Quelle que soit la question, la réponse se limite par oui, non ou peut-être. Il fut toute sa vie un calvaire pour les journalistes. Je me hasarde tout de même.

Il se rappelle de notre rencontre à Montréal, me demande si je fais encore de la voile et si j'ai de l'expérience en premiers soins. Je lui répond, oui, j'ai suivi un cours d'infirmier dans la marine canadienne. Il m'invite à me joindre au briefing de l'équipage à bord de Côte d'Or et à souper au restaurant. Mon steak and kidney pie est à peine entamé que Tabarly, assis devant moi, se penche et me dit : « Bouvier, pouvez-vous embarquer jusqu'à Cape Town ? ». Le morceau de rognon que j'avais dans la bouche m'est resté bloqué dans la gorge.

« Je vous donne ma réponse demain matin, ça vous va Éric », que je lui dis. « Ça

va », me répond-il.

J'ai du mal à dormir. Le lit roule et tangué. Mille questions m'assaillent. Mon job, mon reportage sur lequel compte le magazine pour faire la couverture, j'ai peu d'argent, comment vais-je revenir du Cap ? Tout cela me porte à dire non. Mais naviguer avec Éric Tabarly et courir avec les meilleurs skippers du monde me fait frémir d'envie.

Je rentre à Montréal où je n'ose en parler à personne. Je suis la course. Côte d'Or a des problèmes de délamination, il passe près de couler. Peut-être ai-je pris la bonne décision.

Fort Lauderdale, 1994

En mai 1994, titulaire de la chronique L'Air du large, dans *La Presse*, j'ai l'occasion d'aller assister au départ de la sixième étape de la Withbread, à Fort Lauderdale, en Floride. Tabarly skippe le maxi La Poste. Il a pris la relève de Daniel Mallé à Punta del Este sur le voilier de 85 pieds. Éric Tabarly en est à son cinquième tour du monde et à sa quatrième Withbread qu'il n'a malheureusement jamais remportée.

Tabarly a alors 63 ans. Lui et son équipage logent au même hôtel que moi. Je le croise dans le hall de l'hôtel, je l'accoste, on se serre la main et je lui demande si je peux le ren-

contrer à bord. « Passez quand vous voudrez, mon cher Bouvier », me dit-il. Il me gêne.

Que vais-je lui poser comme question, lui qui ne parle pas ? Je prends une grande respiration et je descends sur le ponton vers La Poste. Je crains de le déranger dans ses préparatifs, il part demain. Tabarly est seul à bord. « Montez Bouvier », me lance-t-il en continuant de graisser un winch.

Le solitaire, le muet, le Breton gêné s'ouvre soudainement. Il aime les grands bateaux, il aime la vitesse, il s'insurge contre les nouveaux WOR 60 que les organisateurs veulent imposer, contre les conditions de vie à bord de ces voiliers. Tabarly a trouvé quelqu'un avec qui se vider le cœur. Il m'affirme que c'est sa dernière course, sauf peut-être une petite traversée avec Halvar Mabire.

Depuis sa « retraite », il s'était consacré au centième anniversaire du Pen Duick, mais pas plus tard que l'an dernier, il acceptait de participer à la Transat Jacques Vabre et à la Fastnet dont il est sorti vainqueur avec Yves Parlier.

Éric Tabarly n'est pas mort, il est seulement disparu. Il laisse un grand trou dans l'eau, mais il restera un phare géant qui ne s'éteindra jamais pour tous ceux qui prennent la mer.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 0-3-9

à quatre chiffres : 1-1-0-1

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;

■ à Montréal : Jacques-Beauchamp, Journal de Montréal, salle d'expédition, 4545, rue Frontenac, de 9 h à 20 h. Objectif : 800 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Forages pétroliers au pays des chevreuils

■ Si les saumons et les chevreuils de l'île Anticosti font rêver pêcheurs et chasseurs d'un peu partout en Amérique du Nord, son sous-sol, lui, fait rêver les pétroliers. La semaine dernière, la compagnie Shell Canada et une firme d'exploration albertaine, Encal Energy, ont procédé au forage du premier de quatre puits d'exploration. Pierre Gingras explique les raisons de cette initiative demain dans le cahier Économie.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Avez-vous exercé votre droit de vote aux élections scolaires qui avaient lieu hier au Québec ?

Croyez-vous que le gouvernement fédéral a raison de faire la chasse aux chômeurs vacanciers ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 88 %
Non: 12 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Accueil d'urgence : dons pour la reconstruction de l'Accueil Bonneau

La Presse et le réseau TVA

sollicitent votre générosité pour favoriser la reconstruction de l'Accueil Bonneau.

Objectif: 2 000 000 \$

Soyez généreux

Composez :

Montréal 845-6009

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 877 845-6009

du lundi au vendredi entre 8 h et 21 h.

La Presse

Le mot du jour
parascolaire

■ L'OLF définit l'activité parascolaire comme une « activité qui se déroule dans le cadre de l'école, mais sans constituer un complément à l'ensei-

gnement ». Une « activité qui, sans être à proprement parler scolaire, mais qui complète la formation » est une activité parascolaire.
— Les cours de théâtre sont des activités parascolaires.

Paul Roux

Le Lexique
des difficultés
dans les médias

de l'auteur du Mot du jour

La Presse : (514) 285-7364 / 19,95\$ + taxes

L'EXPRESS
DU MATINQuatre morts
sur les routes

■ Au moins quatre personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec, en fin de semaine, selon un bilan rendu public hier soir par la Sûreté du Québec. Hier vers 2 h, Daniel Audet, 33 ans, de Saint-Elzéar, est décédé lorsque le véhicule à bord duquel il prenait place a quitté la chaussée du rang Petit Nord à Sainte-Sabine, près de Saint-Georges de Beauve, avant de capoter dans un fossé et de heurter un arbre. Rita Charrois, 66 ans, de Sainte-Perpétue, dans Bellechasse, a perdu la vie lors d'une collision frontale entre deux véhicules survenue sur la route 204, près de chez elle, samedi vers 14 h 30. Samedi vers 5 h 30, Martin Bernier, 26 ans, de Saint-Hyacinthe, est mort lorsque le véhicule qu'il conduisait a quitté la route 227 à Sainte-Marie-de-Monnoir, en Montérégie, avant d'entrer en collision avec un arbre. Michelle Verreault, 41 ans, de Château-Richer, près de Québec, est décédée sur la route 138, à proximité de chez elle, lorsque sa voiture a été emboutie par un autre véhicule au moment où elle était immobilisée dans le but d'effectuer un virage, vendredi vers 21 h.

Les infirmières
s'agitent

■ Considérant que les négociations entreprises avec le gouvernement du Québec pour renouveler la convention collective de ses 47 500 membres sont dans l'impasse, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) enclenche « une action nationale ». Cette action qui se réalisera à l'échelle de la province « touche le temps supplémentaire effectué actuellement dans le réseau de la santé », a laissé savoir, hier, un communiqué émis par la FIIQ. La présidente de la Fédération, Jennie Skene, a convoqué les médias à une conférence de presse, qui aura lieu ce matin à Montréal.

Bell participe

■ Depuis vendredi, Bell Canada a mis en place une centrale téléphonique pour recevoir les appels des donateurs qui souhaitent participer à la reconstruction de l'Accueil Bonneau. Une vingtaine de lignes ont été mises en service pour répondre aux appels. À Montréal, on compose le 845-6009 et sans frais de l'extérieur, le 1-877-845-6009, de 8 h à 21 h, jusqu'au 19 juin. Ce sont des bénévoles de l'Accueil Bonneau qui reçoivent les appels.

Au cœur de la mode

■ Plusieurs milliers de personnes ont participé, hier, à l'événement *Au cœur de la mode*, organisé au Palais des congrès de Montréal, au bénéfice de la Fondation Farha. Des vêtements, des chaussures et des bijoux étaient vendus à des prix intéressants. Les profits de la vente permettront à la fondation de continuer à venir en aide aux personnes vivant avec le virus du sida.

La tension monte
au Nouveau-Brunswick

■ Le conflit qui oppose la province aux autochtones au sujet de la coupe de bois sur les terres de la Couronne a failli dégénérer en guerre ouverte, hier, dans la région de Rogersville. Samedi, un groupe de bûcherons autochtones aidés d'Amérindiens de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont exigé que la compagnie Repap retire deux pièces d'équipement qui se trouvaient sur les terres de la Couronne, dans le secteur du chemin Acadia et du chemin Jam Brook, près de Rogersville. Hier, Repap aurait avisé les autorités de son intention de ramener son équipement en forêt et de poursuivre ses opérations, et demandé la protection de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à la décision de la Cour d'appel de la province qui avait renversé les décisions des tribunaux de première instance permettant aux autochtones de couper du bois sur les terres de la Couronne. Les Warriors ont toutefois décidé de ne pas intervenir tout de suite.

Les menottes ne sont pas toujours
nécessaires, dit le juge Laliberté

RAYMOND GERVAIS

Une directive interne du Service de police de la CUM exigeant que tous les détenus soient menottés lors de leur comparution à la Cour municipale, est inappropriée, puisqu'elle est fondée sur le seul fait que « depuis les rénovations à la Cour, les box des accusés ont été diminués à 36 pouces de hauteur ».

C'est la conclusion à laquelle en arrive le juge Denis Laliberté qui s'est prononcé sur la question après avoir vu comparaître devant lui, menottes aux poignets, Patrick Laverne, accusé de vol.

Dans une décision de neuf pages, le magistrat soutient que la directive émise le 23 octobre dernier par le commandant de la division Service aux cours de la police de la CUM est fondée sur un fait exté-

rieur aux accusés et non sur leur dangerosité potentielle et est appliquée à l'ensemble des détenus.

Selon le juge, le tribunal ne peut se sentir lié par cette décision du SPCUM.

« Si on veut diminuer le risque d'évasion, il faut hausser de quelques pouces le muret du box des accusés ou augmenter le nombre de gardiens ou encore choisir une autre alternative qui cause un minimum d'impact au droit de près de 3000 personnes de comparaître dans la dignité », écrit le juge.

Le magistrat s'élève aussi contre la pratique développée parallèlement à la nouvelle directive, consistant à demander au début des audiences, la préférence du juge. « La comparution des prisonniers sans menottes est le fruit de l'exercice de la discrétion judiciaire et

non pas la manifestation d'une préférence personnelle », écrit le magistrat.

De l'avis du juge, il y a lieu de rappeler la procédure tricennaire de comparution des détenus, afin d'assurer la bonne marche de la justice et le respect de la dignité due à l'accusé.

Le juge Laliberté soutient que tous les détenus doivent être présentés sans menottes ni entrave devant le président du tribunal. Si un constable a des motifs raisonnables de croire qu'un accusé peut représenter une menace pour la sécurité ou un risque d'évasion, il doit en aviser la Cour afin de pouvoir tenir l'enquête qui s'impose et ainsi exercer sa discrétion judiciaire.

Lors de la comparution de Laverne, la poursuite s'est interrogée sur le pouvoir du juge d'initier un

tel débat juridique sans qu'aucune des parties ait porté le fait à l'attention du tribunal.

Or, selon le juge, ce dernier n'est pas confiné à un rôle purement passif, mais a le pouvoir et le devoir d'intervenir dans certaines situations.

« Non seulement acceptons-nous aujourd'hui que le juge intervienne dans le débat, mais croyons-nous qu'il est parfois essentiel qu'il le fasse pour que la justice soit rendue », écrit le magistrat qui cite la jurisprudence.

Si la décision Laliberté est maintenue, les défenseurs qui comparaitront désormais à la cour municipale de Montréal, le feront sans menottes, à moins qu'ils ne représentent un risque d'évasion ou une menace pour eux-mêmes.

Place Jacques-Cartier: la fête commence

RAYMOND GERVAIS

C'est sous une pluie diluvienne que le maire de Montréal, Pierre Bourque, ainsi que le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, à l'Assemblée nationale, André Boulerice, ont inauguré officiellement hier après-midi, la nouvelle Place Jacques-Cartier, dans le Vieux-Montréal.

Rénovée au coût de 4,5 millions de dollars, lesquels ont été partagés à parts égales entre Québec et la Ville, la Place Jacques-Cartier est devenue exclusivement piétonnière, sauf durant certaines heures en avant-midi, afin de permettre la livraison dans les commerces.

Selon le maire, ces rénovations s'inscrivent dans le cadre d'un investissement de 30 millions de dollars visant à restaurer le Vieux-Montréal afin de mettre en valeur le patrimoine historique du premier quartier de la Ville.

Certains défenseurs des vieilles pierres, comme Héritage Montréal, trouvent dommage que la Ville ait décidé d'enlever l'ancien pavé imbriqué datant du 19^e siècle, pour faire place à des blocs de granite de 12 pouces sur 12 pouces.

Selon eux, la Place Jacques-Cartier n'a pas été restaurée, mais rénovée et l'on n'y retrouve plus ce cachet d'antan.

Pour les commerçants, le nouveau pavé est un avantage. Il est plus lisse et il est moins dangereux d'y circuler à pied. De plus, l'ancienne rue et les trottoirs sont uniformes et le coup d'oeil y gagne.

André Boulerice a indiqué pour sa part qu'il était temps que le Vieux-Montréal fasse peau neuve.



Le maire Pierre Bourque et le député André Boulerice ont inauguré la « nouvelle » Place Jacques-Cartier et participé du même coup à la souscription spéciale pour l'Accueil Bonneau.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

« Le Vieux-Québec attire à chaque année des milliers de visiteurs, tant par son architecture que par les commerces qui y sont installés, il était temps de faire quelque chose à Montréal ».

M. Boulerice a aussi précisé que la Ville de Montréal se devait de recevoir le même traitement que Québec.

Malgré la pluie, c'est la chorale et les musiciens de l'Accueil Bon-

neau qui ont égayé la journée par leur chants.

Par ailleurs, soeur Nicole, directrice de l'Accueil Bonneau, a indiqué hier que la souscription pour rebâtir l'Accueil, allait bon train.

Jusqu'à maintenant, 300 000 \$ sur les 2 millions nécessaires avaient été amassés ainsi que des centaines de vêtements pour les plus démunis.

L'organisme de charité Jeunesse

au Soleil s'appropriait hier à remettre quelque 500 sacs de vêtements à l'Accueil Bonneau, donnés par des âmes charitables.

De plus, de grands hôtels fournissent des repas chauds puisque les locaux temporaires de l'Accueil, installés au Marché Bonsecours, ne permettent pas d'y faire la cuisine.

Soeur Nicole prétend qu'au fur et à mesure que le mois s'égrenera, de plus en plus de gens se présenteront pour manger.

Ligue de taxi A-11: nouveau
conseil d'administration

RAYMOND GERVAIS

La Ligne de taxi A-11 de Montréal, mise sous tutelle par Québec en octobre dernier, après la découverte d'un déficit de 186 000 \$ pour l'exercice financier se terminant le 31 août 1997, s'est donnée hier un nouveau conseil d'administration.

C'est l'équipe du Regroupement Pro-taxi de Montréal qui a été élue. 934 membres sur les 3922 membres se sont présentés au cégep Maisonneuve où avait lieu le scrutin.

Au total, 35 candidats se faisaient la lutte pour combler les sept postes disponibles, dont 9 candidats au poste de président.

M^{me} Éliane Tousignant, la tutrice

nommée par le ministre des Transports pour gérer la Ligue depuis l'automne dernier, a indiqué que le vote s'était bien déroulé.

Le plan de redressement proposé à la Ligue de taxi A-11, la plus importante au Québec, par M^{me} Tousignant, devrait permettre d'éponger le déficit accumulé d'ici deux ans, notamment grâce aux économies de salaires engendrées par la mise sous tutelle.

Les gagnants sont : à la présidence, Fares Bou Malhab ; à la vice-présidence, Max-Louis Rosalbert ; au poste de secrétaire-trésorier, Fernando Pires. Les quatre administrateurs élus sont : Max Jacot Amisial, Elias Ouba, Fritz Dabel et Bassem Derbas.

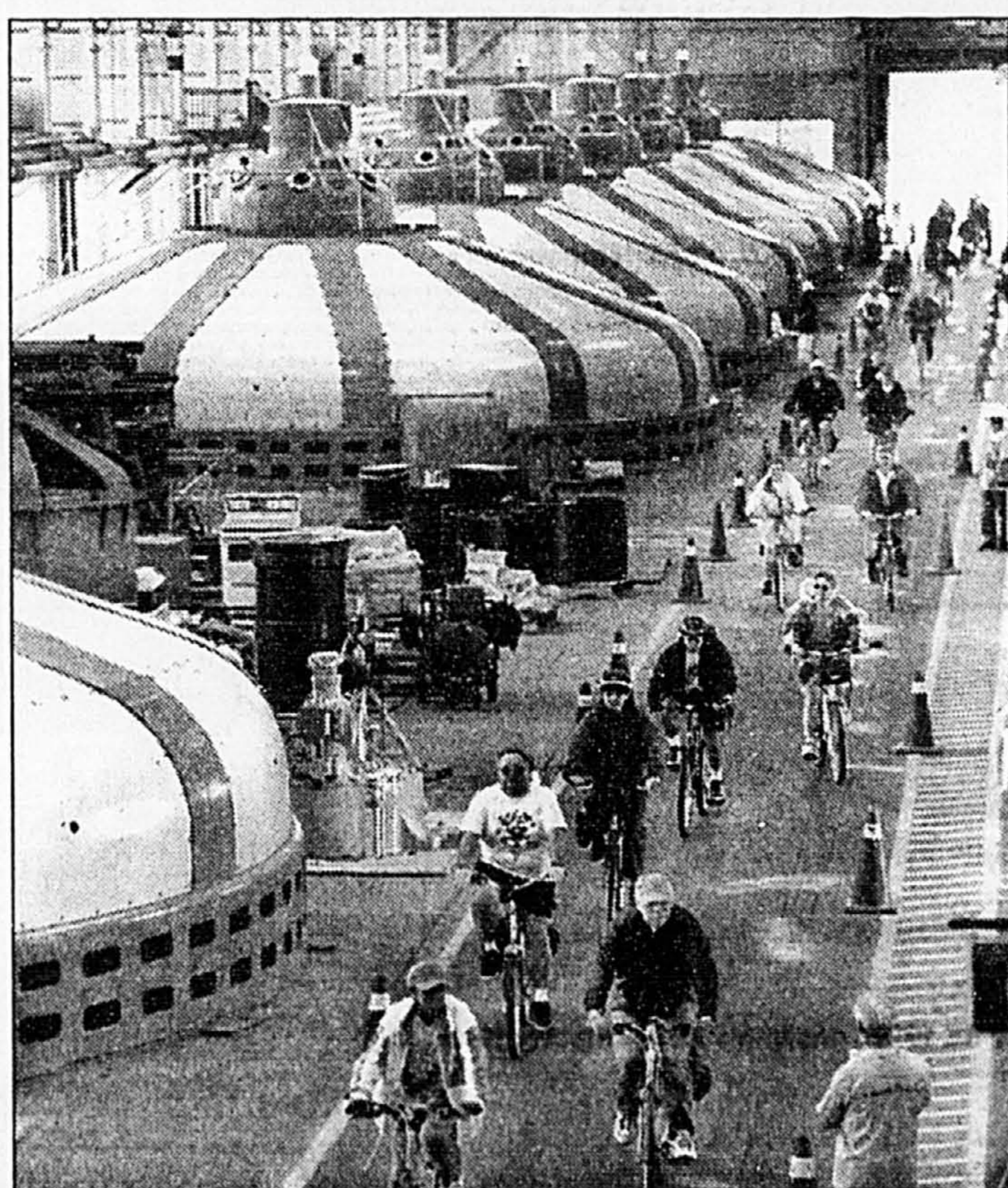


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Sous la pluie

Malgré la pluie, près de 8000 cyclistes inscrits à la 6^e Vélo-fête ont emprunté hier, la centrale Les Cèdres d'Hydro-Québec, située à l'Ouest de l'île de Montréal pour traverser le fleuve Saint-Laurent. Le départ s'est fait à Salaberry-de-Valleyfield, où les cyclistes ont traversé le fleuve une première fois en empruntant le pont Mgr Langlois. Au retour, ils sont passés à l'intérieur des installations d'Hydro-Québec, habituellement fermées au public. Les profits de la Journée ont été versés à la Fondation du Centre hospitalier régional du Suroît.



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Plusieurs dons

La collecte de vêtements pour hommes qui s'est déroulée au cours du week-end dans les magasins Canadian Tire, au profit de l'Accueil Bonneau, a connu un immense succès.

Les jeunes enseignants se rebiffent contre la CEQ

RAYMOND GERVAIS

Le torchon brûle entre les jeunes enseignants et leurs aînés au sein de la Centrale des enseignants du Québec. Réunis hier en assemblée générale, les enseignants ont décidé de fonder l'Association de défense des jeunes enseignants du Québec (ADJEQ).

Le but de cette structure syndicale est de faire pression sur la CEQ, afin que le syndicat prenne les mesures nécessaires pour rétablir les conditions salariales, de sorte que les jeunes enseignants ne soient plus pénalisés indéfiniment par le gel des échelons de salaire négocié avec Québec l'an dernier.

En octobre 1997, face à la menace de Québec de couper 3500 postes d'enseignants dans le cadre de sa tentative de récupérer 6 % de la masse salariale de chaque groupe syndical, la CEQ avait opté pour le gel de l'avancement des échelons en 1997-98, jugeant qu'il s'agissait d'un moindre mal entre les deux scénarios proposés par le gouvernement.

Ce gel avait pour conséquence de priver les jeunes professeurs d'avancement dans l'échelle salariale, soit de sommes variant de 888 \$ à 15 700 \$, selon leur ancienneté, alors que les plus vieux n'ont subi aucune perte en ce qui a trait au gel des échelons.

Selon Jean-François Roberge, président de l'ADJEQ, les jeunes

ont été plus pénalisés que leurs aînés, se trouvant au bas de l'échelle qui compte 15 années.

« La CEQ a choisi de pénaliser les jeunes enseignants de 3 %, alors que si les coupures avaient été réparties sur l'ensemble des membres, elles n'auraient constitué qu'une réduction de 1 % du salaire de tous les enseignants. »

« Les jeunes enseignants ne se sont pas sentis défendus par la CEQ et nous entendons bien faire en sorte que nos droits soient respectés à l'avenir », a ajouté M. Roberge qui se défend bien de vouloir diviser la CEQ.

Au dire du président, il est très bien que la CEQ lutte pour obtenir l'équité salariale entre les enseignants et les enseignantes, mais la Centrale a créé elle-même l'iniquité à l'interne.

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, tient pour sa part un tout autre discours et souhaite un rapprochement entre les générations d'enseignants.

Selon elle, si on avait accepté la coupure de 3500 postes, ce sont les jeunes qui auraient écopé et

non les plus âgés. En ayant opté pour le gel des échelons salariaux, les plus jeunes ont conservé leur poste.

« Nous croyons qu'il est plus facile de récupérer un gel des échelons en négociation que les coupures de 3500 postes. Deuxièmement, cette coupure avait un effet direct sur la tâche des enseignants et aussi sur la qualité des services aux étudiants. Devant l'évidence d'une loi spéciale, il nous a semblé qu'il valait mieux prendre le gel proposé que de perdre 3500 postes, d'autant plus que le principal grief des jeunes depuis plusieurs années était qu'il n'y avait pas de débouchés dans l'enseignement. »

« Avec la revendication que nous faisons sur l'équité salariale, la demande telle que formulée par la CEQ, viendrait corriger les effets du gel des échelons. Nous demandons que les travaux d'équité salariale amènent un redressement de l'échelle salariale, en s'appliquant sur l'échelon d'expérience réelle et non pas sur l'échelon d'expérience reconnue pour le versement de la rémunération. Afin de gagner notre point lors des prochaines négociations, il va falloir se battre et c'est pour cette raison que nous avons besoins des jeunes. Non pas dans une association indépendante, mais dans la CEQ », a ajouté Mme Pagé.

Le comité sur la garde des enfants nie avoir un parti pris

Presse Canadienne
OTTAWA

Jeannette Gill-Skulski était nerveuse lorsqu'elle a comparu récemment devant un comité parlementaire sur la garde des enfants, afin de témoigner de ce qu'elle a dû faire pour protéger son enfant contre un conjoint violent.

Elle est sortie furieuse des audiences tenues à Regina, et elle doute que son opinion ait été prise en considération.

Le fait que son ex-conjoint se trouvait dans la même salle qu'elle en attendant de nier ses allégations devant le comité conjoint du Sénat et des Communes n'est pas la seule chose qui l'a frustrée. Après avoir entendu sa présentation et lui avoir posé quelques questions, la sénatrice Anne Cools a suggéré que la commission fasse témoigner les gens sous serment.

« J'ai trouvé cela très choquant, car je n'ai aucune raison de mentir, explique Mme Gill-Skulski. Il m'est pénible de revivre l'expérience que j'ai connue (...) Il aurait été bien plus facile pour moi de laisser tout cela derrière moi. »

Des groupes de femmes de tout le pays affirment avoir subi le même genre de traitement de la part des membres du comité. Elles disent avoir été interrogées avec agressivité, avoir subi des railleries et que leurs opinions n'ont pas été

prises au sérieux.

Aux audiences de Toronto, on leur a fait subir un interrogatoire serré pour tenter de savoir combien de femmes prétendent avoir été maltraitées par leur conjoint lorsqu'elles veulent obtenir la garde de leur enfant. Des témoins ont également été hués par des groupes d'hommes qui se trouvaient dans la salle.

Des groupes de femmes se sont plaints par écrit au comité du traitement qui leur a été infligé, et d'autres l'ont accusé de parti pris.

La sénatrice libérale Cools, ardente défenseuse des droits des pères, estime que ces plaintes ne sont pas justifiées. « Je crois en une justice pour les hommes et les femmes », a-t-elle déclaré.

La décision de former le comité parlementaire a été considérée comme une concession aux sénateurs, qui ont bloqué l'adoption d'un projet de loi en faveur des enfants. Ce projet de loi prévoyait d'imposer des amendes sévères aux pères qui ne payaient pas la pension alimentaire exigée. Mme Cools veut que les amendes soient retirées du projet de loi.

La coprésidente du comité, la sénatrice Landon Pearson, a présenté des excuses au Comité d'action nationale sur le statut de la femme, la semaine dernière, et précisé que les femmes n'étaient pas les seules à être interrogées avec agressivité.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens favorables à une compensation aux personnes affectées par l'hépatite C avant 1986

La majorité des Canadiens sont favorables à l'extension de la compensation aux personnes infectées par l'hépatite C avant 1986.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont parvenus récemment à un accord sur la compensation à accorder aux personnes atteintes de l'hépatite C, qui ont été infectées par des transfusions de sang contaminé entre 1986 et 1990. L'accord limite l'indemnisation à cette période de quatre ans — une période où le Canada, contrairement aux États-Unis, n'avait pas de méthodes d'analyse pour les dons de sang.

Le gouvernement évalue à 20 000 le nombre des Canadiens infectés de 1986 à 1990, et qui seraient admissibles à une compensation.

Le plan d'indemnisation initial accepté par le gouvernement fédéral et les provinces s'élevait à 1,1 milliard de dollars — 800 millions venant du gouvernement fédéral et 300 millions des provinces.

Toutefois, plusieurs provinces ont demandé depuis que l'indemnisation soit étendue aux victimes qui ont contracté l'hépatite C avant 1986.

La maison Gallup a demandé récemment aux Canadiens d'exprimer leur point de vue sur la question. La grande majorité des personnes interrogées (78 %) estime que l'indemnisation doit être étendue à ceux qui ont été infectés avant 1986. Seulement 14 % croient que cette compensation doit être étendue à d'autres, 8 % des répondants n'exprimant aucun opinion.

Certaines provinces étaient favorables à l'extension de la compensation aux personnes infectées avant 1986 et ont demandé au gouvernement fédéral de fournir cette indemnisation.

Les Canadiens sont favorables à une approche plus coopérative entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Dix-huit pour cent (18 %) pensent que le gouvernement fédéral seul doit assumer la responsabilité, tandis que seulement 1 % demanderaient aux provinces de prendre à leur charge cet effort financier.

Parmi les Canadiens favorables à une extension de l'indemnisation, 73 % croient que toute indemnisation se rapportant à la période avant 1986 doit être partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Dix-huit pour cent (18 %) pensent que le gouvernement fédéral seul doit assumer la responsabilité, tandis que seulement 1 % demanderaient aux provinces de prendre à leur charge cet effort financier.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1005 entrevues téléphoniques effectuées entre le 22 et le 31 mai. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de 3,1 point de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d'erreur pour le Québec est de 6 points de pourcentage, l'échantillon étant de 266 entrevues seulement.

Offre spéciale de votre concessionnaire

LE MEILLEUR CHOIX

Tout le monde a besoin d'une mini-fourgonnette Autobeaucoup de Chrysler. Tout simplement parce que les mini-fourgonnettes Chrysler, les plus vendues au Canada, vous offrent le meilleur choix : empattement court ou long, deux portes coulissantes offertes sur tous les modèles, 37 façons différentes d'organiser l'espace pour le chargement et les passagers, voie large pour une meilleure tenue de route, intérieur spacieux et le plus grand espace de chargement de sa catégorie!

249\$ par mois

* Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 140 \$ Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.



Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1998, ensemble 26 T + GKD, empattement court

- Deux portes coulissantes • Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo • Sièges à roulettes Easy Out**
- Sièges pour 7 passagers • Porte-bagages au toit • Poutres de renfort dans les portes • Verrous à l'épreuve des enfants
- Sacs gonflables de nouvelle génération • Garantie de 3 ans ou 60 000 km

269\$ par mois

* Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 050 \$ Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.



Dodge Grand Caravan SE/Plymouth Grand Voyager SE 1998, ensemble 28D, empattement long

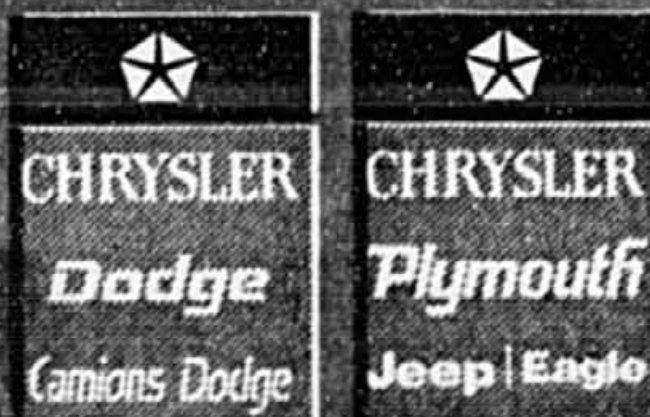
- Deux portes coulissantes • Moteur V6 de 3,3 L • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Insonorisation de luxe • Sièges de luxe pour 7 passagers
- Ensemble éclairage • Porte-bagages au toit • Glaces et verrouillage des portes à commande électrique • Radiocassette AM/FM stéréo • Sièges à roulettes Easy Out**
- Sacs gonflables de nouvelle génération • Poutres de renfort dans les portes • Garantie de 3 ans ou 60 000 km

Plein d'essence* avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf

Programme d'achat pour handicapés physiques
Remise supplémentaire de 750 \$ à l'achat des diplômés**
*Tous les détails chez le concessionnaire

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* S'applique au modèle à empattement long. ** Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12c le km. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. ** Cette offre s'applique aux diplômés de cégep et d'université 1998, 1997 et 1996. * Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf.



Politique

L'UE est mécontente de la législation canadienne sur la pêche

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada pourrait faire face à des mesures de représailles économiques de l'Union européenne s'il ne se débarrasse pas de la législation qui l'a bien servie dans la guerre du flétan contre l'Espagne en 1995, affirme un porte-parole de l'UE.

Bien que le Canada ait proclamé victoire dans ce conflit, l'Espagne n'a toujours pas admis sa défaite, déposant même une plainte contre le Canada devant la Cour internationale de La Haye, avec l'appui des 15 pays membres de l'union économique, a déclaré Florimond van de Velde, un haut responsable au siège de l'UE à Bruxelles.

Et si la réclamation devant la Cour internationale s'avère un échec pour l'Espagne, l'UE envisage des mesures punitives contre le Canada dans le secteur économique, a ajouté M. van de Velde dans une entrevue téléphonique.

L'Espagne conteste la légalité de la Loi sur les pêches côtières invoquée par le Canada lors de la saisie du chalutier espagnol *Estai*, en mars 1995. La loi, adoptée par la Chambre des communes en 1994, donnait au Canada le pouvoir de gestion sur les stocks de poisson à la frontière des eaux canadiennes et internationales.

L'Espagne et l'UE soutiennent que la loi canadienne contrevient à la législation internationale. De son côté, le Canada estime que la Cour internationale n'a aucune juridiction dans ce domaine.

Pour M. van de Velde, cette position ne fait que reporter le problème à plus tard, puisque si le Canada a gain de cause à La Haye, l'UE ne sera pas satisfaite tant que la loi n'aura pas été abolie.

« Si la loi canadienne ne se conforme pas à la législation internationale, l'UE pourrait demander

compensation, ce qui veut dire que d'autres secteurs économiques pourraient avoir à payer pour celui des pêches », a-t-il dit.

À Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Dexter Bishop, a dit ne pas être au courant de quelque mesure de pression que ce soit de la part de l'UE pour faire abolir la Loi canadienne sur les pêches côtières.

M. Bishop a soutenu que la guerre du flétan n'avait en aucun cas causé des dommages durables aux bonnes relations entre le Canada et l'UE; l'Espagne, a-t-il ajouté, recueille peu d'appuis dans sa lutte.

« Plusieurs pays européens sont d'accord avec la position canadienne, à savoir que les stocks de poisson dans l'Atlantique Nord sont dangereusement menacés et doivent être protégés pour survivre », a ajouté M. Bishop.

Mais selon un représentant de l'UE basé à Ottawa, la guerre du flétan a déjà sérieusement envenimé les relations entre le Canada et l'Europe. Le représentant, qui a fait ses commentaires sous le couvert de l'anonymat, a déclaré que le mécontentement européen dans cette affaire a déjà conduit à l'exclusion du Canada dans des pourparlers économiques entre les États-Unis et l'Union européenne.

Le Canada pourrait toutefois abolir la loi controversée si la communauté internationale adoptait des règlements pour protéger les stocks de poisson aux frontières maritimes, a fait savoir un des avocats du Canada à La Haye.

« Dès qu'il y aura en place un système de contrôles multilatéral en haute mer, la nécessité pour le Canada d'avoir une législation dans ce domaine ne tiendra plus », a-t-il dit, lui aussi sous le couvert de l'anonymat.

La Cour suprême penche toujours du même côté, selon une étude

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Depuis 1978, les décisions de la Cour suprême ont une forte tendance à favoriser le gouvernement fédéral au détriment des provinces et surtout du Québec.

C'est ce qui ressort d'une analyse des jugements de la Cour suprême depuis 1978. L'analyse a été effectuée en 1991 par trois juristes québécois, Marc Chevrier, Pierre-Christian Labeau et Henri Brun. Le document, gardé secret depuis, a été obtenu à la suite d'une demande de la Presse Canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information.

L'analyse, menée pour le Secrétariat aux affaires intergouvernementales du Québec, semble confirmer la boutade jadis lancée par le premier ministre québécois Maurice Duplessis : « La Cour suprême, comme la Tour de Pise, penche toujours du même côté : celui d'Ottawa. »

Les trois juristes ont recensé 124 décisions rendues par la Cour suprême entre 1978 et 1990. Il s'agissait de décisions au sujet de la validité et de la constitutionnalité de lois.

La plupart des lois fédérales attaquées devant les tribunaux, soit 70,5 %, ont été déclarées valides par la Cour suprême, un tribunal dont les neuf juges sont nommés par Ottawa. Par contre, seulement

58 % des lois provinciales ont reçu l'aval de la Cour suprême.

La proportion varie selon la province d'origine des lois, note l'étude. La Colombie britannique a vu 69 % de ses lois validées et la province ayant essuyé le plus grand nombre d'échecs est le Québec : seulement 48 % des lois québécoises soumises à l'appréciation de la Cour ont été jugées valides.

« Les chiffres indiquent que le Parlement fédéral a obtenu plus de succès devant la Cour suprême que les législatures provinciales », notent les auteurs de l'étude.

L'analyse des différents dossiers sur lesquels la Cour suprême s'est penchée permet aux trois juristes de conclure que l'équilibre du partage des compétences dans le fédéralisme canadien s'est considérablement transformé depuis 1978, et que « cette transformation s'est faite sur un mode essentiellement centralisateur ».

Par exemple, en matière de santé et de protection de la jeunesse, tout en donnant raison à certaines interventions provinciales, « la Cour s'est empressée de souligner que le fédéral pouvait lui aussi légiférer sur ces questions ».

« En ce qui regarde le territoire provincial, la Cour suprême a maintenu sa jurisprudence antérieure, déjà très centralisatrice », note le document. On cite par exemple la décision de la Cour suprême rendue en 1984 relative-

ment au plateau continental de Terre-Neuve. Tout territoire acquis par le Canada après l'entrée d'une province dans la fédération ne profite pas à cette province, mais devient territoire fédéral.

« C'est dans le domaine de l'économie et de l'environnement que la Cour suprême a modifié le plus fortement la répartition des compétences », toujours en faveur du gouvernement fédéral.

Plusieurs exemples de jugements en matière de taxation, de valeurs mobilières, de transport, de communication sont cités. Tous « témoignent de la préoccupation de la Cour suprême de consolider, d'élargir et d'immuniser les compétences économiques du Parlement fédéral ».

En 1989, dans deux causes, une Cour suprême unanime a reconnu le pouvoir fédéral de légiférer sur le commerce en général, extra comme intraprovincial.

Ces décisions pourraient aller jusqu'à « limiter la capacité des provinces d'avoir recours à leur compétence sur le droit civil et les ressources naturelles pour régler les échanges économiques ». En conclusion, les juristes estiment que les récentes décisions judiciaires de la Cour suprême modifient le partage des compétences pour que « les normes fédérales soient toujours en mesure de l'emporter sur les normes provinciales ».

SOLARIUMS-SPÉCIAUX DU PRINTEMPS
TROIS-SAISONS * QUATRE-SAISONS * GAZEBO-PLUS

DU 1 MAI AU 24 JUIN
50% DE RABAIS SUR NOS STORES RÉFLÉCHISSANTS
FINANCEMENT DISPONIBLE À PARTIR DE 49\$ PAR MOIS
SITE INTERNET ZYTCO.COM
OUVERT LE SAMEDI
TÉLÉPHONEZ SANS TARDER...

Zytco
SPÉCIALISTE DU SOLARIUM

4940 Bois-Franc, St-Laurent, Qc. H4S-1A7
(514) 335-2050
(800) 361-9232

GAZEBO-PLUS
8' x 10' SEULEMENT 2495\$

UNE PLAIE QUI NE GUÉRIT PAS ?
BONNE NOUVELLE

pour les personnes qui présentent une plaie rebelle, lente à cicatriser, causée par un ulcère de jambe d'origine veineuse.

Les cliniques de traitement des plaies peuvent maintenant accélérer la cicatrisation grâce à un substitut biotechnologique de peau vivante.

Pour vous procurer Apligraf et amorcer le processus de guérison, appelez sans frais au **1 877 777-PEAU** dès maintenant. Une infirmière attend votre appel.

Apligraf est un instrument médical.
*Marque de commerce de Novartis Pharma Canada inc.

Apligraf

Réforme de l'aide sociale

LUCIEN BOUCHARD ●
Premier ministre

LOUIS HAREL ●
Ministre d'Énergie, de l'Emploi et de la Solidarité

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)

ACURA
Nouveau!
à Laval

5.8% Sur les Acura 1.6 EL
FINANCEMENT SUR ACHAT

ACURA 1.6 EL
Climatiseur • Radio M/M/F avec lecteur de disques compact • Roues en alliage • Volant garni de cuir • Régulateur de vitesse et bien plus...

278\$ par mois / 48 mois
Transport et préparation INCLUS

Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

ACURA LAVAL

2500, boul. Chomedey, Laval **682.4050**
Intersection de la 440, voisin Carrefour Laval

LEXUS TOYOTA

Vimont sort toutes ses
TOYOTA
sans exception!

NOS PRIX SONT RÉDUITS DE FAÇON DRASTIQUE AFIN DE SORTIR RAPIDEMENT TOUTES NOS TOYOTA EN INVENTAIRE

À Laval c'est Vimont

LEXUS TOYOTA
255, BOUL. ST-MARTIN EST, LAVAL
Tél.: 668-2710 SANS FRAIS 1-800-625-3987

Les élections scolaires

Six fois plus d'anglophones ont voté que de francophones

DENIS ARCAND

Au moins six fois plus d'anglophones que de francophones, en proportion de leur nombre, ont voté aux premières élections des nouvelles commissions scolaires linguistiques, à Montréal.

Déjà à 17 h (deux heures avant la fermeture des bureaux de scrutin) les taux de participation des anglophones étaient nettement supérieurs à ceux des francophones dans les deux commissions anglaises de la région de Montréal. « On n'a pas encore les totaux à la fin de la journée, mais 45 600 électeurs sur 109 418 (41,7 %) avaient déjà voté à 17 h dans la Montreal English Schoolboard, a dit hier à 22 h Bernard Renald, du Bureau du directeur général des élections. Dans la commission scolaire Lester B. Pearson, 29 409 électeurs sur 78 599 (37,4 %) avaient voté à 17 h.

Dans les commissions françaises de Montréal, le taux de participation était de 6,1 % à 17 h.

On pouvait prévoir que la barre des 50 % (à la Montreal English) et celle des 45 % (à Pearson) auront été dépassées. « C'est assez remarquable, compte tenu que le taux de participation des anglophones avait atteint seulement 7 % en 1994 », a noté M. Renald.

Au moment d'aller sous presse, seuls des résultats partiels étaient connus. À la Montreal English, étaient élus à 22 h 40 George Vatikakis (dans la circonscription électorale No 1), Bernie Praw (No 2); Marvin Elsenbaum (No 6); Ronald Patterson (No 7); l'ancien commissaire à la CECM Georges Vogas (No 10); James Symianick (No 12); Luigi Lapolla, un ancien dirigeant du Conseil central des parents de la CECM (No 13); et l'ancien commissaire à Jérôme-Leroy Teđ Donini (No 18), qui s'était opposé à la réforme Marois pour des raisons de taxation. Tous sont des indépendants, sauf M. Lapolla, élu sous la bannière QUEST.

À Lester B. Pearson, étaient élus à 22 h 40 Joel Hartt, l'ancien président de la commission scolaire Lakeshore et ancien vice-président du Conseil scolaire de l'île de Montréal (élu hier dans la circonscription No 15); Howard Solomon (No 8); Sylvia Didonato (No 12); Victor Lévy (No 13); Jo Zemanovich (No 14), qui est directeur des services aux étudiants du cégep Vanier; Cameron W. Sherry (No 20); et l'ancienne commissaire et présidente du Conseil d'orientation à Lakeshore Diane Ratcliffe (No 21). Tous sont des indépendants.

« En raison du grand volume de votes, le dépouillement va se poursuivre très tard (hier soir) et sans doute demain dans certains cas », a dit M. Renald. Les résultats devaient être inscrits au fur et à mesure sur le site internet du DGEQ (www.dgeq.qc.ca).

Le Bureau du directeur général des élections, déjà très critiqué par la communauté anglophone, ne s'y est pas fait que des amis hier. Le personnel d'élection a été débordé et tous les citoyens n'ont pas montré le même degré de patience.

« Beaucoup de gens pensaient encore pouvoir s'inscrire sur place, ce qui n'était pas possible. Certains citoyens sont repartis pas contents », a admis M. Renald. Cependant, la majorité des retards a été causé par des électeurs inscrits par défaut à la liste francophone, mais qui voulaient voter du côté anglophone, a dit Renald: « La chose était possible, mais requerrait des vérifications, donc du temps. »

Environ 3000 personnes ont appelé le centre de renseignements du DGEQ, surtout des anglophones, a dit M. Renald.

Au total, 260 926 anglophones avaient le droit de vote hier, par comparaison aux 2 762 209 francophones inscrits.

Même les comparaisons entre les taux de participation francophone et anglophone ne donnent qu'une partie de la réalité, puisque 57 % des commissaires francophones étaient déjà élus sans opposition, contre seulement 38 % de leurs collègues anglophones. Cela illustre un niveau de participation plus grand à la démocratie scolaire.



Diane Latour Gadbois, présidente de la Commission scolaire Les Écores, qui était à la tête de la Coalition scolaire de Laval, a perdu dans le district (1) Saint-François devant Denis Gervais.



Le chef du Rassemblement scolaire de l'île, Gérard Dalphond, à quant à lui remporté la victoire. Il a défait Madeleine Parent dans le district (10) Auteuil. Cette formation présentait 20 candidats sur 21 et elle en a fait élire 13.

Les électeurs de Laval ont boudé les élections scolaires

Ça ne sert à rien de voter, c'est Québec qui a le dernier mot

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Seulement 9,2 % des personnes éligibles à voter pour choisir les commissaires de la nouvelle Commission scolaire de Laval se sont prévaluées de leur droit.

Depuis hier, on ne retrouve officiellement dans Laval qu'une seule commission scolaire francophone au lieu de trois comme auparavant: dans la partie est, il y avait la CS Les Écores, dans le nord et une partie de l'ouest la CS Des Mille-Îles et dans le sud et l'ouest la CS Chomedey. Cette nouvelle commission scolaire devient la deuxième plus grosse de la province, après Montréal, avec 44 000 élèves et un budget annuel de 230 millions. Les bu-

reaux de scrutin ont fermé à 19 h et à 17 h, le taux de participation n'était que de 6 %.

Le président des élections dans l'île Jésus, André Chabot, a précisé que 17 633 personnes sur une possibilité de 191 140 s'étaient prévaluées de leur droit d'aller voter à cette première.

Diane Latour Gadbois, présidente de la CS Les Écores, qui était à la tête de la Coalition scolaire de Laval a perdu dans le district (1)

Saint-François devant Denis Gervais. La lutte a été très chaude et le gagnant n'a été connu qu'à la toute fin du décompte. M. Gervais a récolté 790 voix contre 753 pour Mme Latour Gadbois.

Le chef du Rassemblement scolaire de l'île, Gérard Dalphond à quant à lui remporté la victoire. Il a défait dans le district (10) Auteuil, Madeleine Parent par 811 voix à 757. Là aussi, il a fallu attendre à toute fin pour connaître le vainqueur. Cette formation présentait 20 candidats sur 21 et elle en a fait élire 13.

Quelques Lavallois rencontrés se sont dits d'avis que ça ne sert à rien d'aller voter car c'est le gouvernement provincial qui avait le dernier

mot dans toutes les décisions. « Prenez le cas de l'École internationale de Laval, les commissaires avaient adopté une résolution pour lui donner un toit permanent, mais à la suite de pression d'un groupe de parents le ministre Ménard (Serge) a convaincu la ministre de l'Éducation de rejeter la décision », a mentionné l'un d'eux.

« C'est la politique qui mène, ça sert à quoi de payer des scrutateurs, des greffiers et dépenser argent et énergie pour des élections scolaires? Nous savons tous que le pouvoir n'est pas local », a soutenu une autre personne qui a préféré faire autre chose par cette journée maussade au lieu d'aller exercer son droit de vote.

Au Québec: seulement 11 % des trois millions d'électeurs ont exercé leur droit

Presse Canadienne

Dans tout le Québec, seulement 11 % des trois millions d'électeurs ont exercé leur droit de vote pour élire un commissaire, soit 6 % de moins qu'en 1994. N'eut été du fort taux de participation enregistré dans les six commissions scolaires anglophones (40 %), la moyenne nationale serait encore plus basse.

Il faut souligner toutefois au moins un îlot de forte participation du côté francophone, soit à Desbiens, au Lac-Saint-Jean, où plus de 52 % des électeurs se sont présentés aux urnes.

Selon la présidente des élections pour la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, Raymonde Turcotte, il pourrait bien s'agir d'un des taux de participation les

plus élevés, sinon le plus élevé au Québec pour des élections scolaires.

Dans la région de La Tuque, les électeurs ont procédé à un grand ménage.

La population de l'ancienne CS du Haut-Saint-Maurice a envoyé un message clair à quatre anciens membres de cette commission scolaire qui ont tous mordu la poussière, et ce de manière très convaincante.

Les données fournies par le Directeur général des élections sont toutefois préliminaires, puisque des problèmes techniques éprouvés dans quelques commissions scolaires n'avaient pas permis de dresser un tableau complet en fin de soirée.

Il faut rappeler que 55,6 % des commissaires ont été élus par acclamation il y a deux semaines. La conversion des commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques n'a donc pas suscité plus d'intérêt chez l'électorat francophone.

Pour Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), le faible taux de participation n'est pas surprenant.



Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

POINTE-DE-L'ÎLE ET MARGUERITE-

Très faible participation dans le reste de l'île

Vincent Artiresi et Carmelle Gadoury élus dans Pointe-de-l'Île

CHRISTIANE DESJARDINS

Les électeurs ne se sont pas bousculés, hier, pour élire leurs commissaires dans les nouvelles commissions scolaires de la Pointe-de-l'île et de Marguerite-Bourgeoys. La première a enregistré un taux de participation de 8,52 %, alors que la seconde a du se contenter de 7,74 %.

Dans la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île, qui regroupe Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Anjou, Saint-Léonard, Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies, Vincent Artiresi, qui occupait le poste de président du Conseil provisoire, a été élu comme indépen-

dant dans son district. Carmelle Gadoury, vice-présidente de ce Conseil provisoire, qui a formé le parti Équipe du Renouveau scolaire, frère jumeau du Regroupement scolaire confessionnel, a elle aussi été élue, avec quatre de ses candidats.

Daniel Renaud, qui préside le Renouveau scolaire de Montréal-Nord a été élu, de même que deux des six autres candidats qui se présentaient sous cette bannière.

La lutte pour la présidence de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île s'annonce chaude. Habitué de régner sur la Commission scolaire Jérôme Le Royer — il en est à

sa quatrième élection — Vincent Artiresi a vu arriver un adversaire de taille en la personne de Carmelle Gadoury, lors de la formation du Conseil provisoire. Des tensions se sont vite développées. Cette dernière était bien décidée à lui ravir le pouvoir, hier, et elle avait fait savoir qu'elle ferait la porte à toutes tractations s'il n'y avait pas de majorité lors de l'élection.

Jusqu'ici, Artiresi avait toujours réussi à négocier sa présidence avec les commissaires élus. C'est loin d'être chose faite pour le moment.

L'élection du nouveau président devrait se faire dans un mois environ.

Le problème de parti ne se pose

pas pour la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys — qui regroupe les francophones d'Outremont et de Verdun à Sainte-Anne-de-Bellevue — et jusqu'à, où tous les candidats étaient des indépendants. Les partis politiques n'ont pas vraiment leur place dans les élections scolaires, est d'avis Catherine Moysan, qui se présentait comme candidate dans le district 21 et qui a été défaite.

Mme Moysan n'était pas tellement étonnée du faible taux de participation. Les gens ne savent pas ce que ça fait un commissaire d'école. Ils ne sont pas conscients des millions qui sont dépensés dans l'éducation...

Le MEMO a bouclé sa traversée du désert

À 20 h 55, le parti apprenait sa victoire aux élections scolaires

MICHÈLE OUIMET

Ils attendaient cet instant depuis 11 ans, onze longues années à ronger leur frein dans l'opposition. Lorsque l'animateur de la soirée a annoncé, à 20 h 55, que le MEMO avait élu suffisamment de commissaires pour prendre le pouvoir de la Commission des écoles de Montréal (CSDM, l'ancienne CECM), la centaine de militants du MEMO, rassemblés au deuxième étage du Marché Maisonneuve dans l'est de Montréal, se sont déchaînés : ils ont applaudi à tout rompre, voire hurlé leur joie. Ils avaient enfin réussi à chasser les catholiques du pouvoir.

Les militants scandaient : Nan, nan, nan, nan, hé, hé, hé, Good-bye RSC.

Le RSC, ou Regroupement scolaire confessionnel, le parti catholique de Michel Pallascio, domine la CECM depuis 1987. En fait, les catholiques dominaient la CECM depuis 1973, mais avec le Mouvement scolaire confessionnel.

Le rassemblement des militants du MEMO avait des allures de fête de famille : atmosphère conviviale, petite bière, bretzels, pinottes et chips sur la table. Les candidats élus arrivaient un à un, heureux de leur victoire ou déçus par leur défaite.

Lorsque la présidente de leur parti, Diane De Courcy, a été déclarée élue, les militants ont lancé des hurrahs.

Parmi les partisans, un groupe de quatre jeunes filles discutaient ferme. Elles avaient travaillé toute la journée dans un bureau de scrutin. Travaillé fort ?

Pas vraiment, ont-elles répondu. « On n'a pas fait grand-chose, a dit Marie-Ève Drouin-Gagné, une jeune fille de 16 ans, fille d'une candidate élue, Francine Gagné. Il n'y a pas grand monde qui sont venus voter. »

Les candidats, défaits et élus, sont montés un après l'autre sur l'estrade, applaudis par les militants. Il y avait les combattants de la première heure, membres fondateurs du MEMO, tels Robert Cadotte, Marcellin Noël, Kenneth George et Diane De Courcy, qui défilaient sur la scène à côté de néophytes qui n'ont jamais goûté à la politique.

Lorsque Diane De Courcy, la nouvelle présidente de la commission scolaire est arrivée au quartier général vers 21 h 30, les militants l'ont chaudement accueilli. Elle est montée sur l'estrade et c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a embrassé, l'un après l'autre, chacun des candidats.

« C'est un moment de grande joie et de récompense de dix ans de travail, a-t-elle lancé à ses militants. On ne peut pas dire qu'on n'a pas fait nos devoirs et nos leçons. »

Pour Diane De Courcy, c'est la fin d'une longue traversée du désert. Elle a salué le travail de son adversaire, en soulignant, souriant en coin, qu'il avait désormais un nouveau travail... dans l'opposition.



Pour Diane De Courcy, chef du MEMO, une victoire depuis longtemps attendue.

PHOTO ERIC SAINT-PIERRE, La Presse

Défaite ressentie amèrement chez les catholiques

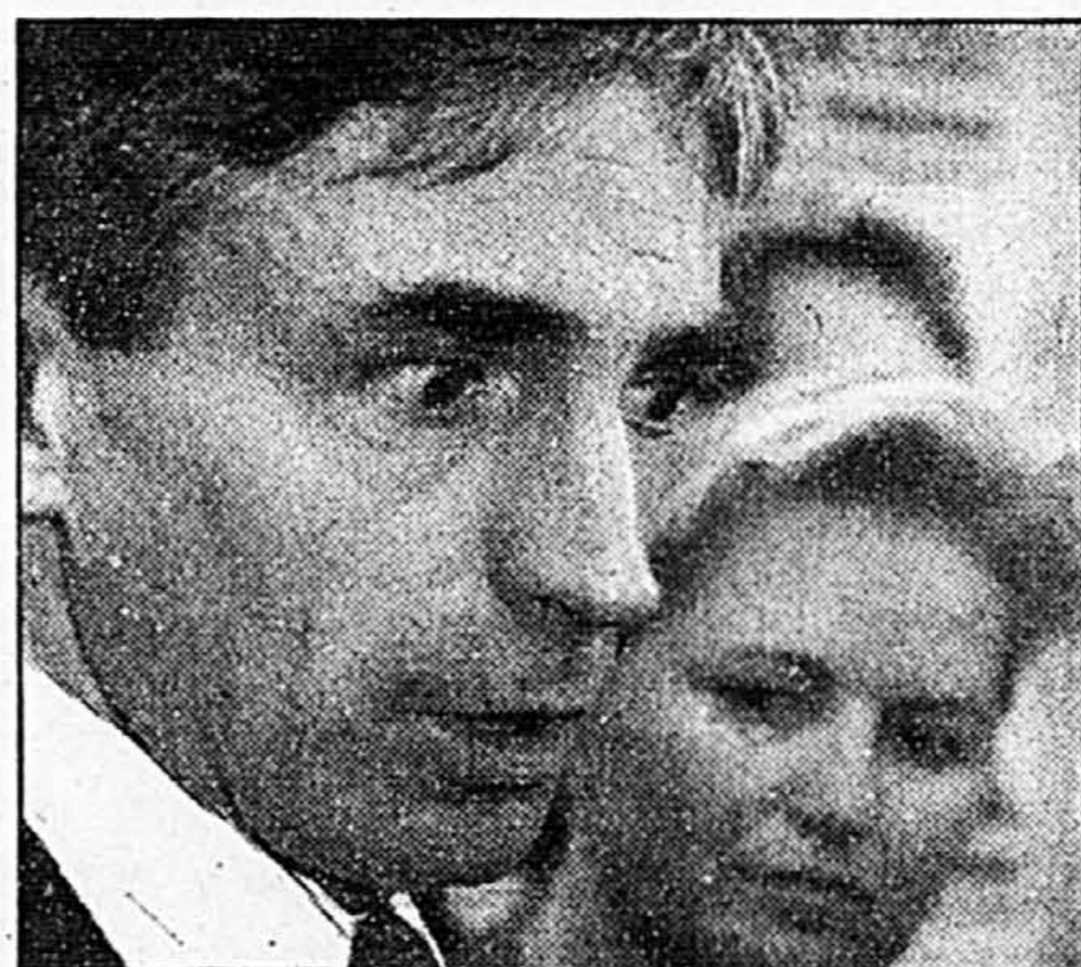
Après un quart de siècle au pouvoir, le parti envisage maintenant la reconstruction

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

On n'a pas sabré le champagne hier, au quartier général du Rassemblement scolaire confessionnel (RSC).

On n'a pas sabré le champagne, mais ce ne sont pas les murs d'un rose drabe, ni les assiettes de chips, ni les verres de plastique qui ont sapé le moral des candidats du parti catholique. Après un quart de siècle à la tête de la plus grosse commission scolaire du Québec, les alliés du RSC ont surtout été contraints d'avalier une amère défaite. Une défaite si dure, que c'est les larmes aux yeux et la voix chevrotante que leur chef Michel Pallascio est finalement apparu devant eux, longtemps après que les militants du MEMO eurent commencé à crier victoire.

« Nous poursuivrons inlassablement le



Michel Pallascio n'en croyait pas ses yeux.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

travail que nous avons accompli dans un autre contexte », a tout de même promis le chef déchu, lui-même réélu dans Cartierville.

Attendu vers 20 h 30, M. Pallascio est resté introuvable jusqu'à 21 h 15, pendant qu'on donnait les seules bonnes nouvelles aux militants tranquillement attroupés. Un à un, les noms des six candidats rescapés ont fusé sous les applaudissements. Puis, plus rien.

« Dès le début, on le savait. Avec l'expérience, c'était clair dès que les résultats ont commencé à rentrer, mais il ne fallait pas décourager les gens... », a ensuite admis l'organisateur du candidat défait Jean Trottier, un vétéran de la politique municipale et scolaire, qui avait même pris l'initiative de prêter ses bureaux pour la soirée électorale d'hier...

Malgré leur déception soudaine, les militants n'ont pas hésité à scander le nom de Michel Pallascio et à l'applaudir à tout rompre, lui arrachant ses premiers sourires... et

ses premières larmes.

Tout aussi abattu, même s'il a lui aussi regagné son siège de Ville-Émard / Côte-Saint-Paul, le candidat Benoît Renaud a été plus explicite.

« Quand tu es réélu, la déception est moins pire, c'est certain, mais c'est comme si tu faisais partie d'une famille et que tes autres frères et soeurs ne sont plus là. »

Et à quoi attribuer leur débandade ? « Ils ont peut-être mené une campagne comme dans les années 1980 et mis encore le paquet sur la professionnalisation, alors que j'ai essayé de montrer que notre dernier programme n'a rien d'archaïque », continue le jeune homme.

Lui-même interrogé sur les causes de sa défaite, M. Pallascio est resté évasif. « Vous savez, les résultats sont très serrés et le taux de participation est bien faible. Il va falloir analyser tout ça... »

Résultats dans la région de Montréal

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

- Quartier 1: Michel Pallascio, RSC
- Quartier 2: Guy Vidal, MEMO
- Quartier 3: Diane De Courcy, MEMO
- Quartier 4: Jacques Pelletier, RSC
- Quartier 5: Guillaume Vaillancourt, MEMO
- Quartier 6: Kenneth George, MEMO
- Quartier 7: Adéline D'Opéra, RSC
- Quartier 8: Stéphane Deschênes, MEMO
- Quartier 9: Colette Provost, MEMO
- Quartier 10: Lyn Faust, RSC
- Quartier 11: Benoît Bessette, RSC
- Quartier 12: Francine Gagné, MEMO
- Quartier 13: Robert Cadotte, MEMO
- Quartier 14: Marcellin Noël, MEMO
- Quartier 15: Paul Trottier, MEMO
- Quartier 16: Louise Mainville, MEMO
- Quartier 17: Normand Gaona, MEMO
- Quartier 18: Alifa Maaninou, MEMO
- Quartier 19: Jacqueline Montpetit, MEMO
- Quartier 20: Benoît Renaud, RSC
- Quartier 21: Luc Gaudette, MEMO

- Quartier 2: Gilles Dion
- Quartier 3: Henri-Paul Ménard
- Quartier 4: Claude Préville
- Quartier 5: Mariette Jacques*
- Quartier 6: André Béliste
- Quartier 7: Diane Gauthier
- Quartier 8: Vincent Arciresi
- Quartier 9: Fernando Barberini
- Quartier 10: Diana Moschella
- Quartier 11: Massimo Pacetti
- Quartier 12: Vincenzo Galati
- Quartier 13: Daniel Renaud
- Quartier 14: Giuseppina Marabella
- Quartier 15: Jean-Paul Brousseau
- Quartier 16: Chantal Rossi
- Quartier 17: Lynn Boulterice
- Quartier 18: André Blanchard
- Quartier 19: Lia Campese
- Quartier 20: Michel Allard
- Quartier 21: Carmelle Gadoury

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGOYS

- Quartier 1: Jo-Anne Bolger Richard
- Quartier 2: Nicole Pichette*
- Quartier 3: Favez Gennaoui
- Quartier 4: Diane Lamarche-Venne*

- Quartier 5: Taki Kérimian*
- Quartier 6: Jean-Marc Crête
- Quartier 7: Ghislaine Bérubé
- Quartier 8: Claude Côté
- Quartier 9: Claire Martineau
- Quartier 10: Marie-Thérèse Bonnici
- Quartier 11: Jean-Guy Duclos*
- Quartier 12: Léo Pétrin
- Quartier 13: Michel Ménard
- Quartier 14: Suzanne Tétréault
- Quartier 15: Sonia Gagné Lalonde
- Quartier 16: José-Claire Gingras
- Quartier 17: Jacques Mongeau*
- Quartier 18: Louise Carrier
- Quartier 19: Djamel Benyekhlef*
- Quartier 20: Michel Lemay
- Quartier 21: Ubald Marcoux

COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

- Quartier 1: Denis Gervais
- Quartier 2: Pierre Spérano
- Quartier 3: Sylvie Emmond
- Quartier 4: Louise Campeau*
- Quartier 5: Pierre Bédard
- Quartier 6: Chantal Desjardins
- Quartier 7: Michel Laurin

- Quartier 8: Pierre Bourgeois
- Quartier 9: Ginette Charland
- Quartier 10: Gérard Dalphon
- Quartier 11: Maureen Cyr
- Quartier 12: Joane Tanguay
- Quartier 13: Claude Montpetit
- Quartier 14: Spiros Fengos*
- Quartier 15: Serge Fafard
- Quartier 16: Patricia Khawam
- Quartier 17: Geneviève Asselin
- Quartier 18: Denise Fillion Chalfour
- Quartier 19: Danielle Dumas
- Quartier 20: Lucie Méthot Vaillancourt
- Quartier 21: Francine Charbonneau

COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS

- Quartier 1: Micheline Riopel*
- Quartier 2: Suzette Lalonde*
- Quartier 3: France Tremblay
- Quartier 4: Laurence Duval
- Quartier 5: André Héroux
- Quartier 6: Jean Goyer
- Quartier 7: André Mayer
- Quartier 8: Gisèle Larouche
- Quartier 9: Richard Leroux
- Quartier 10: Yves St-Denis

- Quartier 11: Gaétane Dubé-Lamarche
- Quartier 12: Manon Delisle
- Quartier 13: Lucette Whittom
- Quartier 14: Germain Latendresse
- Quartier 15: André Gauthier
- Quartier 16: Michèle Ross
- Quartier 17: Daniel Thiffault
- Quartier 18: Francine Rouillard
- Quartier 19: Lorraine Depelteau
- Quartier 20: Mario Harvoy
- Quartier 21: Louis-Georges Boissy

COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

- Quartier 1: Pierre Venne*
- Quartier 2: Claude Girard*
- Quartier 3: Paulo Gervais
- Quartier 4: Lucie Bélanger
- Quartier 5: Marinella De Olivera*
- Quartier 6: Michel-D. Lapiana*
- Quartier 7: José Bergeron-Charrette*
- Quartier 8: Elizabeth Dubé
- Quartier 9: Hélène Vigneault*
- Quartier 10: Estelle Labelle*
- Quartier 11: Dominique Béliste*
- Quartier 12: Louise Gauthier
- Quartier 13:

- Thérèse Lessard-Cartier
- Quartier 14: Jeanne d'Arc Duval-Paquette
- Quartier 15: Ginette Cyr
- Quartier 16: Réjean Goyette*
- Quartier 17: Alain Portelance
- Quartier 18: Claudine Gravel
- Quartier 19: Gilles Turcotte
- Quartier 20: Lyne Rémillard*
- Quartier 21: Lyne Deschamps

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

- Quartier 1: Lise Larouche*
- Quartier 2: Claude Denis
- Quartier 3: Claudine Blondeau*
- Quartier 4: Marie-Claire Giguère*
- Quartier 5: Serge Dulude*
- Quartier 6: Michel Chamberland
- Quartier 7: Pierre Hurtubise
- Quartier 8: Serge Mainville
- Quartier 9: Normand Héroux
- Quartier 10: Ginette Lechasseur*
- Quartier 11: Yves Langevin
- Quartier 12: Carole Marchand*
- Quartier 13: Robert Filteau
- Quartier 14: Nicole Leblanc
- Quartier 15: Lucie Désilets
- Quartier 16:

- Francine Chabot
- Quartier 17: Fernande Leblanc Sénéchal
- Quartier 18: Louise Emery
- Quartier 19: Jean Létourneau
- Quartier 20: Colette Larose
- Quartier 21: Gladys Quintal

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

- Quartier 1: Manon Handfield
- Quartier 2: Jean-François Rabouin*
- Quartier 3: Jean-Louis Lachapelle*
- Quartier 4: Michel Pépin*
- Quartier 5: Denise Grégoire*
- Quartier 6: Suzanne Chartrand
- Quartier 7: Luce Deschênes Damian
- Quartier 8: Marc-André Lehoux
- Quartier 9: André McNICOLL*
- Quartier 10: Louise Legault Choquette*
- Quartier 11: Yves Ballard
- Quartier 12: Paul St-Onge
- Quartier 13: Yvan Noël*
- Quartier 14: Hugnette Thérien*
- Quartier 15: Alain Villemure*
- Quartier 16: Gabriel Ducharme*
- Quartier 17: Pierre Diamond
- Quartier 18: Hélène Bergerge
- Quartier 19:

- Alain Langlois*
- Quartier 20: Lyne Tessier
- Quartier 21: Mireille Charbonneau

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNERIES

- Quartier 1: Hélène Cormier Langlais*
- Quartier 2: Micheline Patenaude Fortin
- Quartier 3: Claudine Laviguer
- Quartier 4: Alice Savoie Girard*
- Quartier 5: Françoise Théoret*
- Quartier 6: Claire Labelle*
- Quartier 7: Marie Louise Kernés*
- Quartier 8: Luc Chartier*
- Quartier 9: Jacques Caron
- Quartier 10: Jean Vendette*
- Quartier 11: André Dugas
- Quartier 12: Alban Synnott
- Quartier 13: Sylvie Provost-Huot
- Quartier 14: Solange Couture Dubé
- Quartier 15: Linda J. Crevier
- Quartier 16: Gabriel Carrière
- Quartier 17: Johane Chevrier*
- Quartier 18: Denise Bigonnesse
- Quartier 19: Lise Beauchamp Brisson*
- Quartier 20: Pierre Vocino
- Quartier 21: Yvon Derome

*Élu(e) par acclamation

L'intégration ne se fait pas toujours sans heurts dans les hôpitaux

MARIE-FRANCE LÉGER

L'intégration des services ne se fait pas toujours sans heurts dans les hôpitaux fusionnés. Patrice Bourgoïn y a goûté récemment. Traité à l'urgence de l'Hôpital général de Montréal pour un coude disloqué, il a dû se battre pour voir un orthopédiste au Royal Victoria parce que personne n'avait transféré son dossier médical...

Depuis un an, en effet, les services en orthopédie sont officiellement transférés à l'Hôpital général. Mais faute de place, certains cas de clinique externe sont encore suivis au Royal Victoria deux jours par semaine.

M. Bourgoïn a été soigné à l'urgence de l'Hôpital général la veille de la fête de Dollard après une chute en patins à roulettes. « Je me suis réveillé après qu'on m'ait posé un plâtre. Je ne savais pas si c'était cassé ou non. On m'a dit de prendre ensuite le plus vite possible un rendez-vous en clinique externe pour voir un orthopédiste. »

Arrive le jour dit, environ une semaine plus tard, et M. Bourgoïn se présente à la réceptionniste de la clinique externe du

Royal Victoria comme on le lui avait indiqué. Malheur, on lui demande s'il a son dossier parce qu'on n'a rien à son nom. Comme il répond par la négative, on le prie de retourner chez lui jusqu'au prochain rendez-vous, le temps de retracer son dossier.

« J'ai crié. Je ne pouvais pas repartir chez moi sans savoir ce que j'avais. J'ai même proposé de payer un messenger pour transférer mon dossier de l'Hôpital général, mais il n'ont pas voulu », a expliqué M. Bourgoïn.

Futé, le jeune homme a réussi à contacter les archives de l'Hôpital général. Le technicien de service est allé gentiment chercher le dossier à l'urgence et le lui a télécopié au Royal Victoria.

Mais il manquait encore les radiographies, des documents qui se faxent assez difficilement... Le personnel du Royal Vic, navré de ce qui arrivait — selon M. Bourgoïn, en effet, au moins deux autres personnes dans la salle d'attente étaient dans la même situation —, a demandé de nouvelles radiographies. « Belle économie, le virage ambulatoire, si on est obligé de refaire les mêmes radiographies », a déploré le patient.

M. Bourgoïn assure que les employés sont demeurés très aimables et semblaient sincèrement désolés de la situation.

Une responsable aurait même souligné que la chose se produisait fréquemment parce que les budgets de la messagerie étaient insuffisants. « Moi, j'ai crié et je me suis débrouillé. Mais une personne âgée ou timide aurait été obligée de repartir chez elle sans service », a-t-il dénoncé.

Pourtant, la porte-parole du Centre universitaire de santé McGill, Chantal Beauregard, assure que « le mécanisme de transfert d'urgence » des dossiers est en place et qu'il y a sans doute eu un problème de communication entre le patient et l'employé qui a pris le rendez-vous au Royal Vic.

« C'est soit le patient qui n'a pas dit qu'il venait de l'Hôpital général ou le préposé qui ne lui pas demandé... »

Malgré tout, le CUSM attend beaucoup du prochain système informatique qui fera en sorte de relier convenablement les quatre hôpitaux affiliés à McGill : Royal Victoria, Général de Montréal, Hôpital neurologique et Hôpital de Montréal pour enfants.



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Victime d'une fusion hospitalière incomplète, Patrice Bourgoïn s'est quand même débrouillé pour retrouver son dossier médical.

Windstar GL 98

Espace **Luxe** **Puissance**
Sécurité



Au meilleur prix

AVANTAGES
24
MOIS
LOCATION

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MEILLEUR	
MISE DE FONDS en premier paiement	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
2995\$	269\$
1995\$	319\$

LOCATION SANS COMPARTI DISPONIBLE

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

Groupe d'équipements préférés 357B

269\$ PAR MOIS*

- ✓ 4 fauteuils Capitaine
- ✓ Climatiseur
- ✓ 7 passagers
- ✓ Jantes en aluminium de 15 po
- ✓ Freins ABS aux 4 roues
- ✓ Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- ✓ Volant réglable avec programmeur de vitesse

- ✓ Groupe d'équipements électriques : verrouillage des portes, rétroviseurs et lève-glaces
- ✓ Siège du conducteur basculant/coulissant
- ✓ Glaces unidirectionnelles
- ✓ Porte-bagages
- ✓ Radio AM/FM stéréo/cassettes
- ✓ Groupe éclairage
- ✓ Tapis avant/arrière

Ou **20 195\$****
pour le groupe d'équipements préférés 350B

- ✓ Moteur V6 de 3 litres
- ✓ Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée
- ✓ Deux sacs gonflables
- ✓ Freins ABS aux 4 roues
- ✓ Radio AM/FM stéréo

- ✓ Glaces teintées
- ✓ Climatiseur
- ✓ Groupe d'équipements électriques : verrouillage des portes, rétroviseurs et lève-glaces



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



Photo à titre indicatif seulement.

*Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

**Transport (895 \$), immatriculation et taxes applicables en sus.

Offres d'une durée limitée

La dernière sortie de Tabarly

Un homme à la mer : parfois, des miraculés

Agence France-Presse
PARIS

Par pudeur, les marins n'apprécient guère d'évoquer les risques qu'ils encourent, le premier étant la chute à la mer, accident dont a été victime Éric Tabarly, et auquel ont notamment survécu Pierre Follenfant et Alain Gautier.

Il est vrai, comme le souligne à l'AFP Jean-François Deniau, marin, ancien ministre et membre de l'Académie française, que « quand on part, on ne sait ce qui va se passer ».

Par superstition, les navigateurs n'imaginent pas le pire. Officiellement. Ou ils en parlent froidement, à l'image de l'un d'eux lançant à la veille du départ d'une Route du Rhum : « Regarde bien ces bateaux ; un ou deux ne reviendront pas... »

Par confort, mais aussi par défi, la majorité d'entre eux oublie l'usage de leur ligne de vie, le harnais de sécurité dont on passe le mousqueton autour d'un câble qui court le long du pont. Quant aux gilets de sauvetage, ils ne servent généralement qu'au cours de l'inspection des Affaires maritimes...

Ce n'est pas dans la tempête que, ces dernières années, les chutes se sont avérées les plus fréquentes. Dans ce cas, la concentration est maximale. En revanche, celles-ci surviennent souvent lors de manoeuvres devenues routinières.

Deux skippers français de renom, Pierre Follenfant et Alain Gautier sont tombés à la mer alors qu'ils disputaient la Solitaire du Figaro, classique de course au large. Le premier a crié, comme Éric Tabarly, et attiré, par

le plus grand des hasards, l'attention d'un autre concurrent, son compatriote Olivier Moussy, au beau milieu d'une nuit d'été, en Manche. Les coureurs considèrent qu'un miracle s'est alors produit, en la circonstance, tant les chances de voir survenir un autre bateau étaient minces.

Quelques mois plus tard, Moussy, qui avait hérité du surnom de « Saint-Bernard » des mers, après avoir secouru un marin australien, au cours d'une Transat, a disparu à son tour en Manche. Il a coulé à pic, sous les yeux horrifiés de ses équipiers, tandis qu'il bricolait, assis sur un flotteur de son trimaran, à la veille de l'arrivée de la course Québec-Saint-Malo.

Même les plus habiles régatiers, à l'image d'Halvard Mabire, qui n'a pu récupérer son équipier Daniel Gilard dans La Baule-Dakar, en plein jour, doivent avouer leur impuissance. La vitesse des multicoques auxquelles s'ajoutent les difficultés d'un virement de bord font que la trace de l'homme à la mer s'efface quasi instantanément, faute de repères.

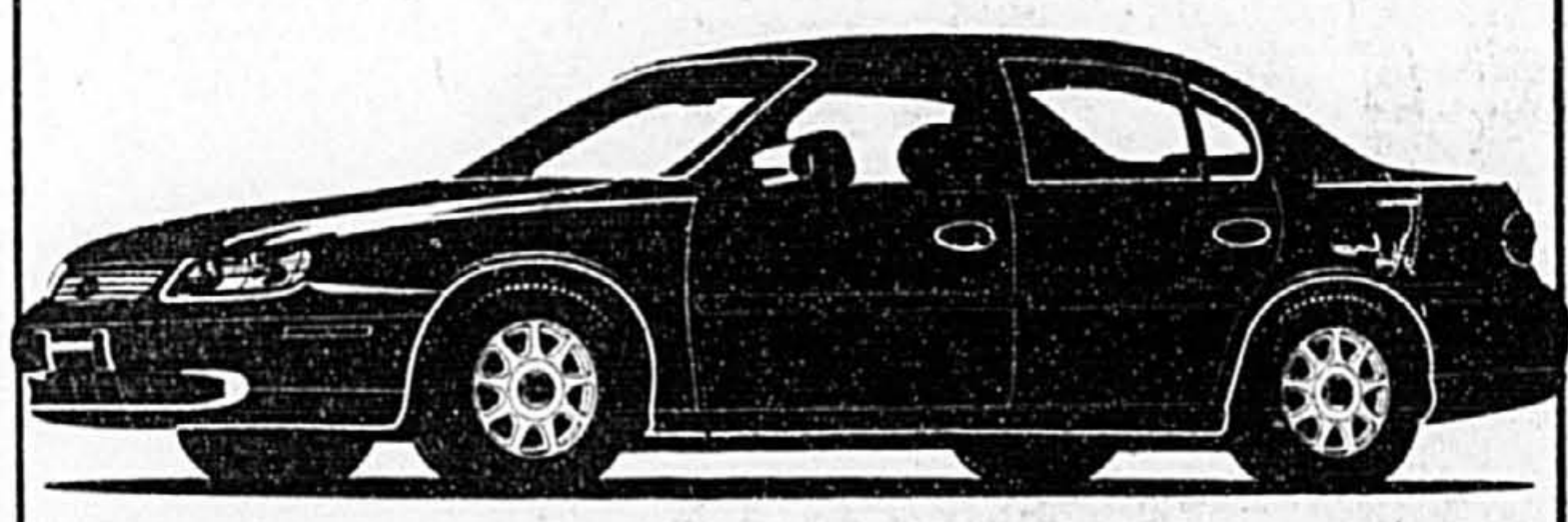
De plus, l'état de la mer et sa température se conjuguent le plus souvent pour s'opposer aux efforts des meilleurs nageurs, empêtrés dans des cirés, porteurs le plus souvent de bottes les entraînant inexorablement vers le fond.

Alain Gautier, bien qu'en tenue estivale, se souvient avoir « essayé de nager » pour rattraper son bateau. « Mais, se souvient-il, je me suis vite rendu compte qu'il n'y avait aucune chance... »

4.8% Notre offre est simple ! Le meilleur prix possible. VÉHICULES À LIQUIDER

SURPLUS D'INVENTAIRE

METRO 98 # 81185 • 5 vit.	209\$ [†] par mois	TRACKER décapotable 98 # 81778 • 4 cyl. • 5 vit.	239\$ [†] par mois
METRO 95 # P0107 • 5 vit.	7 995\$ [†]	TRACKER 4 portes 98 # 81811 • 4x4 • 5 vit.	279\$ [†] par mois
METRO 98 # 81839 • 5 vit.	10 998\$ [†]	PICK UP 1/2 T. 95 # L0090 • V6 • Auto.	14 995\$ [†]
METRO BERLINE 98 # 81880 • 4 cyl. • 5 vit.	11 998\$ [†]	PICK UP 1/2 T. 4x4 97 # L0074 • V6 • Auto.	19 995\$ [†]
CAVALIER Z22 98 # 81165 • 4 cyl. • 5 vit.	228\$ [†] par mois	PICK UP 1/2 T. W/T 98 # 81998 • V6 • Auto.	298\$ [†] par mois
ESCORT FAMILIALE 95 # P0095 • Auto. • A.C.	11 995\$ [†]	PICK UP 1/2 T. cab. all. # 81534 • V8 • Auto.	329\$ [†] par mois
CAVALIER 95 # L0094 • 4 cyl. • AM/FM cass.	9 995\$ [†]	LUMINA APV 95 # P0076 • 7 pass. • V6	13 995\$ [†]
CAVALIER BERLINE 97 # P0103 • Auto. • A.C.	14 995\$ [†]	PONTIAC Transport 95 # P0062 • 7 pass. • V6 • A.C.	14 995\$ [†]
CAVALIER Z22 98 # 81165 • 4 cyl. • 5 vit.	13 995\$ [†]	VENTURE 97 # P0098 • 7 pass. • A.C.	19 997\$ [†]
SUNFIRE GTO 97 # P0097 • Auto. • A.C.	14 995\$ [†]	VENTURE 98 # 81672 • 7 pass. • A.C.	328\$ [†] par mois
CAVALIER Z24 96 # L0030 • Groupe élec.	14 995\$ [†]	OLDSMOBILE Silhouette 98 # 81409 • Allong. • Tout équipé	399\$ [†] par mois
CAVALIER LS 98 # 81530 • Auto. • A.C.	268\$ [†] par mois	ASTRO 97 # P0083 • 6 pass. • Groupe élect.	19 997\$ [†]
MALIBU 98 # 81328 • Auto. • A.C.	298\$ [†] par mois	ASTRO 98 # 81662 • V6 • Auto. • A.C.	369\$ [†] par mois
MONTE-CARLO LS 98 # 81019 • Tout équipé	369\$ [†] par mois	ASTRO 4x4 98 # 81315 • V6 • Tout équipé	499\$ [†] par mois



LUMINA 95 # L0041 • V6 • Auto. • A.C.	13 995\$ [†]	ASTRO Cargo 98 # 81851 • V6 • Auto.	20 998\$ [†]
LUMINA LS 97 # P0104 • Tout équipé	18 997\$ [†]	SAFARI Cargo 93 # P0117 • V6 • Auto.	10 995\$ [†]
GRAND PRIX SE 97 # P0080 • Tout équipé	21 997\$ [†]	EXPRESS Cargo 98 # P49372 • 3/4 tonne • V8	25 998\$ [†]
LUMINA LS 98 # 81016 • V6 • Groupe élec.	369\$ [†] par mois	TAHOE LT 4 portes 98 # 81003 • 4x4 • Int. cuir	639\$ [†] par mois
OLDSMOBILE Delta LS 98 # 81483 • V6 • Tout équipé	529\$ [†] par mois	SUBURBAN LT 98 # 81004 • 4x4 • V8 • Int. cuir	759\$ [†] par mois
OLDSMOBILE Intrigue 98 # 81999 • V6 • Tout équipé	349\$ [†] par mois	GRAND-AM SE 96 # P0086 • V6 • Groupe élec.	13 995\$ [†]
BLAZER 2 portes 95 # L0101 • 4x4 • V6	19 995\$ [†]	GRAND-PRIX SE 95 # 10106 • V6 • Groupe élec.	14 995\$ [†]
BLAZER 2 portes 98 # 81866 • 4x4 • V6	378\$ [†] par mois	OLDS Delta 94 # P0117 • V6 • Groupe élec.	13 995\$ [†]
JIMMY SLT 4 portes 95 # P0115 • 4x4 • Int. cuir	21 997\$ [†]	PICK UP Silverado 95 # L0077 • 4x4 • Z71 • Cab. allongée	23 995\$ [†]
BLAZER 4 portes 98 # 81561 • 4x4 • A.C. • Groupe élec.	439\$ [†] par mois	PICK UP Silverado 94 # 81449 • 4x4 • Sportside	17 995\$ [†]

DÉCARIE
CHEVROLET OLDSMOBILE

On n'y va pas par quatre chemins !

925, boul. Marcel-Laurin Saint-Laurent (Québec)
(514) 744-6401
Site Web: www.decariechevrolet.com

l'événement Mille-Isles Auto, quand c'est gros...

C'est gros!

0% d'intérêt \$ dépôt \$ comptant

Oui! Jusqu'au 19 juin profitez au maximum de la location 36 mois à 0% D'INTÉRÊT sur toutes PONTIAC SUNFIRE '98 uniquement chez Mille-Isles Auto à St-Eustache

Mille-Isles Auto
PONTIAC BUICK CADILLAC GMC

565, boul Arthur-Sauvé, Saint-Eustache 473.4624
Au nord de la 640, face à l'hôpital

Ce financement est applicable sur toutes les Sunfire en inventaire. Les prix affichés incluent le transport, la préparation, les taxes et 20.000 km par année. Sur approbation du crédit GMAC. Cette promotion se termine le 19 juin 1998, à vous d'en profiter!

SERVICES À DOMICILE

OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

UNE SEMAINE SEULEMENT!

Qualité, service et prix avantageux à la Baie

Rabais de 50%

19\$ une pièce et un vestibule nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 40\$

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

69\$ 6 pièces et un vestibule nettoyés à la vapeur
Notre prix ord. : 93\$

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.

Nettoyage de meubles au choix

69\$ un canapé et 2 fauteuils ou un canapé et une causeuse nettoyés à la vapeur

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.

Appellez du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal (514) 339-5420 Trois-Rivières (819) 378-8480
Sherbrooke (819) 820-1417 Drummondville/Victoriaville .. (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attaché. Renseignez-vous sur notre troussé de détachage Stainsolutor™. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Les offres expirent le 20 juin 1998.

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devpo.org

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

La dernière sortie de Tabarly

Vive émotion après la disparition du célèbre navigateur

Associated Press
PARIS/MILFORD HAVEN

Les recherches aériennes ont continué toute la journée d'hier au large du Pays de Galles, mais dès la mi-journée la Marine nationale française avait perdu tout espoir de retrouver vivant Éric Tabarly, dont la disparition a ému la France entière.

Le plus célèbre navigateur français est tombé à l'eau pendant une manœuvre sur son « Pen Duick » dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit, à environ 40 milles (75 km) au sud-ouest de Milford Haven. Selon le photographe Erwan Quéméré, un de ses équipiers, Tabarly a été heurté par la « corne » de grand-voile, un bout de

bois qui tient le haut de la voile principale de « Pen Duick », alors qu'il manoeuvrait pour envoyer la voile de gros temps.

Les recherches menées par les garde-côtes britanniques et la Marine française n'ont pas permis de le retrouver.

La Marine nationale a également dépêché un patrouilleur, qui devrait arriver dans la mer d'Irlande ce matin pour tenter de retrouver le corps du capitaine de vaisseau Éric Tabarly.

Après avoir passé la nuit dans un hôtel de Milford Haven, les quatre équipiers d'Éric Tabarly, trois hommes et une femme très éprouvés par la disparition de leur ami, devaient rentrer hier en France.

L'un d'entre eux, le photographe Erwan Quéméré, a accepté avec l'accord de Jacqueline Tabarly, veuve du navigateur, de revenir sur les circonstances de la disparition. Parti de Newlyn, à l'extrémité ouest de la Cornouaille, vendredi en fin de matinée, « Pen Duick » faisait route vers le nord pour rallier Belfast (Irlande du Nord).

« Le vent forçant progressivement, à 23 h 30 Éric Tabarly décide d'amener la grand voile, de gréer la voile de gros temps. Il demande à tout l'équipage d'être à la manœuvre », a raconté Erwan Quéméré.

« À la fin de l'affalage de la corne, alors qu'on allait la saisir, un coup de roulis a provoqué un balancement de tribord sur babord.

Éric, se trouvant à ce moment-là en train de saisir la voile debout sur le capot de descente, a été heurté par la corne à hauteur de poitrine et projeté à la mer sur babord », a-t-il ajouté.

L'équipage a aussitôt jeté à l'eau une bouée fer de cheval, mais on ignore si le navigateur a pu s'en saisir. Tout en commençant les recherches au moteur, les équipiers de « Pen Duick » ont tenté d'alerter les secours en lançant deux fusées de détresse et des appels sur VHF portable (radio haute fréquence de faible portée utilisée par les navigateurs), sans obtenir de contact.

À 7 h du matin samedi, « Pen Duick » a croisé un voilier australien, le « Longoborda », et un navi-

re de commerce, qui ont alerté les garde-côtes. Mais il était sans doute déjà trop tard pour retrouver vivant Tabarly, 66 ans, tombé sans gilet de sauvetage dans une eau à environ 11 degrés.

Trente-six heures après les faits, les habitants de Bénodet (Finistère), port d'attache de « Pen Duick », n'arrivaient toujours pas à croire à la disparition du plus célèbre navigateur français, qui avait élu domicile il y a une quinzaine d'années sur les rives de l'Odet.

Comme chaque dimanche, les plaisanciers sont sortis en mer. « La vie continue. Pour Tabarly aussi les bateaux ne s'arrêteraient pas aujourd'hui », a commenté une femme les larmes aux yeux, avant d'embarquer.



Antoine et Candida Costa, qui accompagnaient Éric Tabarly lors de son dernier voyage, quittent le poste de police de Milford Haven après avoir répondu aux questions des enquêteurs.

On se refroidit 25 à 30 fois plus vite dans l'eau

Agence France-Presse
RENNES

Le docteur Jean-Yves Chauve, médecin français des navigateurs dans les courses océaniques, a souligné hier qu'un homme à la mer se refroidissait entre 25 et 30 fois plus vite dans l'eau que dans l'air ce qui réduisait d'autant les chances de survie.

« Les chances de survie pour un homme habillé dans une eau à 11 degrés n'excèdent pas 6 heures », dit-il évoquant son compatriote Éric Tabarly tombé à l'eau au large des côtes du Pays de Galles dans la nuit de vendredi à samedi.

« L'homme qui tombe à la mer constitue la première cause de décès chez les navigateurs », explique le médecin spécialiste du monde maritime. « Même dans des conditions de navigation classique, il est extrêmement difficile de récupérer quelqu'un. »

Selon le docteur Chauve, « dans une mer agitée, le plus difficile est de se maintenir à la surface alors qu'on est coiffé en permanence par les vagues. La mort peut alors venir autant par noyade que par hypothermie. Dans ce dernier cas, l'organisme commence à se défendre contre le froid et l'engourdissement se fait tout doucement ».

Le Pen Duick continue

Agence France-Presse
MILFORD HAVEN

Le Pen Duick poursuivra sa route vers Fairlie en Écosse, comme l'avait prévu Éric Tabarly avant sa disparition en mer, selon la volonté de Jacqueline Tabarly, son épouse, a annoncé Erwan Quéméré, qui se trouvait à bord lors du drame.

Un équipage devrait arriver aujourd'hui à Milford Haven (Pays-de-Galles) pour prendre en charge le Pen Duick et appareiller vers

Fairlie pour participer au centenaire des plans Fife, à savoir ces bateaux construits selon les plans de l'architecte écossais William Fife Junior, et dont Pen Duick est le plus célèbre des « survivants ».

Erwan Quéméré, 63 ans, photographe de mer, a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il rentrerait hier soir à Paris, mais que ses trois compagnons, qui naviguaient sur le Pen Duick, resteraient encore une nuit à Milford Haven, pour attendre l'équipage.

Fido vous présente
SES petits.

Nouveau

Nokia 6190
bimode

250\$

Accès au réseau SCP Fido® et à un réseau analogique national

Pile ultraperformante

- Jusqu'à 5 heures de conversation continue en mode SCP
- Jusqu'à 11 jours d'autonomie en mode veille SCP

Puce: 25\$



Choix de forfaits

400 minutes 40\$ par mois 100 minutes 20\$ par mois

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

Pour plus de renseignements sur le prix du permis SCP et des Services personnalisés, ainsi que sur les frais d'interurbain et d'itinérance, passez au point de vente Fido de votre choix.

www.fido.ca

Ericsson 388

75\$

Accès au réseau SCP Fido

- Jusqu'à 140 minutes de conversation continue
- Jusqu'à 28 heures d'autonomie en mode veille

Puce: 25\$

fido

C'EST VOUS
LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



La dernière sortie de Tabarly

Le plus grand de tous les skippers de la course au large

RÉAL BOUVIER
collaboration spéciale

Éric Tabarly, le plus grand de tous les skippers de la course au large, n'est pas le premier à disparaître en mer en passant par-dessus bord sur un voilier. Le Québécois Gerry Roufs disparu dans le Pacifique-Sud en janvier dernier a peut-être subi le même sort alors que son voilier sous pilote automatique a poursuivi sa route jusqu'à ce que les vagues le chavirent et que le courant le pousse sur la côte chilienne.

Alain Colas, Olivier Moussy et une trentaine d'autres skippers et équipiers de course au large ne sont pas rentrés au port depuis 1973. Mais comment un marin aussi buriné qu'Éric Tabarly, qui a écumé toutes les mers du monde, peut-il disparaître d'une façon si banale? Tabarly qui avait pris sa retraite de la course s'était consacré à cette merveilleuse antiquité marine centenaire sur laquelle il avait

appris à faire de la voile à sept ans, le Pen Duick. Il avait probablement accepté d'embarquer quelques amis confiants qu'ils n'avaient rien à craindre avec cette sommité.

Le gros temps se lève, il faut amener la corne et prendre un ris dans la grand-voile. Les marins d'eau douce, les éléphants comme les appellent les Français, ont le mal de mer, ils n'entendent plus rien, ils sont en panique. Il faut amener cette voile avant que le vent la mette en lambeaux. Le skipper donne la barre à celui qui n'est pas trop vert et rampe jusqu'au rouf pour livrer combat avec la « guenille ». La nuit est d'encre, la mer rugit, le vent hurle dans le grément, les voiles claquent et les vagues déferlent sur la plage avant. Le bateau fait une embardée et une lame tribord fait rouler lourdement le voilier sur babord. Le skipper, qui a prêché à tout son équipage d'enfiler leur veste de sauvetage et leur harnais qui les retiendra au bateau, a oublié malheureusement de le faire.

Quand on s'appelle Éric Tabarly et qu'on a boulingué des centaines de milliers de milles, comment peut-on penser qu'un vendredi soir au large du Pays de Galles, dans un petit coup de tabac, la mer puisse nous emporter?

Et la mer a emporté le plus grand marin à voile du XX^e siècle, Éric Tabarly, tout simplement parce qu'il ne portait ni harnais de sécurité, ni veste de sauvetage. Les plaisanciers du week-end devraient en prendre note et se rappeler encore une fois les mots que Justin Scott, met dans la bouche du commandant du Leviathan dans *Le tueur des mers*: « La seule victoire que permet la mer est de survivre.

En regardant couler l'Odette, Éric Tabarly, le silencieux, pensait profiter de la vie avec sa doudou et sa fille, mais il ne pouvait pas s'empêcher de retourner en mer, même à 67 ans. Il aura au moins eu le temps de se livrer à cœur ouvert dans un ouvrage récent intitulé « Mémoires du large », publié aux Éditions de Fallois.

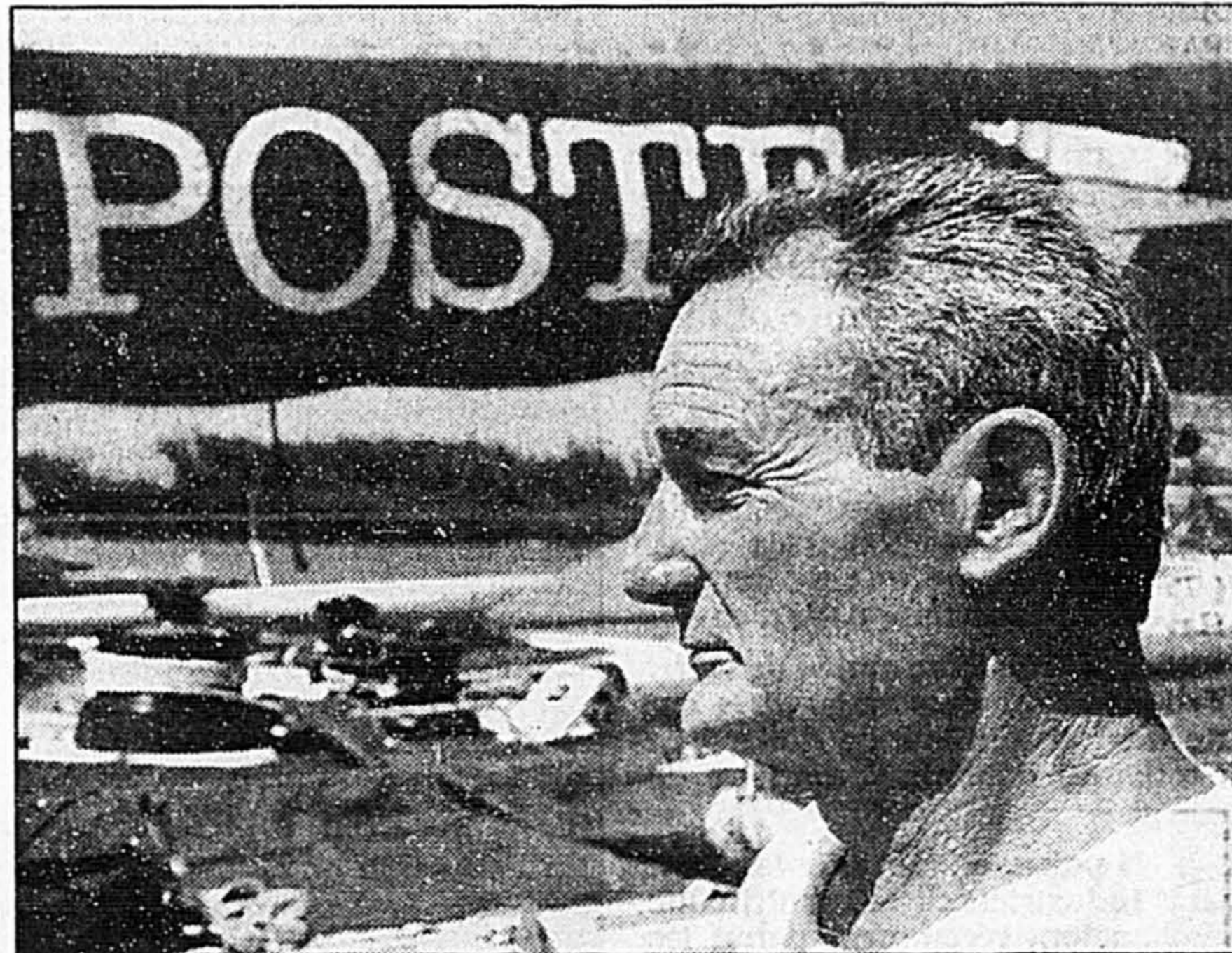
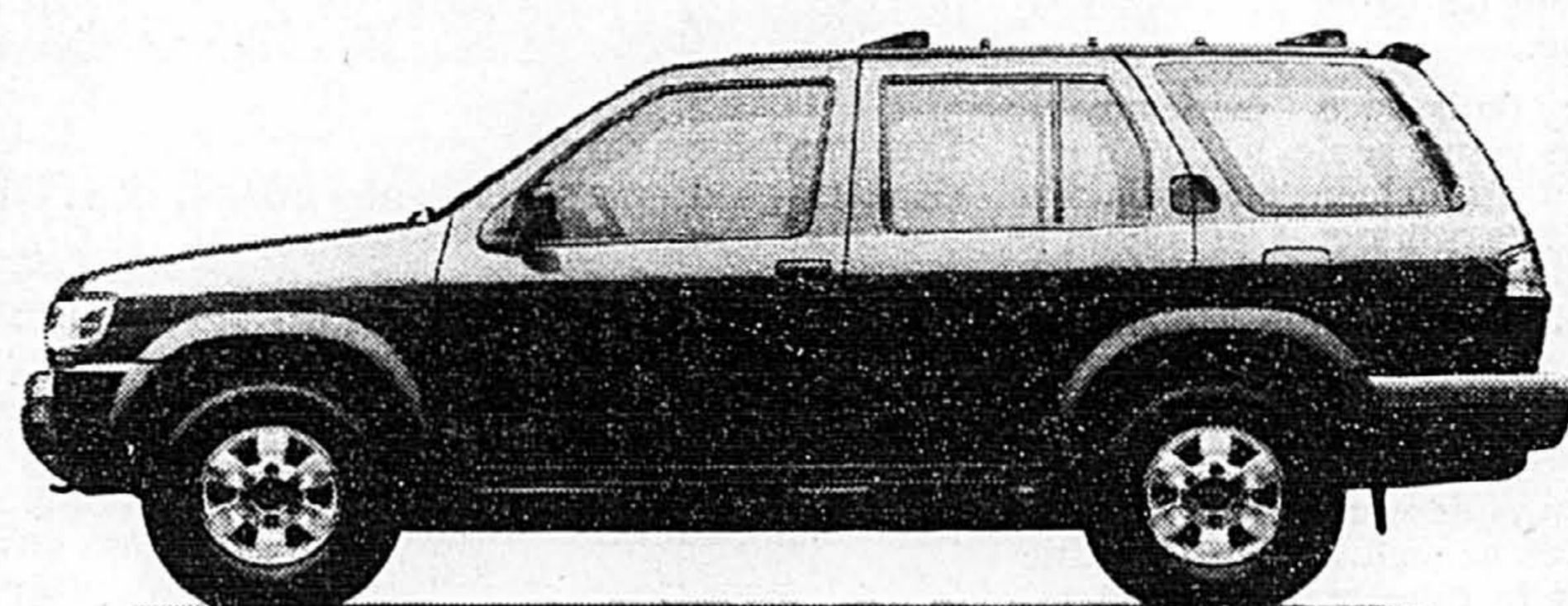
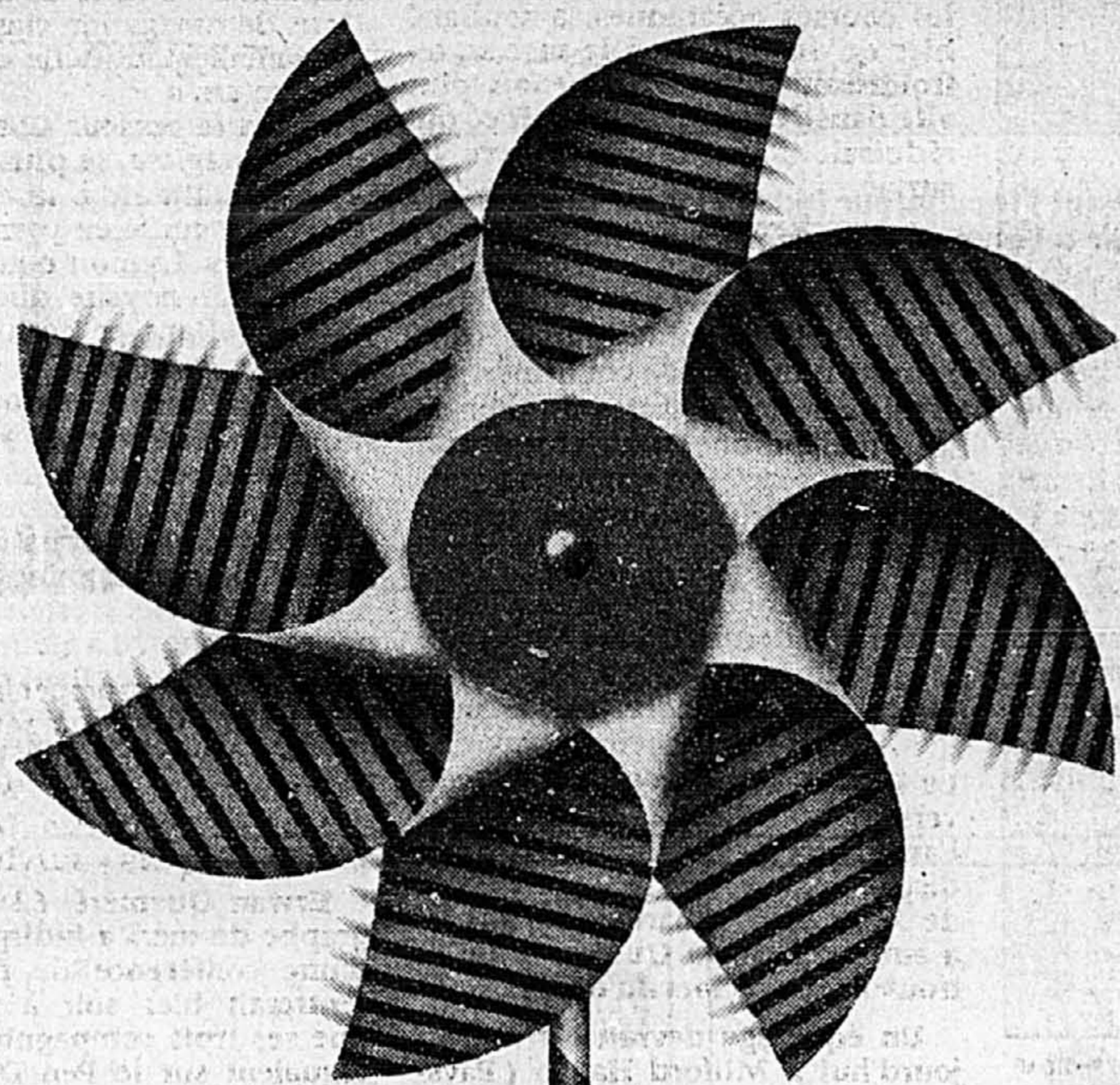


PHOTO RÉAL BOUVIER, collaboration spéciale
Éric Tabarly aura au moins eu le temps de se livrer à cœur ouvert dans un ouvrage récent intitulé « Mémoires du large », publié aux Éditions de Fallois.

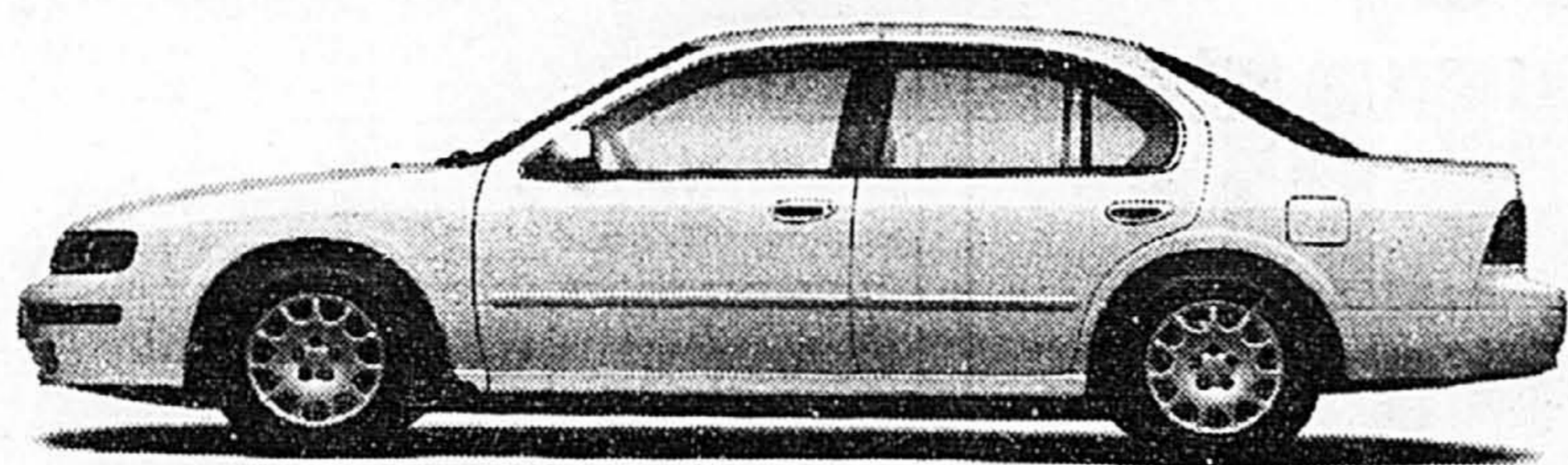


Pathfinder 4x4 : l'aventure civilisée

398\$
par mois

Version Chilkoot Trail du Pathfinder

- Climatiseur sans CFC
- Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts
- Groupe électrique
- Télécommande de déverrouillage/verrouillage des portes avec antivol
- Différentiel autobloquant



Maxima GXE : le luxe performant

398\$
par mois

- Moteur V6 3 litres de 190 ch
- Transmission automatique à 4 rapports
- Groupe électrique
- Télécommande de déverrouillage/verrouillage des portes avec antivol
- Climatiseur sans CFC
- Radiocassette AM/FM avec lecteur DC, 100 watts

ASSISTANCE-DÉPANNAGE DE NISSAN
GARANTIE SANS SOUCI DE NISSAN

LOCATION À PARTIR DE 4,8 %
CLIMATISEUR INCLUS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Votre très sympathique
concessionnaire



C'est le temps des vacances Nissan

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Location de 30 mois basée sur un taux d'intérêt de 4,8 % pour la Maxima et location de 36 mois basée sur un taux d'intérêt de 6,2 % pour le Pathfinder. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte ou échange équivalent de 1795 \$ pour la Maxima et de 2795 \$ pour le Pathfinder. Frais de transport et préparation inclus. Premier versement et dépôt de garantie (équivalent à un versement mensuel toutes taxes incluses) pour la Maxima et le Pathfinder requis à la livraison. Les valeurs garanties sont de 18 760,80 \$ pour la Maxima (U4RG78 CK00) et de 20 140,80 \$ pour le Pathfinder (5CRG58 AA00). Limite de 50 000 km pour la Maxima et de 60 000 km pour le Pathfinder. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation du crédit par NCFI. Certaines caractéristiques peuvent varier d'un modèle à l'autre.

www.nissancanada.com
1 800 387-0122

ACURA EL 278 \$* / mois

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat **5,8%** Taxe prélevée



- ☑ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Roues en alliage • Volant garni de cuir • Régulateur de vitesse

Acura
les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offres de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour la 1.6EL (modèle MB45W), total des paiements : 13 344 \$. Un acompte de 2 195 \$ et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 5,8 %. S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemple de financement : 20 000 \$. Paiement mensuel : 467,87 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 457,76 \$; coût total : 22 457,76 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (850 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.
Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Rive-Sud/Montérégie

Drummondville: la recette de l'emploi

La municipalité affiche une performance économique à faire pâlir d'envie

MARC THIBODEAU

Les emplois disparaissent, le chômage augmente et la morosité économique domine ? Pas à Drummondville.

La municipalité du coeur du Québec fait exception à la règle puisqu'elle affiche une performance économique à faire pâlir d'envie.

Pour la troisième année de suite, les investissements industriels ont excédé 100 millions de dollars. Et le nombre d'emplois continue de croître.

À tel point, en fait, que les deux parcs industriels de la municipalité se classaient récemment parmi les plus performants à l'échelle... de la planète.

Cette vigueur économique est palpable sur le plan démographique. « Le taux d'occupation des logements augmente, le nombre de naissances est en explosion, etc. Tous les indicateurs convergent dans le même sens et confirment qu'il y a une forte croissance », se réjouit Martin Dupont, directeur de la Société de développement économique.

Cette croissance, évidemment, n'est pas venue seule. « Il n'y a pas vraiment un élément en particulier qui peut l'expliquer. C'est plutôt le fruit d'un effort concerté et soutenu de l'ensemble des intervenants de la région », explique la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras.

Au cours des années, dit-elle, les initiatives se sont multipliées pour soutenir le développement de firmes locales.

L'érection récente au coût de 2,5 millions de l'Incubateur industriel, à proximité de l'autoroute 20, est la plus récente expression de cette préoccupation.



Des centaines de personnes attendaient vendredi dernier devant l'Incubateur industriel de Drummondville, qui vise à soutenir le démarrage de nouvelles entreprises, dans l'espoir de dénicher un emploi dans la région.

Les jeunes entrepreneurs qui désirent se lancer en affaires peuvent y occuper à peu de frais des locaux, durant une période maximale de trois ans, en attendant d'avoir les rems suffisamment solides pour s'établir dans le parc industriel.

Durant ce temps, ils peuvent recevoir gratuitement de l'aide en matière de comptabilité, de recherche de financement, etc. « Déjà, quatre entreprises sont installées. Et quatre autres s'en viennent », indique M. Dupont.

La municipalité courtise également avec assiduité les investisseurs étrangers, comme en témoigne le fait qu'on retrouve aujourd'hui une trentaine de firmes venues des États-Unis, d'Europe et d'Asie dans les parcs industriels.

On sollicite également les marchés étrangers pour favoriser les ventes des entreprises locales, note Mme Ruest-Jutras, qui mise beaucoup sur « l'esprit d'entrepreneuriat » des Drummondvillois.

La recette semble porter fruit puisque plusieurs de ces firmes, actives dans toutes sortes de domaines, affichent une solide croissance. À tel point qu'elles éprouvent souvent des difficultés à trouver le personnel requis.

Le « marché de l'emploi », tenu la semaine dernière dans les locaux de l'Incubateur industriel, visait justement à répondre à cette problématique en permettant aux entrepreneurs de rencontrer des mil-

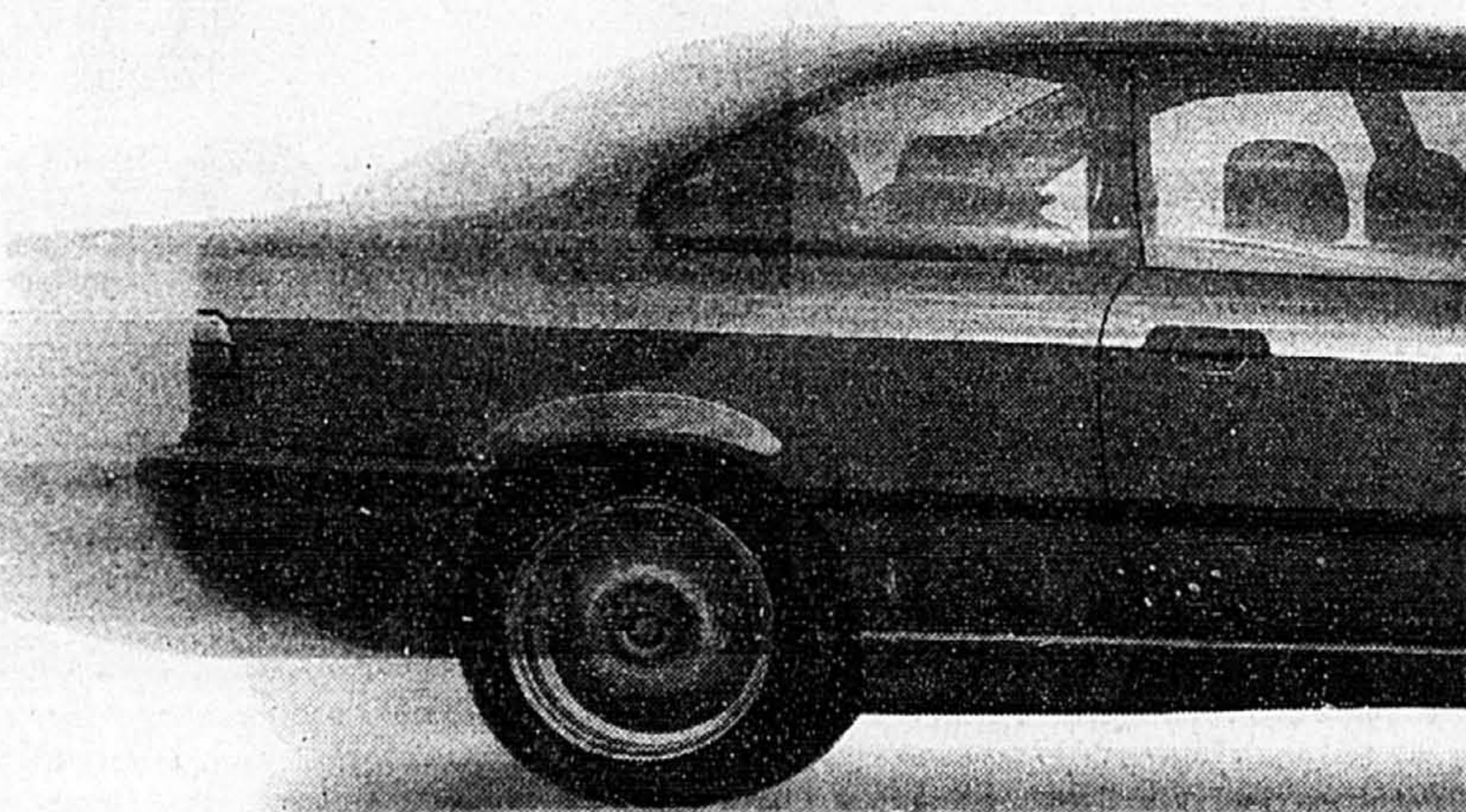
liers de candidats venus des quatre coins de la province.

« Il faut être à l'écoute des besoins sur le terrain si l'on veut faire avancer les choses », résume Mme Ruest-Jutras, qui attribue aussi une part du succès de Drummondville à sa position géographique centrale.

« Mais la clé, c'est l'esprit d'entrepreneuriat. La fierté est également importante. Lorsque les gens sont fiers, on peut réaliser de très grandes choses », conclut la mairesse.

François Grisé, collaboration spéciale

DÉPÊCHEZ-VOUS, À 0,9% ELLES RISQUENT DE PARTIR VITE!



IL NE RESTE QUE

69 BMW 328i EN INVENTAIRE.

Jusqu'au 30 juin, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de conduire une sportive BMW 328 à un taux de location de seulement 0,9%. Une économie de plus de 7000\$ sur 36 mois: Dépêchez-vous! Il n'en reste maintenant plus que 69 en inventaire. Et, comme le dit le vieux proverbe, « premier arrivé, premier servi! ».



Le plaisir de conduire.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415

* Économie d'intérêts basée sur un taux de 7,95% offert par les services financiers BMW. Offre valable sur le modèle 328i 1998 neuve, 4 portes, de base, 5 vitesses. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services Financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Pour la 328i les mensualités de 449\$ sont basées sur un contrat de crédit bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5 000\$. Le taux de financement est de 0,9%. Valeur résiduelle garantie de 26 824\$. ** Pour la 318i les mensualités sont de 299\$ avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5 200\$. La valeur résiduelle garantie est de 19 314\$. Dernier versement et dépôt de sécurité exigés. Des frais de 0,12¢ de km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Le nombre réel de voitures disponibles peut varier de celui affiché dans cette annonce. Cette offre prend fin le 30 juin 1998 ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

loto-québec		résultats	
649	Tirage du 98-06-13	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	2 218 597,10 \$
		5/6+ 3	221 859,70 \$
		5/6 283	1 881,50 \$
		4/6 14 833	68,80 \$
		3/6 284 694	10,00 \$
Numéro complémentaire: 41		Ventes totales: 16 186 965,00 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$	
49	Tirage du 98-06-13	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 11	500,00 \$
		4/6 663	50,00 \$
		3/6 13 938	5,00 \$
Numéro complémentaire: 24		Ventes totales: 524 169,50 \$	
PANCO	Tirage du 98-06-14	Confidant	Extra
		Tirage du 98-06-14	Tirage du 98-06-14
		NUMÉRO: 276914	NUMÉRO: 039365
		039 1101	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec		résultats	
Préirage du 98-06-14			
10 Cinéma maison (numéros non décomposables)			
270A157	106B599	510B754	755B044
581A840	176B274	732B430	822B614
606A662	285B028	* Chaque Cinéma maison est échangeable contre un chèque de 5 000 \$	
Préirage du 98-06-07			
10 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables)			
197A511	821A741	293B397	664B063
260A294	892A878	607B774	664B470
449A486	262B341		
Préirage du 98-05-31			
5 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables)			
746A752	230B247	862B477	
830A574	761B119		
1 Camaro cabriolet Z 28* (numéro non décomposable)			
403B511	* Cette voiture est échangeable contre un chèque de 39 000 \$		
Préirage du 98-05-24			
10 voyages* (numéros non décomposables)			
107A642	447A661	636B816	681B518
213A741	533A229	652B651	857B310
302A002	133B015	* Chaque voyage est échangeable contre un chèque de 5 000 \$	
Préirage du 98-05-17			
10 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables)			
368A052	619A105	447B630	691B832
565A339	848A522	527B250	809B373
575A609	322B064		
Préirage du 98-05-10			
5 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables)			
299A957	873A442	320B570	
684A464	182B205		
10 croisières* (numéros non décomposables)			
178A799	764A041	662B631	812B187
359A583	347B570	726B837	842B312
692A990	542B878	* Chaque croisière est échangeable contre un chèque de 8 500 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prochain préirage le dimanche 21 juin

Un jugement contre Gillian Guess serait utile dans une cause d'appel

Presse Canadienne VANCOUVER

Le procès de Gillian Guess pour entrave à la justice tire à sa fin et déjà les avocats s'interrogent sur l'impact qu'aura le jugement sur un autre procès, pour meurtre celui-là, qui s'est déroulé en 1995. Un appel devrait être logé dans cette affaire.

Guess, une mère célibataire de 43 ans, a eu des relations sexuelles avec le présumé meurtrier alors qu'elle était membre du jury à son procès. Elle est accusée d'avoir influencé les autres jurés dans l'acquiescement de Peter Gill et cinq autres hommes accusés de deux meurtres. Des témoins ont soutenu que Guess et Gill entretenaient une relation.

La Couronne compte faire appel de quatre des six acquittements, dont celui de Peter Gill.

« J'imagine que si la Couronne réussit à faire condamner Guess, elle tentera de jeter le discrédit sur le verdict (de 1995) et demandera un nouveau procès », a estimé Glen Orris, l'avocat d'un des quatre hommes visés.

L'affaire Guess a été fort courue pendant les cinq semaines de procès. Aujourd'hui, l'avocat de la défense, Peter Ritchie, tentera de convaincre le jury que ce n'était pas un crime pour sa cliente d'avoir des relations sexuelles avec Gill alors qu'elle faisait partie du jury dans son procès.

Le procureur de la Couronne, Joe Bellows, plaidera mardi que la relation a poussé Gillian Guess à « pervertir, entraver et provoquer un déni de justice ». Le jury de six hommes et six femmes, qui entend la cause depuis le 11 mai, aura ensuite à se prononcer. Gillian Guess est passible d'une peine maximale de 10 ans de prison si elle est reconnue coupable.

L'acquiescement des six hommes avait estomaqué autant les avocats de la Couronne que les policiers impliqués dans cette affaire. Les six prévenus étaient accusés du meurtre de Jimmy Dosanjh. L'enquête contre Guess a commencé quelques semaines après le verdict et les accusations ont été portées contre elle au début de 1996.

Gillian Guess, une rousse au bavardage facile, a multiplié pendant son procès les conférences de presse, où son fils de 13 ans, Adam, agissait comme porte-parole. Elle aime également poser pour les photographes et a créé un site sur Internet pour proclamer son innocence.

Incendie de forêt au Maroc

Associated Press RABAT

Deux avions et 13 pompiers espagnols participaient hier au mont Gourougou, dans la région de Nador (nord du Maroc), à la lutte contre un important feu de forêt qui s'est déclaré samedi soir, a-t-on appris auprès de la protection civile marocaine.

À la demande du ministère marocain de l'Intérieur, les autorités espagnoles ont dépêché hier après-midi deux Canadair depuis Reus, en Catalogne, et Madrid.

Arrivés de la ville espagnole de Melilla, 13 pompiers et 13 camions citernes ont participé aux opérations anti-incendie, auxquelles ont pris part un grand nombre de militaires et de civils marocains.

« Ce n'est pas la première fois qu'une collaboration de ce type a lieu », a déclaré Julian Ubeda, chef du service des pompiers de Melilla.

L'astronaute Andrew Thomas est souffrant

Associated Press CAP CANAVERAL

L'astronaute américain Andrew Thomas n'est vraiment pas dans son assiette. Revenu sur Terre vendredi soir après avoir passé quatre mois et demi dans l'espace, il a passé la journée de samedi au lit et est incapable d'avaler quoi que ce soit.

Il a repoussé son retour à Houston préférant passer une seconde nuit au centre spatial Kennedy. « Il n'a pas envie de se lever et de marcher et il n'a aucune envie de reprendre l'avion », a expliqué Bruce Buckingham, porte-parole de la NASA.

Les médecins de la NASA ne sont toutefois officiellement pas excessivement inquiets. On n'a

prescrit à Andrew Thomas aucun traitement exceptionnel mais il n'y a eu ni interview ni séance de photos depuis le retour.

Cet ingénieur de 46 ans est revenu de Mir en nettement moins bonne forme que les six autres Américains à avoir séjourné à bord de la station russe. Tous marchaient dès le deuxième jour, quoique lentement et parfois avec

de l'aide. « Les réactions sont différentes selon les individus », rappelle M. Buckingham.

« Le retour à la gravité a été une expérience bizarre après avoir passé autant de temps en apesanteur. J'ai eu l'impression d'avoir des sacs de poids sur les bras et les jambes », avait-il expliqué après son retour, selon les propos rapportés par la NASA.

XIV^e COMPÉTITION PYROMUSICALE DE MONTRÉAL

La meilleure place en ville!



L'International
BENSON & HEDGES
AGFA FILM

LaRonde

Parc des Îles de Montréal

« LA DANSE DU FEU »

Ces nouveaux venus défendront le savoir-faire espagnol, si souvent primé, avec un feu aussi éclaté que sa musique: Queen, Tchaïkovski, Vangelis, etc.

Billet d'entrée sur le site à partir de 12,17 \$, taxes en sus, en vente à la billetterie de La Ronde, qui donne accès seulement à la Grande Roue, à la Spirale, au Minirail et aux spectacles à entrée libre.

* Prix par billet de siège réservé, par soir de feu. Taxes et frais de gestion en sus. Tous les tarifs sont modifiables sans préavis.

PAYS EN COMPÉTITION

Samedi	6 juin	Italie
Mercredi	10 juin	France
Samedi	13 juin	Canada
Mercredi	17 juin	Espagne
Samedi	20 juin	Autriche
Samedi	27 juin	Chine
Dimanche	5 juillet	Allemagne
Dimanche	12 juillet	États-Unis
Dimanche	19 juillet	La Ronde

SPECTACLE DE CLOTURE

SIÈGE RÉSERVÉ À PARTIR DE

25⁶⁵\$

INCLUANT: billet de siège réservé et accès à tous les manèges de La Ronde. Les feux sont tirés à 22 h, beau temps mauvais temps.

Nouveau tarif pour les 11 ans et moins, dans les gradins 10 et 11. Renseignements généraux pour les feux et La Ronde: (514) 872-ILES (4537). Extérieur de Montréal sans frais: 1 800 797-ILES (4537).

INFO-GROUPE
FORAITS
(514) 935-5161
1 800 361-8020

CBC

CITÉ
rock détente
107.1 FM

TQS

La Presse

CKAC 730
RADIO-MÉDIA

BILLETTS
514 790-1245
1 800 361 4595

ADMISSION

Pour aller à La Ronde, prendre l'autobus et le métro, c'est intelligent. Ⓡ Ile-Sainte-Hélène ou Ⓡ 169 - La Ronde (métro Papineau)

ACURA 2.5TL 358 \$*/mois

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat 2,8%¹ Taux préférentiel

3.2TL 388 \$*/mois

Transport et préparation inclus



☑ Toit ouvrant • Climatiseur • Chaîne sonore AM/FM à 8 haut-parleurs avec lecteurs de cassettes et de CD

Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**



Acura les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

Offres de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour les 2.5TL (modèle 1 A264W) et 3.2TL (modèle 1 A364W), total des paiements: 17 184 \$/18 624 \$, 1^{er} acompte (5 950 \$ pour la 2.5TL et 6 500 \$ pour la 3.2TL) et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 2,8% S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemples de financement: 33 000 \$/42 000 \$. Paiement mensuel: 771,61 \$/925,93 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 2 037,28 \$/2 444,82 \$. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.



Un autre bon coût de Hyundai!

0\$ DE COMPTANT **0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ** LOUEZ À PARTIR DE **178\$** PAR MOIS/48 MOIS **TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*** ACHÉTEZ À PARTIR DE **11 295\$****

ACCENT L 3 PORTES 1998

L'Accent : une sportive économique et amusante à conduire, débordante de caractéristiques.



PRIX DU « MEILLEUR ACHAT » 1996, 1997 ET 1998. LE MAGAZINE CARGUIDE



ELANTRA BERLINE 1998

L'Elantra : tout le confort dont votre famille a besoin, toutes les caractéristiques de série que vous recherchez.



LOUEZ À PARTIR DE **198\$** PAR MOIS/48 MOIS **850\$ DE COMPTANT** **0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ** **TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*** PDSF: **14 295\$****

ELANTRA FAMILIALE 1998

L'Elantra familiale : la plus spacieuse de toutes les familiales de sa catégorie.



LOUEZ À PARTIR DE **218\$** PAR MOIS/48 MOIS **850\$ DE COMPTANT** **0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ** **TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*** PDSF: **15 295\$****

SONATA 1998

La Sonata : confort et douceur de roulement, et des caractéristiques de luxe en abondance.



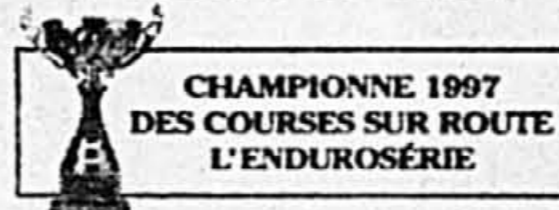
LOUEZ À PARTIR DE **209\$** PAR MOIS/48 MOIS **2 000\$ DE COMPTANT** PDSF: **17 495\$****

TIBURON COUPÉ 1998

La Tiburon : coupé sport de l'année - *Motoring 1997*



LOUEZ À PARTIR DE **248\$** PAR MOIS/48 MOIS **1 250\$ DE COMPTANT** **TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*** PDSF: **17 895\$****



CHAMPIONNE 1997 DES COURSES SUR ROUTE L'ENDUROSÉRIE

HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

*Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 juin 1998, sur les modèles neufs Accent L 3 portes 1998, PDSF à partir de 11 295 \$, Elantra GL berline 1998, PDSF à partir de 14 295 \$, Elantra GL familiale 1998, PDSF à partir de 15 295 \$, Sonata de base 1998, PDSF à partir de 17 495 \$, Tiburon de base 1998, PDSF à partir de 17 895 \$, taux d'intérêt annuel de 3,60 % / 4,20 % / 4,80 % / 5,40 %, mensualités de 178 \$ / 198 \$ / 209 \$ / 248 \$ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location, pour tous les modèles. Coût total de location : 8544 \$, 9504 \$, 10 464 \$, 10 032 \$, 11 904 \$ sur approbation du crédit. Option d'achat : 4414 \$, 6155 \$, 6575 \$, 7693 \$, 8332 \$, 850 \$, 850 \$, 2090 \$, 1250 \$ ou échange équivalent en sus de la première mensualité. 10 \$ de dépôt de sécurité (0 \$ pour l'Accent et l'Elantra, 300 \$ pour la Sonata et la Tiburon). Transport et préparation de l'Accent, l'Elantra et de la Tiburon inclus. Transport et préparation de la Sonata en sus. Taxes et immatriculation en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 8 \$ par kilomètre additionnel. Ces taux spéciaux de location ne peuvent être jumelés au programme de remise aux diplômés. **PDSF de l'Accent L 3 portes 1998 à partir de 11 295 \$. PDSF de l'Elantra GL berline 1998 à partir de 14 295 \$. PDSF de l'Elantra GL familiale 1998 à partir de 15 295 \$. PDSF de la Sonata de base 1998 à partir de 17 495 \$. PDSF de la Tiburon de base 1998 à partir de 17 895 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez le concessionnaire.

Votre nom dans le firmament ?

Associated Press PASADENA, Californie

La technologie vous offre la possibilité d'avoir votre nom dans le firmament, ou près d'une comète.

La sonde spatiale Stardust, de la NASA, emportera les noms de ceux qui s'inscriront sur un site web, lors de sa mission vers la comète Wild-2, en 2004. Quelque 200 000 personnes ont déjà laissé leur nom. Les noms sont inscrits sur des plaquettes de silicone, chacune grosse comme un ongle, et sont si petits qu'il faut un microscope électronique pour les lire.

La sonde aura pour mission de collecter les poussières et gaz qui s'échappent de la comète et les ramener sur Terre en 2006.

Stardust stardust.jpl.nasa.gov.

L'Etna crache de la lave

Associated Press CATANE, Sicile

L'accès au cratère de l'Etna a été interdit au public après l'apparition de lave au sommet du volcan, ont annoncé hier les autorités siciliennes.

Seules les personnes autorisées à travailler aux abords du cratère ont pu rester sur zone. L'activité sismique du volcan est néanmoins restée insignifiante et aucune évacuation de village n'a été ordonnée.

L'Etna a retrouvé une certaine activité depuis le mois de janvier et de la lave dévale de temps en temps sa face sud-est, sans pour autant inquiéter les spécialistes. La dernière grande éruption du célèbre volcan remonte à six ans.

Nouvelle éruption du Pacaya

Agence France-Presse GUATEMALA

Le volcan Pacaya, situé à 35 km au sud de la capitale du Guatemala, est à nouveau entré en éruption hier, et les autorités ont déclaré une « alerte rouge » pour le cas où il serait nécessaire d'évacuer des populations, a-t-on annoncé de source officielle.

Le Pacaya est entré en activité vers 6 heures locales (midi GMT), et cinq heures plus tard la colonne de cendres qui s'en échappe atteignait 1500 mètres, a précisé le porte-parole des services de coordination nationale contre les catastrophes naturelles, Josue Perez. Les autorités se préparent à une éventuelle évacuation, car « cette éruption est beaucoup plus forte que les précédentes, le volcan rejette non seulement des cendres et des gaz comme précédemment mais également des pierres », a-t-il expliqué. Le volcan Pacaya avait réveillé les Guatémaltèques le 20 mai en lançant de grandes quantités de gaz et de cendres. Les autorités avaient évacué les villages environnants.

- | | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|---|
| <p>OUEST
Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus Dorval 683-5702
Hyundai Vaudreuil
125 Aime Vincent Vaudreuil 455-3677
CENTRE
Metro Hyundai
5008, rue Decarie Montréal 485-0001</p> | <p>SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny Chambly 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin Longueuil 670-2080
Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge St-Jean-sur-Richelieu 348-6817
Hyundai La Prairie
1055, boul. Taschereau La Prairie 659-2500</p> | <p>Hyundai Casavant
2300, boul. Casavant, Ouest St-Hyacinthe 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale Granby 378-4666
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste Châteauguay 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132 Varennes 652-4979
Hyundai Valleyfield
450, Chemin Larocque Valleyfield 370-3330</p> | <p>NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides Vimont 8668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides St-Antoine 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle Chomedey 682-6000</p> | <p>Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle Blainville 434-5484
Houle et Frères Hyundai
401, boul. des Seigneurs Terrebonne 471-4647
Hamel Hyundai
885, boul. Arthur-Sauvé St-Eustache 974-0440
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette Mont-Laurier 623-4844</p> | <p>EST
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière Joliette 759-7669
Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau Montréal 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame Repentigny 582-3182</p> | <p>Hyundai Sorel-Tracy
1864, rue Marie-Victorin Sorel 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa Est Montréal 329-7777</p> |
|--|--|--|---|--|--|---|

L'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE
ON FAIT APPEL À VOTRE CŒUR

CETTE ANNÉE
SANS TÉLÉTHON, NOUS VOUS CONTACTERONS POUR RECUEILLIR VOS DONS
POUR UN DON DE 10\$ **1-900-565-6510**
OU DE 20\$ **1-900-565-6520**

26 408 \$ amassés
pour l'Accueil Bonneau

Merci pour le coup de main!

Vous avez tendu la main à l'Accueil Bonneau lors de la collecte de CKAC à la Place Ville-Marie vendredi. Paul Arcand vous dit merci!

CKAC 730
RADIO MÉDIA
Le pouvoir des mots

Un trafiquant de drogue tente d'éviter d'être déclaré danger public

Presse Canadienne
OTTAWA

Un trafiquant de drogue qui veut obtenir le statut de réfugié demande à la Cour fédérale d'empêcher le ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard, de le déclarer danger public.

Un porte-parole a confirmé vendredi qu'une demande d'injonction avait été inscrite à la cour par les avocats de Veluppillai Pushpanathan.

En le déclarant danger public, le ministère de l'Immigration pourrait déporter Pushpanathan au Sri Lanka sans que sa demande datant de 13 ans soit entendue par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Cette manœuvre juridique est la dernière à survenir dans une étrange saga.

Pushpanathan demanda le statut de réfugié à son arrivée au Canada, au début de 1985. Sa demande ne fut jamais entendue, mais il se vit accorder le statut de résident permanent en mai 1987, en vertu d'un autre programme du ministère.

Sept mois plus tard, il fut accusé d'avoir fait partie d'un réseau qui détenait un stock de cocaïne évalué à 10 millions \$ lorsque la police le démantela. Pushpanathan reconnut sa culpabilité et fut condamné à huit ans d'emprisonnement.

Lorsqu'il obtint sa libération conditionnelle en 1991, le ministère de l'Immigration émit immédiatement un ordre de déportation contre lui.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié décida que sa condamnation pour trafic de stupéfiants interdisait à Pushpanathan de demander à nouveau le statut de réfugié, décision qui fut maintenue par la Cour d'appel fédérale en 1995, mais fut annulée la semaine dernière par la Cour suprême.

La Commission croit que la condamnation de Pushpanathan le place dans une catégorie de personnes « coupables d'actes contraires aux objectifs et aux principes des Nations unies. » Il peut être interdit à de tels individus de demander le statut de réfugié.

La Cour suprême a jugé que la clause des Nations unies invoquée par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour empêcher Pushpanathan de demander le statut de réfugié ne s'appliquait pas. Elle a précisé que rien n'empêche la ministre Robillard de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité des Canadiens », en déclarant par exemple Pushpanathan danger public.

Selon un porte-parole du ministère de l'Immigration, il n'a pas encore été décidé si Pushpanathan sera déclaré danger public.

Onze Tziganes quittent le Canada

Agence France-Presse
PRAGUE

Onze Tziganes qui avaient émigré au Canada dans le vain espoir d'y être admis avec le statut de réfugié politique, sont retournés hier en République tchèque. Les voyageurs ont affirmé à leur arrivée sur l'aéroport de Prague qu'ils rentraient parce qu'ils avaient le mal du pays et que leurs familles restées en République tchèque n'avaient pas été autorisées à les rejoindre. En réalité, précise-t-on de sources canadienne et tchèque, le groupe n'a pas obtenu de permis de séjour au Canada. Plus d'un millier de Roms tchèques attendent actuellement au Canada la réponse des autorités à leurs demandes d'obtention du statut de réfugié.

ENSEIGNER PREND PLUS DE TEMPS QU'ON PENSE

7h49

Les parents d'Alexandre se sont encore disputés.



«Moi, je suis là pour le consoler.»

Martine, enseignante

12h10

Il fallait aider Stéphanie à terminer son exercice de français.



«Tant pis pour mon heure de dîner.»

Mona, enseignante

19h41

J'ai encore 64 copies à corriger.



«Marie-Josée ira au cinéma sans moi.»

Luc, enseignant

C'est une profession exigeante qui s'exerce dans des conditions difficiles, parfois dangereuses. Et qui mérite d'être rémunérée à sa juste valeur.



Nos profs, on leur doit tant.

ACURA CL 348 \$*/mois

Transport et préparation inclus

Financement à l'achat 2,8% taux préférentiel



☑ Climatiseur • Sièges garnis de cuir • Roues de 16 po en alliage • Lecteur CD • Toit ouvrant

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Acura les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval



Offre de location-bail et de financement à l'achat, d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour la CL (modèle VA315W), total des paiements : 16 704 \$. Un acompte de 4 900 \$ et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. † Financement sans limite à 2,8 %. S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemple de financement : 30 000 \$. Paiement mensuel : 661,38 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1 746,30 \$; coût total : 31 746,30 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (850 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Votre maison devient mobile.

*UniContact^{MC} : un seul numéro
pour la maison et le cellulaire.*

Avec le tout nouveau service *UniContact^{MC}* Bell, vous avez le même numéro de téléphone, la même facture, la même messagerie vocale et le même plan d'économie de l'interurbain pour le cellulaire et pour la maison. Ainsi, vous restez accessible lors de tous vos déplacements. Pour en savoir davantage, passez à un magasin *Téliboutique^{MC}* Bell, composez le 1 877 UN NUMÉRO (866-8637) ou visitez notre site Internet au www.bell.ca/unicontact

Le service *UniContact* est offert là où la technologie le permet, aux abonnés qui possèdent une monoligne résidentielle et/ou d'affaires. Certaines conditions s'appliquent.



Communiquez comme personne

L'enquête du coroner sur l'accident de Charlevoix tire à sa fin

Presse Canadienne
CLERMONT

L'enquête publique du coroner Luc Malouin sur l'accident d'autobus des Éboulements tire à sa fin. Les derniers témoins seront entendus à compter d'aujourd'hui à Clermont, dans Charlevoix, et ce, jusqu'à jeudi.

C'est à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) que revient la tâche de clore cette enquête. L'organisme a prévu faire entendre plusieurs de ses gestionnaires qui expliqueront les politiques de la SAAQ en matière de prévention et de sécurité routière. Ils fourniront notamment des statistiques sur le nombre des contrôleurs routiers dont elle dispose et le type d'interventions qu'ils mènent.

La semaine dernière, le vice-président aux opérations régionales de la SAAQ, André D'Astous, a annoncé que l'organisme expliquerait devant M^e Malouin dans quelles circonstances une lettre fixant des quotas de billets d'infraction avait dû être rédigée à l'intention de ses contrôleurs.

Cette note, dont l'existence a été révélée par un représentant de l'Association nationale des camionneurs artisans, a fait réagir le coroner qui s'est demandé s'il ne devrait pas dorénavant « prendre avec des pincettes » les statistiques relatives à la non conformité mécanique des véhicules lourds.

Les audiences du coroner Malouin ne sont pas terminées que les travaux de reconstruction de la Grande Côte, aux Éboulements, sont déjà amorcés. Les travailleurs ont commencé à s'affairer sur le terrain, jeudi dernier.

Le projet évalué à huit millions \$, annoncé en avril par le ministre québécois des Transports Jacques Brassard, prévoit l'aménagement d'environ 700 m de voie ainsi que la construction d'un lit d'arrêt et d'un îlot ralentisseur. La dénivellation moyenne de la côte sera réduite sensiblement, tandis que disparaîtra la courbe dans laquelle le chauffeur André Desruisseaux et 43 personnes âgées de Saint-Bernard-de-Beauce se sont tués, l'automne dernier.

Le nouveau tracé doit être complété à l'été 1999.

Les parents d'une adolescente enceinte poursuivent la mère du petit ami

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les parents d'une adolescente de 16 ans de Lincoln, au Nebraska, ont décidé de poursuivre en justice « pour négligence » la mère du petit ami de leur fille tombée enceinte, rapporte dimanche le *Washington Post*.

« Nous avons essayé de ne pas faire de bruit », a déclaré Doug Detmer, le père de Leanne, un employé d'usine âgé de 38 ans qui réclame également 11 372 \$ de dommages et intérêts, soit le coût de l'avortement qui a été pratiqué sur sa fille l'année dernière et du traitement antidépresseur qu'elle avait par la suite dû suivre.

Les Detmer pensent, après qu'un juge du district de Lancaster eut accepté de se saisir de l'affaire, que ce cas pourrait faire jurisprudence aux États-Unis.

Il s'agirait probablement du premier du genre, selon des juristes cités par le journal.

2600 candidats pour 12 postes de chauffeurs de bus

La Société de transport de Québec peut se permettre des normes très rigides

Presse Canadienne
QUÉBEC

Plus de 2600 personnes ont franchi les portes de l'Université Laval, samedi et hier à Québec, afin de poser leur candidature en vue d'obtenir l'un des 12 postes de chauffeur disponibles à la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ).

Le processus de sélection était très rigide. Plus de trois points d'inaaptitude au dossier de conduite, absence de documents requis,

d'un diplôme d'études secondaires, ou moins de 60 mois d'expérience au volant justifiaient le refus automatique d'une candidature.

Marc Nadeau, un camionneur de Québec, est reparti déçu. « J'ai toujours été dans le transport, et pour trois points d'inaaptitude qui vont m'être remis à l'automne, je ne peux même pas accéder au concours », a-t-il dit.

Parmi les 2300 personnes ayant franchi la première étape, 1650 ont passé un test contrôlant leur sens

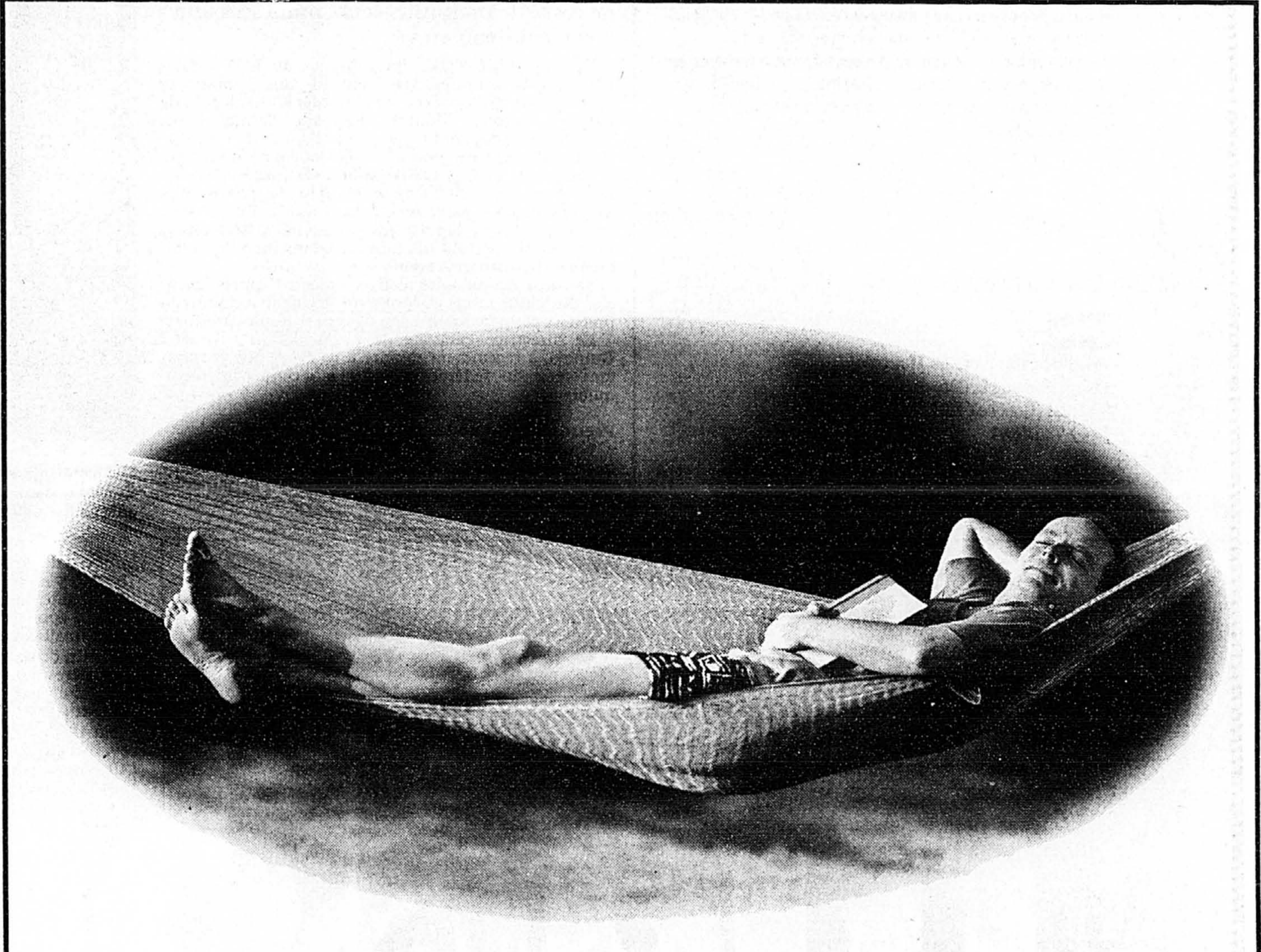
de l'orientation, leurs connaissances du code de la route et du territoire desservi par la STCUQ.

Aujourd'hui, les résultats sont compilés par les 50 employés de la STCUQ participant au recrutement. Les 500 meilleurs candidats seront conviés à un deuxième examen, vérifiant leurs aptitudes psychométriques. De ceux-ci, 125 auront droit à une entrevue, et 80 trouveront leur nom sur la liste des appelés.

Hélène Drolet, responsable des communications, a indiqué que

l'accès à cette liste ne garantissait pas un emploi. « Les 12 premiers vont commencer à travailler dès l'automne après avoir réussi le cours de formation », a-t-elle expliqué, ajoutant qu'une priorité serait donnée aux femmes qui réussiraient à franchir toutes les étapes du concours. Ces dernières représentaient près de 25 % des candidatures.

Les 68 autres noms de la liste finale seront les premiers appelés si d'autres postes se libèrent au cours des trois prochaines années.



François peut dormir sur ses deux oreilles

INSPECTION PRÉVENTIVE EN 15 POINTS

26⁹⁵\$ un prix sans mauvaise surprise

Incluant changement d'huile, de filtre et lubrification. Sans rendez-vous. En 29 minutes ou moins, ou la prochaine fois c'est gratuit.

Inspection complète <ul style="list-style-type: none"> • usure et pression des pneus • filtre à air • liquide de refroidissement • boyaux • essuie-glace • courroie • batterie • phares et feux 	Vérification et remplissage de ces liquides <ul style="list-style-type: none"> • liquide de freins • lave-glace • servodirection • différentiel • boîte de transfert • boîte de vitesses
--	---

Service Goodwrench 32734

Service Goodwrench

Une question de confiance

Cette offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 août 1998. TPS et TVG en sus. Voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.

La Presse

requiert les services de **CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES** (avec ou sans voiture) dans le secteur: **OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Travail à temps partiel

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée tôt le matin.
- Responsable de la perception des abonnés.

Rémunération à commission

Téléphonez à: **285-6911**

Laval/Laurentides/Lanaudière

À L'INTENTION
DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
ADMIS ET INSCRITS À LA FACULTÉ
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

icm

À vous qui rêvez d'écoles plus marquées par l'esprit communautaire, l'Institut catholique de Montréal offre un milieu de formation au sein duquel vous pourrez vivre votre idéal et apprendre, ainsi, à le recréer dans les classes et les écoles où vous œuvrerez plus tard.

L'Université de Montréal et l'Institut catholique de Montréal ont signé une entente à l'effet que les étudiants admis et inscrits à l'UdeM dans le programme du Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire peuvent s'inscrire à l'Institut catholique de Montréal pour se préparer à l'enseignement dans toutes les écoles primaires.

La Joie d'apprendre
La Passion d'enseigner

icm

L'Institut catholique de Montréal
2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1B6
(514) 735.4881

Portes ouvertes jeudi prochain, 18 juin, entre 11h et 15h.

Depuis la crise d'Oka, la Maisonnée survit difficilement

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Même si elle a finalement reçu un montant de 525 000 \$ du gouvernement fédéral, attendu depuis la fin de la crise amérindienne, la Maisonnée d'Oka, installée depuis 1994 à Laval, connaît encore des difficultés financières et les bénévoles qui la dirigent ne cessent de multiplier leurs prouesses afin de la maintenir en vie.

La Maisonnée d'Oka, qui a pignon au 8255, boulevard des Laurentides, vient en aide aux hommes et femmes aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogue et autres substances. Depuis les derniers mois, elle offre un programme qui a reçu l'appui de l'université Laval, à Québec pour aider les joueurs compulsifs.

Après avoir été forcée de quitter ses installations situées en bordure de la route 344 dans le quartier Kanasatake, à Oka, parce qu'elle se trouvait, à l'été 1990, en plein cœur de la crise amérindienne, la Maisonnée s'est relocalisée trois ans plus tard dans un nouvel immeuble du quartier Auteuil.

Sa construction a été réalisée grâce à l'apport financier des clubs Lions et M. Pierre Péladeau a donné un précieux coup de main à son conseil d'administration.

La directrice générale de la Maisonnée, Paulette Guinois, a récemment déclaré à *La Presse* que le montant reçu du fédéral va aider à « calmer les banquiers ».

Pseudos spécialistes

Pour sa part, le secrétaire de la corporation qui dirige cet organisme, Serge Lord, a précisé qu'une somme de 300 000 \$ a été utilisée pour régler l'hypothèque



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La directrice générale de La Maisonnée, Paulette Guinois, espère que le montant reçu du fédéral aidera à « calmer les banquiers ».

impayée de l'ex-complexe, situé à Oka. Un montant de 100 000 \$ a été remis au créancier hypothécaire pour l'immeuble de Laval et le reste du chèque d'Ottawa va servir à éponger des dettes et à relancer la Maisonnée qui connaît certaines difficultés de fréquentation.

« Afin de se retrouver dans de meilleures conditions financières, notre président Jocelyn Vallière est à organiser une vaste campagne pour cet automne », a ajouté M. Lord.

En 1990, la Maisonnée a atteint son apogée. Elle recevait régulièrement des stagiaires en toxicomanie de l'Université de Sherbrooke et en criminologie de l'Université du Québec. La crise amérindienne est venue contrecarrer tout le projet : se trouvant dans le périmètre occupé, la Maisonnée a dû suspendre ses activités.

En avril 1991, la direction de la Maisonnée a tenté de rouvrir son pavillon des hommes dans l'aile occupée avant la crise amérindienne par les femmes. L'aile des hommes avait été vendue au gouvernement fédéral.

Mais l'atmosphère à Oka n'offrait plus le calme nécessaire à la thérapie et plus personne ne voulait se rendre dans cette région pour suivre une cure. Les portes de la Maisonnée ont définitivement fermées en août 1992 et ses responsables gardent espoir de la relocaliser.

Peu de temps après, les clubs Lions prennent l'initiative de former un nouveau conseil d'administration afin de relocaliser la Maisonnée et la Ville de Laval fait don du terrain nécessaire à la construction d'un immeuble. En 1995, les Lions ont fait un don de 40 000 \$.

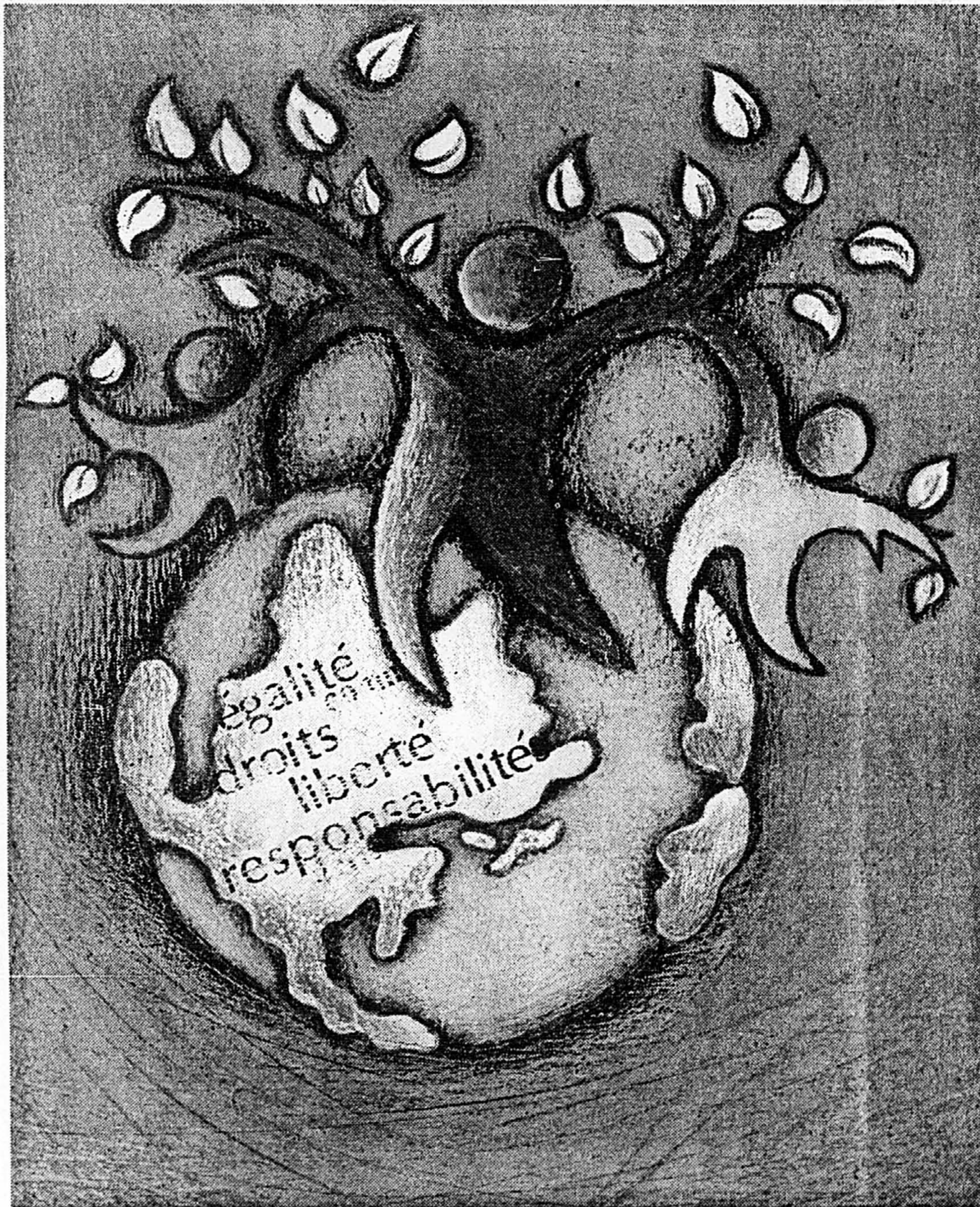
Une requête présentée à la Commission municipale a accordé à la Maisonnée une exemption de taxes municipale et scolaires.

Au fil des années, la clientèle a baissé, non pas parce qu'il y a moins de toxicomanes et moins de personnes aux prises avec des problèmes d'alcool, mais plutôt parce que des individus se sont trouvés soudainement des vocations pour traiter ces sortes de maladie et le font à meilleur prix. Il y a aussi que les pourparlers pour que le fédéral se porte acquéreur du pavillon des femmes à Oka s'éternisent.

Tout ça fait en sorte que le conseil d'administration se retrouve devant un important manque à gagner ; les comptes ne se paient pas, les créanciers hypothécaires attendent leur argent et les dettes s'accumulent.

Finalement, en mars dernier, la vente au gouvernement d'Ottawa se concrétise, ce qui permet de donner un nouveau souffle aux bénévoles qui se dévouent pour maintenir la Maisonnée.

Cet endroit, situé dans le quartier Auteuil, juste avant le pont qui conduit à Bois-des-Filiion, peut recevoir en même temps 38 personnes : 15 femmes et 23 hommes.



50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

L'année 1998 marque le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Cette déclaration, adoptée par les Nations Unies le 10 décembre 1948, fut un modèle universel en matière de droits humains. Elle a été une grande source d'inspiration pour la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Le Québec est fier de s'associer à la communauté internationale pour souligner cet important anniversaire et pour réaffirmer son engagement en faveur du respect des droits humains.

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'immigration



Vous en avez assez de camoufler vos ongles d'orteil?

Des ongles d'orteil épais, cassants et décolorés indiquent peut-être la présence d'une infection fongique. Cette affection rebelle et difficile à traiter touche un trop grand nombre de Canadiens. Ne désespérez pas! Il existe un moyen de venir à bout de ce problème.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre lors de votre prochaine visite, ou composez sans frais le 1 800 561-0990 pour obtenir de plus amples renseignements.



26-6215

NOVARTIS

LAM-98-05-3944AF

Le bureau de change de la GRC a fonctionné sans autorisation

Presse Canadienne
OTTAWA

La Gendarmerie royale du Canada a exploité un bureau de change clandestin à Montréal pendant cinq mois, en 1990, avant d'obtenir l'autorisation requise du Solliciteur général du Canada, indiquent des documents secrets qu'a obtenus le quotidien *Ottawa Citizen*.

Et une fois l'autorisation obtenue, il semble que la GRC n'a jamais informé le ministre de l'époque, le conservateur Pierre Cadieux, de l'envergure réelle de cette opération clandestine, rapportait hier le journal.

Dans le cadre de leurs opérations à Montréal, les agents ont changé des devises canadiennes en argent américain pour de présumés trafiquants de drogue, ces transactions facilitant l'importation des stupéfiants.

Lors d'une entrevue, M. Cadieux a refusé de commenter les événements ou de dire ce qu'il savait de l'opération clandestine de la GRC lorsqu'il était Solliciteur général. « Je ne me souviens pas », a dit M. Cadieux, qui est devenu plus tard ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur.

L'ancien commissaire de la GRC Norman Inkster dit se rappeler du bureau de Montréal et du fait qu'il fut autorisé par le gouvernement fédéral, mais il se refuse à tout com-

mentaire en ce qui concerne le moment où cette autorisation fut accordée.

La Loi sur l'administration financière stipule que la GRC doit obtenir une autorisation écrite du Solliciteur général avant de mettre sur pied une société clandestine à des fins d'enquête. Cette autorisation évite à l'entreprise de devoir préparer des rapports financiers détaillés sur ses activités.

Le Centre international des devises de Montréal inc. fut incorporé le 17 août 1990 par un avocat travaillant pour le compte de la GRC. L'entreprise entreprit ses opérations en septembre 1990.

Selon les documents obtenus, le ministre Cadieux n'autorisa la création de la société clandestine qu'en janvier 1991. La GRC avait alors déjà changé des centaines de milliers de dollars qui avaient aidé des criminels à importer de la cocaïne au pays. L'entente secrète prévoyait également que la GRC se porte garante de toutes les pertes qui pourraient être subies par le bureau de Montréal.

Les documents obtenus par le *Citizen* indiquent que dans une note de service expédiée quelques jours après l'inauguration du bureau de change, Nancy Irving, avocate au ministère fédéral de la Justice, avait souligné que l'absence d'autorisation constituait un grave problème.

OFFREZ-VOUS LE SAGUENAY!!!



CROISIÈRE MARJOLAINE

vous propose une «FABULEUSE AVENTURE»

Le forfait inclut :

- Hébergement pour 2 nuits (occ. dble)
- 2 petits déjeuners
- Croisière sur le Saguenay à bord de LA MARJOLAINE
- Dîner à l'auberge du Presbytère

14995\$
PAR PERS.
OCC. DOUBLE

OPTION :
La fabuleuse histoire d'un royaume, Paris Folies ou Québec Issime
17495\$
p.p. occ. dble.

HÉBERGEMENT
Motel Le Parasol
Chambre confortable avec vue panoramique sur la rivière Saguenay et Châteaueul.

CROISIÈRE
Sur le majestueux Saguenay à bord de LA MARJOLAINE avec animation musicale et commentée par notre naturaliste incluant une escale de deux heures au pittoresque petit village de Ste-Rose-du-Nord.

DISPONIBLE À PARTIR DU 26 JUIN AU 30 AOÛT 1998

Réservations sans frais

1-800-363-7248

Toutes taxes en sus

Procurez-vous notre Brochure forfaits vacances
ATR Saguenay Lac-Saint-Jean
1-800-463-9651

ALLO LA POLICE

EXCLUSIF :

DES CONCESSIONNAIRES PAYENT LA POLICE!

LOUEZ OU ACHETEZ!

JUSQU'AU 15 JUILLET

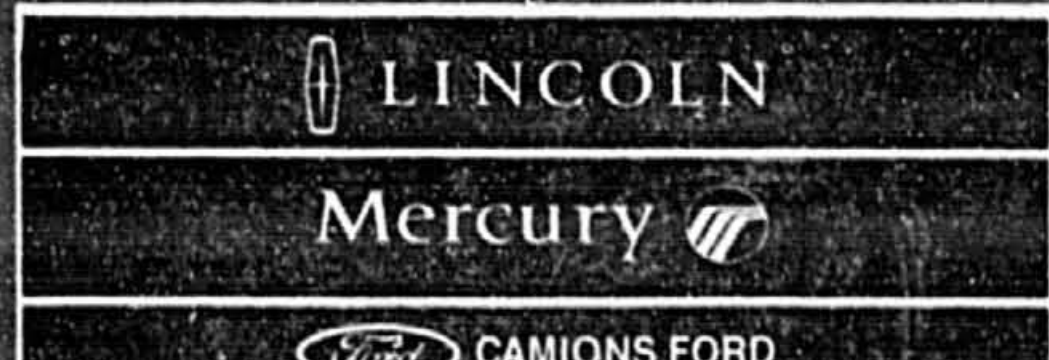


TOUTES LES ESCORT ET ZX2 98 SONT ÉQUIPÉES D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE SANS FRAIS



VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET VOS CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY

www.acfmq.qc.ca



Offre valide jusqu'au 15 juillet 1998 sur les Escort et ZX2 1998 neuves. Assurance automobile pour catégorie véhicule de promenade offerte sans frais supplémentaires pendant un an aux résidents du Québec, détenteurs d'un permis de conduire en règle (couverture : responsabilité civile, 1 000 000 \$; tous risques, franchise 500 \$; assurance de personnes 10 000 \$/10 000 \$/2 000 \$). Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Conditions d'application s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



GUINÉE-BISSAU
100 cadavres

Plus d'une centaine de cadavres de civils jonchaient samedi les rues de Bissau, en proie depuis une semaine à une rébellion militaire, a affirmé un haut-fonctionnaire qui a fui la ville. Il assure avoir vu également des maisons en feu, ces incendies faisant suite aux violents bombardements qui ont eu lieu entre les rebelles et les troupes loyalistes, appuyées par l'armée sénégalaise, qui tentaient de les déloger du camp de Bra, leur bastion au nord de la capitale. L'assaut des troupes sénégalaises se poursuivait hier contre le camp de Bra, vaste zone militaire disposant d'un important stock d'armes et de souterrains.

d'après AFP

BURUNDI-ONU

Pourparlers de paix

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a appelé à « un esprit de compromis, de tolérance et de réconciliation » dans les pourparlers sur la paix au Burundi devant s'ouvrir aujourd'hui à Arusha, en Tanzanie. La guerre civile, qui déchire le Burundi depuis cinq ans, a encore fait 14 morts le 6 juin, un soldat et 13 rebelles hutus, dans des affrontements à 90 km au sud-est de la capitale. Les présidents ougandais, Yoweri Museveni, rwandais Pasteur Bizimungu et tanzanien Benjamin Mkapa sont arrivés à Arusha pour les négociations. Les dirigeants de la République démocratique du Congo (RDC-ex-Zaire), de l'Éthiopie, du Kenya et de la Zambie se rendront également à Arusha. L'ex-président tanzanien Julius Nyerere jouera le rôle de médiateur.

d'après AFP

LIBAN

Élections

La quatrième et dernière étape du scrutin municipal, qui s'est déroulée au Liban, a été marquée par une activité marquée du Hezbollah à Baalbek et des échauffourées à Zahlé, ville natale du chef de l'État Elias Hraoui. Cette consultation, dernière d'une série qui avait commencé le 24 mai, a concerné la plaine de la Bekaa, limitrophe de la Syrie, où 433 000 électeurs inscrits étaient appelés à élire 119 conseils municipaux. Les résultats officiels ne devraient être connus qu'aujourd'hui. Le taux de participation aurait été d'environ 60 %.

d'après AFP

CAMBODGE

Justice

Les victimes du génocide pol-potiste au Cambodge continuent de réclamer justice, alors que 120 pays discutent à Rome de la création d'une cour criminelle internationale (CCI) permanente. Le gouvernement de Phnom Penh est favorable à l'idée d'une cour internationale pour juger les chefs de la guérilla, après les élections de juillet, mais il préférerait qu'elle s'installe à Phnom Penh et travaille en étroite collaboration avec des experts cambodgiens. Les trois dirigeants khmers rouges les plus recherchés — le chef de guerre Ta Mok, l'idéologue Nuon Chea et le No 1 politique Khieu Samphan — ont pris la fuite après la chute de leur bastion d'Anlong Veng, dans l'extrême-nord du Cambodge.

d'après AFP

ISRAËL

Palestiniens

Les États-Unis ont démenti hier soir une information de la télévision israélienne selon laquelle le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat acceptent de reprendre les négociations de paix. Selon la télévision israélienne, M. Netanyahu a accepté la proposition américaine d'un redéploiement militaire israélien de 13 % de la Cisjordanie. L'accord entre Israël et l'Autorité palestinienne serait signé le mois prochain à Washington, a ajouté le chef du service diplomatique de la télévision publique, M. Dan Samama, journaliste de renom en Israël.

d'après AFP

L'OTAN étale sa puissance devant Belgrade

Manoeuvres aériennes à la frontière, avant la rencontre Eltsine-Milosevic

Agence France-Presse
BRUXELLES

L'OTAN organise aujourd'hui des manoeuvres aériennes en Albanie et en Macédoine afin de démontrer sa puissance militaire à la Serbie, à la veille d'une réunion cruciale à Moscou entre les présidents russe et yougoslave Boris Eltsine et Slobodan Milosevic sur la situation au Kosovo, où des combats meurtriers ont repris hier.

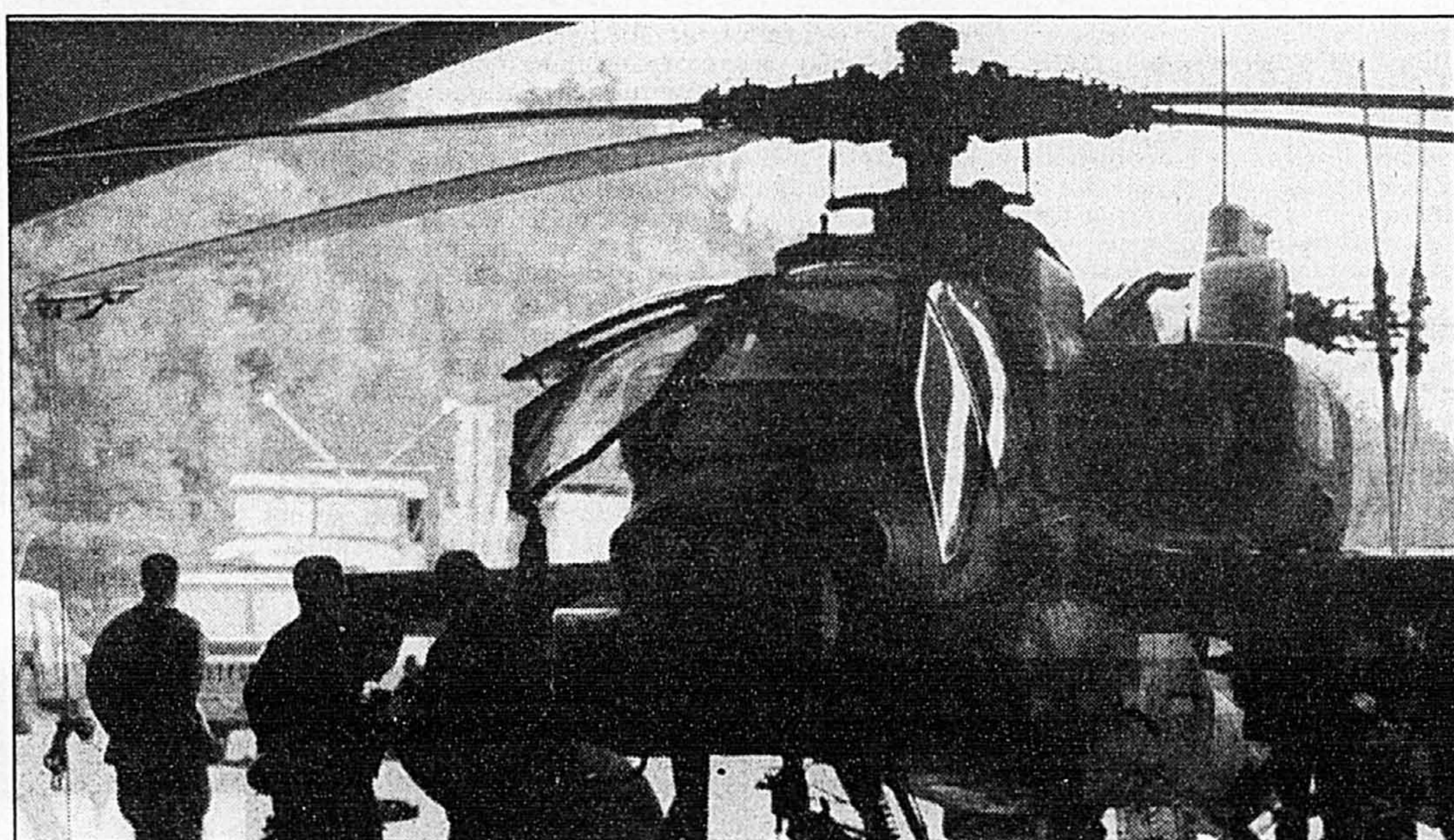
Cet exercice, dit « Faucon déterminé », initialement prévu hier et décalé à aujourd'hui en raison de conditions météorologiques plus favorables, est, selon des diplomates, un premier geste militaire qui pourrait précéder une intervention armée en territoire serbe en cas de poursuite de l'offensive serbe au Kosovo.

Il a aussi pour but de prouver la capacité d'intervention rapide de l'OTAN dans la région des Balkans.

L'opération, pour laquelle l'Albanie et la Macédoine ont donné leur accord, fera intervenir selon l'OTAN 80 avions de 13 pays, notamment des chasseurs, des appareils de reconnaissance, des avions de détection lointaine, des appareils de ravitaillement et des hélicoptères.

Selon le général américain Michael C. Short, commandant des forces aériennes américaines au sein du commandement sud de l'Alliance atlantique, la flotte comprendra 80 appareils, dont des chasseurs F16, et un groupe naval amphibie, dirigé par le USS Wasp qui faisait route samedi vers la mer Adriatique.

Treize pays prendront part à l'exercice : États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Belgique, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Espagne, Grèce, Turquie, Portugal.



Des mécaniciens de l'armée de l'air américaine mettaient la dernière main hier à un hélicoptère AH-64 Apache à la base militaire de Tuzla, en Bosnie, avant des manoeuvres prévues à proximité de la frontière yougoslave.

PHOTO AP

Les manoeuvres doivent démarrer très tôt ce matin. Selon le ministre macédonien de la Défense, Lazar Kitanoski, le survol de la Macédoine par les avions de l'OTAN aura lieu « entre 8 h et midi », heure locale.

Le principe d'une démonstration aérienne en juillet avait été décidé le 10 juin, mais l'annonce de la rencontre mardi à Moscou, entre les présidents russe Boris Eltsine et yougoslave Slobodan Milosevic, pour examiner la situation au Kosovo, a précipité les préparatifs.

« Il est clair qu'il y a urgence (au Kosovo), et que le massacre d'innocents ne va pas être toléré par la communauté internationale », a déclaré samedi le secrétaire américain à la Défense, William Cohen.

M. Cohen a prévenu qu'un échec de M. Eltsine dans sa tentative de convaincre M. Milosevic de mettre

un terme à l'effusion de sang au Kosovo aurait « de très graves conséquences ».

Recevant à Paris le dirigeant albanais du Kosovo Ibrahim Rugova, le président français Jacques Chirac a pour sa part exigé « la cessation des hostilités » au Kosovo et de « l'agression des Serbes », dénonçant de leur part « une volonté de purification ethnique ».

« Il faut utiliser tous les moyens de pression nécessaires, y compris les moyens militaires, pour rétablir la paix », a-t-il insisté. « Si l'on devait continuer, il y aurait un grand risque que cela s'étende à l'ensemble des Balkans ».

Les ministres de la Défense français, Alain Richard, et allemand, Volker Ruehe, avaient évoqué jeudi à l'OTAN la possibilité de frappes aériennes sur le territoire de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et d'un déploiement de forces

terrestres au Kosovo pour obliger Belgrade à y cesser les violences.

Ces déclarations très fermes contrastent avec la position de la Russie, dont le ministre des Affaires étrangères, Evgueni Primakov, a affirmé samedi que la rencontre de Moscou offrirait « une possibilité de règlement pacifique de la crise ».

C'est la première fois de son histoire que l'OTAN, créée en 1949, a recours, pour menacer un État d'une action sur son sol, à des manoeuvres aériennes dans des pays voisins. Cet exercice vise aussi à préserver la stabilité dans la région des Balkans, où les Albanais sont présents dans la province serbe du Kosovo (à 90 %) et au nord-ouest de la Macédoine.

Depuis trois mois, les combats entre les forces serbes et l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont fait plus de 300 morts au Kosovo, et des dizaines de milliers de déplacés et de réfugiés.

Accord Irak-ONU : deux mois pour désarmer

FAROUK CHOUKRI
de l'Agence France-Presse, BAGDAD

L'Irak et la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien (UNSCOM) ont indiqué hier à Bagdad s'être mis d'accord sur un plan de désarmement qui s'étale sur deux mois.

L'annonce a été faite par le vice-premier ministre d'Irak Tarek Aziz et le chef de l'UNSCOM Richard Butler, au terme des discussions étalées sur deux jours à Bagdad et qualifiées de « fructueuses » par le responsable irakien.

« Nous nous sommes mis d'accord sur un calendrier de travail pour les deux prochains mois concernant les questions en suspens dans le domaine du désarmement », a déclaré M. Butler à l'issue d'une réunion de trois heures, la quatrième tenue par les deux hommes.

Le vice-premier ministre irakien a confirmé l'accord, se félicitant du « bon progrès » réalisé au cours des discussions avec M. Butler, qui doit quitter aujourd'hui Bagdad au terme d'une visite de cinq jours.

MM. Aziz et Butler se sont donné rendez-vous en août pour évaluer la marche du programme de travail convenu, dont le contenu n'a pas été divulgué.

« Je n'entrerai pas dans les détails, mon devoir est d'informer d'abord le Conseil de sécurité



Le négociateur de l'ONU Richard Butler hier, assis devant le vice-premier ministre d'Irak Tareq Aziz.

PHOTO AFP

des Nations unies, a indiqué M. Butler.

Il a néanmoins souligné que le but du programme était de « mettre fin le plus tôt possible et de manière légitime, au travail du démantèlement des armes irakiennes de destruction massive ».

À son arrivée jeudi à Bagdad, M. Butler avait indiqué qu'il tenterait de convaincre l'Irak de suivre une « feuille de route » détaillant les mesures qu'il doit prendre pour terminer le processus de désarmement.

L'embargo pétrolier imposé par le Conseil de sécurité à l'Irak depuis son invasion du Koweït, en août 1990, ne pourra être levé que lorsque l'UNSCOM aura certifié que l'Irak ne possède plus d'armes chimiques et biologiques, ni de missiles d'une portée supérieure à 150 km. Le dossier nucléaire est entre les mains de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA).

M. Butler est attendu aujourd'hui au Koweït pour informer les dirigeants de ce pays des résultats de ses discussions à Bagdad. Il doit ensuite rendre compte de sa mission au Conseil de sécurité qui se réunira le 25 juin pour examiner le régime des sanctions imposé à l'Irak.

L'Irak affirme ne plus disposer d'armes prohibées et presse le Conseil de sécurité de lever l'embargo.

Éthiopie / Érythrée : raids aériens suspendus

Agence France-Presse
À BORD DE AIR FORCE ONE

L'Éthiopie et l'Érythrée ont accepté de suspendre leurs raids aériens sur les principaux fronts ouverts sur la frontière entre les deux pays, a annoncé hier soir la Maison-Blanche.

Selon un porte-parole américain, le président Bill Clinton a appelé les dirigeants des deux pays africains, à bord de l'avion présidentiel alors qu'il se rendait de Los Angeles à Washington. « Les États-Unis accueillent avec satisfaction l'engagement de l'Érythrée et de l'Éthiopie, qui peut aider à restaurer la confiance mutuelle nécessaire à la mise au point d'une solution pacifique au conflit le plus tôt possible », indique le porte-parole.

La semaine dernière des combats se sont déroulés sur trois fronts, le long de la frontière contestée qui s'étend sur mille kilomètres, laissant craindre que cette guerre non déclarée pourrait également impliquer les pays voisins.

La médiation de l'Italie, l'ex-puissance coloniale de la région,

avait semblé en mesure de recréer les conditions d'une solution pacifique.

Avant de quitter Addis-Abéba, la capitale de l'Éthiopie, le sénateur italien Rino Serri avait déclaré qu'il avait proposé le cadre général d'un accord dépassant le simple règlement du différend frontalier opposant les deux pays.

M. Serri a précisé que le projet de règlement du conflit traitait les autres points de désaccord, notamment dans les domaines de la finance, des transports et des communications.

À la suite des discussions, l'Érythrée a réclamé qu'une force internationale de maintien de la paix surveille l'application du cessez-le-feu dès la conclusion d'un accord.

« Dès que nous aurons accepté de cesser le combat, une autorité doit venir s'assurer que personne ne viole le cessez-le-feu », a déclaré Yamani Gebre Meskel, un conseiller du président érythréen, Isaias Afewerki.

L'Érythrée s'est séparée de l'Éthiopie en 1993.

Peu de résultats attendus du sommet sur l'Europe

Agence France-Presse
CARDIFF, Pays de Galles

Les chefs d'État et de gouvernement de l'UE vont entamer une réflexion sur l'avenir de l'Europe pour masquer le peu de résultats concrets à attendre aujourd'hui et demain au sommet européen de Cardiff.

Le premier ministre britannique Tony Blair, hôte de ce sommet, a pourtant assuré dans de nombreuses interviews que les dirigeants européens auraient « un vrai débat sur l'avenir de l'Europe » qui doit s'élargir à une dizaine de pays de l'Est et Chypre au cours de la prochaine décennie.

Mais il a reconnu qu'aucune décision concrète n'était attendue de cette réunion qui marque la fin de la présidence britannique de l'UE, ni sur l'emploi, ni sur les réformes économiques, ni sur l'Agenda 2000.

À la veille de l'ouverture du sommet, le président français Jacques Chirac a estimé que l'Union européenne devait moins se mêler de questions nationales et s'occu-

per davantage de son élargissement à l'Est.

« Des centaines de décisions n'auraient pas dû être prises », a déclaré le président français dans une interview accordée en anglais à la BBC.

Constatant que les institutions européennes ne marchaient déjà pas très bien à 15, le président français a prédit qu'elles « ne marcheraient plus du tout » à 25, à moins d'une refonte complète.

« Nous devons réformer les institutions, la commission, la manière de voter (lors des conseils ministériels). Cela doit être changé, et il ne fait pas de doute que la réforme doit avoir lieu avant le premier élargissement », a dit Jacques Chirac.

Trois mois avant des élections allemandes au résultat incertain, le chef du gouvernement britannique veut quant à lui surtout éviter que le chancelier allemand Helmut Kohl ne profite de Cardiff pour réclamer une diminution de 30 % de la contribution financière de son pays au budget européen.

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

Ne manquez plus d'appels



Bruno Guglielminetti

collaboration spéciale

Une lectrice s'informait récemment de l'existence d'un logiciel qui pourrait signaler un appel entrant pendant qu'on est branché sur Internet. Dans l'édition du 25

mai, je disais qu'un tel service devait être offert aux compagnies de téléphone dès l'automne et que celles-ci décideraient ou non de l'offrir à leurs clients.

Mais deux jours seulement après la parution de ma réponse, Marie-Andrée Amiot obtenait la confirmation que Bell offrirait le service à Montréal. Et quelques jours plus tard le service de l'Afficheur Internet était disponible au tarif de 5 \$ par mois. Si quelqu'un essaie de vous joindre pendant que vous êtes branché sur Internet, le nom et le numéro de la personne s'afficheront dans une fenêtre à l'écran. Diverses options vous sont offertes pour donner suite à l'appel. La compagnie Karto télécommunications offre un produit similaire, le service e-Ring.

Je reviens sur le sujet à la suite

du courrier fort intéressant que j'ai reçu. Deux autres services répondant au même besoin existaient déjà sur Internet.

D'abord, le Internet Call Manager offert par une entreprise de la Nouvelle-Écosse. Un service similaire à celui de Bell, mais moins cher. Les usagers semblent très satisfaits. Pour utiliser gratuitement le service pendant un mois, vous n'avez qu'à vous enregistrer sur le site de l'entreprise. Si vous êtes satisfait, vous pourrez poursuivre votre abonnement au coût de 4,17 \$ par mois ou 40 \$ par année.

Second service, moins populaire mais tout aussi intéressant, le Pagoo. Madame Diane Marcil explique le fonctionnement : « On enregistre un mot de passe, on s'alloue un numéro de téléphone que l'on transmet à nos amis et collègues, et

lorsqu'une personne téléphone, on a un message à l'écran. Soit qu'on déconnecte Internet, soit que l'appelant laisse un message dans une boîte vocale. C'est un petit logiciel très facile à installer. Mais ça nous oblige à laisser un autre numéro de téléphone. » Une version de base est offerte gratuitement sur le site de l'entreprise et une version plus complète est offerte à 29,95 \$. Le service utilise un numéro de téléphone 1-800 et est donc accessible de partout sur le continent. Déjà 180 000 internautes utilisent ce petit système de téléavertisseur Internet aux États-Unis et au Canada.

Cependant, un nouveau problème peut survenir dans les foyers dotés de ces services. Est-ce que l'utilisateur de l'ordinateur va vouloir se débrancher de l'Internet quand un appel va être annoncé sur l'écran ? Et avec le temps qu'il

faudra pour le convaincre de se débrancher, est-ce que l'appelant sera toujours au bout du fil quand vous décrocherez le combiné ?

Internet Call Manager
www.internetcallmanager.com

Pagoo
www.pagoo.com

On peut joindre Bruno Guglielminetti à l'adresse suivante :
question@guglielminetti.com



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission Cl@ir et Net de la radio de Radio-Canada, www.radio-canada.ca/radio/clairnet

Marketing en ligne : comment protéger les enfants

PIERRE CELERIER
de l'Agence France-Presse
LOS ANGELES

La plupart des sites Web pour enfants récoltent des données personnelles sur leurs jeunes visiteurs à des fins de marketing, employant des moyens souvent peu transparents qui soulèvent l'inquiétude de la Maison-Blanche.

C'est l'un des thèmes dominants d'une rencontre entre les représentants du gouvernement, des enseignants et des propriétaires de sites pour enfants, qui a débuté jeudi à Los Angeles.

Les entreprises américaines de marketing jouissent jusqu'à présent d'une liberté quasi totale pour collecter, utiliser et s'échanger les données privées sur un individu.

Mais l'agence fédérale de réglementation du commerce, la FTC, vient de remettre un rapport au Congrès sur la protection de la vie privée sur Internet qui pourrait la remettre en cause, surtout lorsque les cibles sont des enfants.

Après trois ans d'étude du comportement des propriétaires de sites, la FTC juge que leurs efforts pour encourager l'adoption volontaire de pratiques élémentaires de protection de la vie privée sont restés largement insuffisants.

Tranchant avec le laisser-faire traditionnel des autorités réglementaires, le président de la FTC, Robert Pitofsky, recommande aux législateurs d'intervenir, afin de permettre aux parents de contrôler la collecte et l'utilisation des informations d'ordre privé sur leurs enfants.

Presque 90 % des sites pour enfants étudiés par la FTC récoltent des informations personnelles auprès de leurs jeunes visiteurs. Celles-ci sont en apparence aussi anodines que leur âge, ou le code postal de leur domicile. Mais il peut aussi s'agir de la façon dont ils dépensent leur argent de poche ou de savoir si leurs parents ont un plan d'épargne pour leurs études.

À peine la moitié des sites avertissent le jeune navigateur que ces données peuvent être utilisées. En outre, la moisson d'informations s'effectue à l'aide d'astuces telles que l'admissibilité à un concours doté de prix ou la signature d'un livre d'or dans lequel l'enfant consignera le type de sport qu'il pratique ou le nom de sa série télévisée préférée.

Les parents sont d'autant plus ignorants de ces pratiques que seuls 6 % des sites les en avertissent, par courrier électronique, ou leur donnent accès aux données récoltées.

Enfin, seulement moins d'un site sur six s'engage explicitement à ne pas fournir ces données à un tiers.

Les autres justifient leur comportement par le besoin de mieux connaître leur clientèle afin de mieux la servir. Ils omettent de préciser que cette connaissance servira aussi bien leurs annonceurs publicitaires que des sociétés de marketing spécialisés dans l'achat et la vente de données personnelles, étroitement liées aux secteurs bancaire et financier.

Jusqu'à maintenant le gouvernement s'est gardé d'intervenir, car rien dans la constitution ou la loi américaine n'interdit ce genre de pratiques. Cela pourrait changer d'ici peu.

Quand la fiction perturbe le réel

ISABELLE RIVEST
Agence Science-Presse

Cameron Barrett était loin de se douter que son imagination pouvait lui coûter son emploi. Cet employé d'une agence de publicité à Chicago était aussi auteur de nouvelles que l'on pouvait consulter sur son site Web. Dans l'une d'elles, un narrateur assassine tous ses collègues de travail dans une pièce sombre. Dans une autre, un bonhomme de neige décapite accidentellement sa femme pendant qu'ils font l'amour, avant d'être fondu avec elle lorsque le soleil se lève... Sympathique, quoi.

Six semaines après avoir été embauché, Barrett a été remercié de ses services. En lisant ses oeuvres, deux employés sont allés voir le patron : « C'est lui ou c'est nous. » Barrett travaille aujourd'hui dans une épicerie, à huit dollars l'heure.

Son cas n'est pas isolé. Un peu partout aux États-Unis, des internautes ont perdu leur emploi à cause de leur site Web. Chez nos voisins du Sud, les travailleurs sont protégés contre les mises à pied en vertu de la discrimination sur la race, le sexe, la religion, l'origine ethnique, l'âge ou les handicaps. En revanche, on a vu des employées perdre leur emploi pour avoir posé nue dans un magazine. De toute évidence, exposer son âme dans l'univers virtuel peut aussi avoir des conséquences néfastes.

COMPARAISON ENTRE DEUX SAAB.

SAAB 95

FABRICANT :
Saab Automobile AB.

CONCEPTION :
Profil en coin et coefficient de traînée aérodynamique extrêmement faible (cx de 0,29).

MOTEUR :
2,3 L à turbocompression à faible pression 170 HP, développant un couple de 207 lbf-pi à 1 800 tr/mn.

ACCÉLÉRATION :
Zéro à 100 km/h en 8,5 secondes
Vitesse maximale 225 km/h.

INSTRUMENTS :
Tableau de bord à affichage facultatif, éliminant l'éclairage des instruments non essentiels.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ :
Appuie-tête actifs contre le coup de fouet cervical, zones de déformation avant et arrière, cage de sécurité en

acier renforcé, freinage antiblocage aux quatre roues, deux sacs gonflables frontaux et latéraux, système « Saab Safeseat ».

ARMES :
Aucune.

SITE WEB : www.saabcanada.com
1 888 888 SAAB.

PRIX :
PDSF 40 620 \$*

L'AVION SAAB GRIPEN

FABRICANT :
Saab Military Aircraft.

CONCEPTION :
Voilure delta avec empennage canard à déplacement intégral vers l'avant.

MOTEUR :
RM12 à postcombustion.
Poussée maximale de 82 kN.

ACCÉLÉRATION :
MACH 0,5 à MACH 1,1
en 30 secondes.

INSTRUMENTS :
Tableau de bord à affichage facultatif, éliminant l'éclairage des instruments non essentiels.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ :
Réservoirs auto-obturants, freinage antiblocage aux trois roues, siège éjectable Martin-Baker 10LS.

ARMES :
Canon de 27 mm, roquettes, missiles Sidewinder, AMRAAM et Maverick, missile antinavire Rb15, diverses configurations de bombes.

SITE WEB :
www.gripen.saab.se

PRIX :
Secret militaire.

SAAB
LA NOUVELLE 95
1999



La championne des années '50.



QUI EÛT CRU QUE LA BERLINE SPORT DE L'AVENIR S'INSPIRERAIT DES ANNÉES '50.

En 1955, la Chrysler 300 établissait un nouveau standard de style et de performance. En 1999, la toute nouvelle Chrysler 300M va accomplir le même exploit. Imaginez : un puissant moteur de 253 chevaux et une conception informatisée aérospatiale du profil. Ajoutez à cela un système audio Infinity de 240 watts avec 9 haut-parleurs, des sièges chauffants en cuir à réglage électrique (côté conducteur à mémoire) et le chauffage/climatisation avec réglage automatique de la température. Résultat ? La 300M est encore la championne. Et ce, 44 ans plus tard. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre concessionnaire, visitez notre site Web www.chryslercanada.ca ou composez le 1 800 361-3700.

MOTEUR

CYLINDRÉE: V6 24 SOUPAPES 3,5 LITRES, SIMPLE ACT.

PUISSANCE: 253 ch (189 kW) À 6400 tr/min.

COUPLE: 255 lb-pi (346 Nm) À 3950 tr/min.

RÉGIME MAXIMAL: 6800 tr/min.



FABRICANT DE PASSIONS